

# PLAN DE RESTAURATION DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANÇAISES

## PLAN D'ACTION GUADELOUPE

Direction Régionale de l'Environnement de Guadeloupe

Avec la participation du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe



Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables  
Direction régionale de l'environnement – GUADELOUPE

## REMERCIEMENTS

En tout premier lieu, l’auteur voudrait remercier l’ensemble des personnes ayant contribué à l’élaboration de ce document par leurs suggestions, conseils ou remarques avisées.

Il est par ailleurs important de noter que ce travail n’aurait pas vu le jour sans le travail réalisé de façon préliminaire par Lionel Dubief, Eric Delcroix et Claire Cayol qui ont su, par leur collaboration, identifier de façon précise les axes de travail sur lesquels les efforts doivent être concentrés et discerner les points importants de ce document.

D’autre part, il est important que Franck Mazéas et Louis Redaud de la DIREN soient sincèrement remerciés pour l’aide précieuse qu’ils ont apportée en exposant leurs commentaires et leurs suggestions lors de la rédaction de ce document.

Un grand merci à Lionel Dubief et à Claire Cayol pour l’important travail de rédaction qu’ils ont pu réaliser au niveau des fiches, ce qui a très clairement simplifié la rédaction finale de ce document.

Un égard tout particulier est accordé à Eric Delcroix pour son investissement en temps comme en matière grise pour réfléchir sur chaque point de ce plan. D’autre part, son expérience dans le fonctionnement du réseau, le travail de terrain et la mise en place des actions ont été un atout majeur dans la cohérence de ce document et il est clair que ce document aurait difficilement vu le jour sans sa participation.

Un merci tout particulier est adressé à Philippe Maraval de la DIREN de Martinique pour ses très intéressantes remarques et réflexions qui ont su faire progresser le travail dans le bon sens.

Enfin, d’une façon générale, un grand merci à tous les membres du réseau qu’ils soient associatifs ou individuels pour leur collaboration à ce travail, leurs suggestions, leurs remarques, leurs commentaires qui ont pu rendre le travail constructif et efficace.

Merci enfin aux tortues marines qui exercent leur pouvoir de fascination sur chacun d’entre nous et qui nous amènent à nous concerter et à travailler tous ensemble pour défendre leur cause.

## TABLE DES MATIERES DU RAPPORT

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	p 3
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	p 4
<b>INTRODUCTION</b> .....	p 9
1. <i>Constat général sur la disparition des tortues marines en Guadeloupe</i> .....	p 9
2. <i>Présentation des 5 espèces de tortues marines des Antilles</i> .....	p 11
A. <i>Les 3 espèces concernées par le Plan de Restauration</i> .....	p 11
B. <i>Les autres espèces de tortues marines des Antilles</i> .....	p 15
3. <i>Présentation des Antilles et de l’archipel guadeloupéen</i> .....	p 16
<b>I. RAPPELS RELATIFS AU PLAN DE RESTAURATION</b> .....	p 18
1. <i>Présentation</i> .....	p 18
2. <i>Objectifs</i> .....	p 20
3. <i>Rappels du statut légal des tortues marines et de leur habitat de vie</i> .....	p 21
<b>II. DESCRIPTION DU PLAN D’ACTION</b> .....	p 22
1. <i>Qu’est ce que le Plan d’Action ?</i> .....	p 22
2. <i>Les thématiques abordées</i> .....	p 22
3. <i>Les priorités</i> .....	p 23
4. <i>Notion d’actions régionales et d’actions communes</i> .....	p 23
<b>III. LES FICHES ACTION</b> .....	p 24
1. <i>Notice explicative des fiches action</i> .....	p 24
A. <i>Modèle des fiches action</i> .....	p 24
B. <i>Utilisation des fiches action</i> .....	p 26
2. <i>Les fiches des actions prioritaires</i> .....	p 27

### ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS.....p 29

<b>A.1.</b>	Réalisation d’une synthèse des données sur l’évolution des effectifs des différentes espèces de tortues marines aux petites Antilles depuis l’arrivée de l’homme	<b>p 31</b>
<b>B.1.</b>	Réalisation d’une synthèse des données (publiées, en cours de publication et non publiées) sur la structure des « sous-populations » au sein des populations de tortues marines nidifiant dans les Antilles	<b>p 33</b>
<b>B.2.</b>	Réalisation d’une étude génétique des tortues marines nidifiant dans les Antilles Françaises	<b>p 35</b>
<i>C.1.1.1.</i>	<i>Test et validation des protocoles sur les plages index</i>	<b>p 37</b>
<i>C.1.1.2.</i>	<i>Etudier l’évolution des effectifs de tortues marines nidifiant sur différentes plages index</i>	<b>p 39</b>
<b>C.1.2.</b>	Récolter et analyser les données complémentaires hors plage index du réseau tortues marines	<b>p 43</b>
<b>C.1.3.</b>	Identifier les plages de ponte importantes de tortues marines	<b>P 45</b>

<b>C.2.1.</b>	Etudier l'évolution des effectifs des tortues marines en alimentation sur les sites de plongée	<b>p 47</b>
<i>C.2.1.1.</i>	<i>Tester le protocole INA-SCUBA</i>	
<i>C.2.1.2.</i>	<i>Etudier l'évolution des effectifs de tortues marines en alimentation sur les sites de plongée.</i>	
<b>C.2.3.</b>	Etudier l'évolution des effectifs de tortues en alimentation sur différents sites suivis par transect ou par un autre protocole	<b>p 49</b>
<b>C.I. (2<sup>ème</sup> partie)</b>	Réévaluer le statut de conservation des tortues marines aux Antilles Françaises	<b>p 51</b>
<b>C.II. (2<sup>ème</sup> partie)</b>	Evaluer le plan de restauration des tortues marines des Antilles Françaises et de Guadeloupe et rédiger le second plan Guadeloupe	<b>p 53</b>
<b>D.1.1</b>	Réalisation d'une synthèse sur les captures accidentelles de tortues marines aux Antilles	<b>p 55</b>
<b>F.1.1.</b>	Réaliser une synthèse des données sur l'aire de répartition des tortues marines nidifiant aux petites Antilles	<b>p 57</b>
<b>F.1.2.</b>	Réaliser une étude de l'aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises par identification individuelle des femelles par bagues	<b>p 59</b>
<b>F.1.3.</b>	Réaliser une étude de l'aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises par suivi satellitaire	<b>p 61</b>
<b>F.2.1.</b>	Réaliser une synthèse des données sur la zone de ponte d'origine des tortues marines s'alimentant aux petites Antilles	<b>p 63</b>

**PECHE (et communication associée).....p 65**

<i>C.2.2.2.</i>	<i>Suivre l'évolution des effectifs de tortues capturées accidentellement en mer par les pêcheurs avec les techniques actuelles</i>	<b>p 67</b>
<b>D.1.2.</b>	Réaliser une enquête auprès des pêcheurs visant à effectuer une 1 <sup>ère</sup> estimation de l'impact des différents engins et techniques de pêche à fort impact	<b>p 69</b>
<b>D.1.3.</b>	Réaliser des études poussées sur les différentes techniques de pêches identifiées comme engendrant une forte mortalité de tortues	<b>p 71</b>
<b>E.1.1.</b>	Faire évoluer certains engins de pêche afin de réduire les mortalités de tortues marines	<b>p 73</b>
<i>E.1.1.1.</i>	<i>Promouvoir des engins et techniques peu dangereux pour les tortues marines</i>	
<i>E.1.1.2.</i>	<i>Si les résultats de D.1.3. et E.1.1.1. sont insuffisants, limiter l'effort de pêche des techniques causant une forte mortalité des tortues marines.</i>	
<i>E.1.3.1.</i>	<i>Réaliser une synthèse de travail sur la problématique pêche/tortues marines</i>	<b>p 75</b>
<b>E.1.3.</b>	Développer les échanges entre les pêcheurs et le « réseau tortues marines » au sein d'un groupe de travail pêche/ tortues marines	<b>p 77</b>
<i>E.1.3.2.</i>	<i>Impliquer les pêcheurs dans la conservation des tortues marines</i>	
<i>E.1.3.3.</i>	<i>Développer les échanges entre les pêcheurs et le réseau Tortues Marines au sein d'un groupe de travail pêche/tortues marines</i>	
<i>E.1.3.4.</i>	<i>Intégrer la problématique tortue dans les formations « pêche »</i>	<b>p 79</b>
<b>H.5.2</b>	Sensibiliser les pêcheurs utilisant des techniques connues pour capturer des tortues	<b>p 81</b>
<b>H.5.</b>	Développement de programmes de sensibilisation spécifiques à certaines menaces	<b>p 83</b>
<b>H.5.3.</b>	Réaliser une plaquette « pêche et tortues marines » à destination des pêcheurs	
<b>H.5.4.</b>	Réaliser un livret technique « pêche et tortues marines » à destination des pêcheurs	
<b>H.5.5.</b>	Valoriser les zones de non pêche et la gestion durable des ressources de la mer...	<b>p 85</b>

**PROTECTION DES TORTUES MARINES : braconnage et soins (et communication associée).....p 87**

<i>E.2.4.1.</i>	<i>Gérer et coordonner le réseau et la lutte anti-braconnage</i>	<b>p 89</b>
<i>E.2.4.3.</i>	<i>Lutter activement contre le braconnage sur les sites de ponte</i>	<b>p 91</b>
<b>E.5.</b>	Réhabilitation des tortues trouvées blessées ou malades	<b>p 93</b>
<b>E.5.1.</b>	Réhabiliter les tortues blessées ou malades en Guadeloupe	
<b>E.5.2.</b>	Augmenter les capacités d’accueil de tortue de l’association Karet	
<b>E.5.3.</b>	Assurer le transport des tortues blessées ou malades provenant des îles de l’archipel ou de la Martinique ( <b>PP</b> ).	
<b>H.5.6.</b>	Communiquer sur la problématique braconnage	<b>p 95</b>

**PROTECTION DES HABITATS.....p 97**

<i>D.3.2.1.</i>	<i>Diagnostic écologique des plages de ponte de tortues marines</i>	<b>p 99</b>
<i>D.3.2.3.</i>	<i>Réaliser le synthèse des inventaires des plages importantes, des diagnostics, des menaces et des propositions d’aménagement</i>	<b>p 101</b>
<b>E.3.2.</b>	Limiter les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines	<b>p 103</b>
<b>E.3.3.</b>	Former les agents des structures responsables de la gestion des plages à la conservation des sites de ponte et du littoral	<b>p 105</b>

**COOPERATION INTERNATIONALE.....p 107**

<b>G.1.</b>	Participer aux programmes internationaux de protection des tortues marines de Guadeloupe	<b>p 109</b>
<b>G.2.</b>	Déterminer une zone où développer un programme régional de restauration en coopération internationale	<b>p 111</b>

**COMMUNICATION.....p 113**

<b>H.1.1.</b>	Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale	<b>p 115</b>
<b>H.1.2.</b>	Sensibiliser le public par différents types d’interventions (animations, stands, conférences...)	<b>p 117</b>
<b>H.1.3.</b>	Réaliser et diffuser différents outils de communication à l’attention du public (plaquette, posters, tee-shirts...)	<b>p 119</b>
<b>H.1.4.</b>	Réaliser une exposition itinérante en plusieurs exemplaires	<b>p 121</b>
<b>H.1.5.</b>	Mettre en place des expositions permanentes sur les tortues marines dans les lieux publics	<b>p 123</b>
<b>H.1.6.</b>	Sensibiliser le public scolaire	<b>p 125</b>
<b>H.1.7.</b>	Concevoir et diffuser des outils pédagogiques (mallette, et fiches pédagogiques...)	<b>p 127</b>
<b>H.1.8.</b>	Réaliser une exposition itinérante à destination des scolaires	<b>p 129</b>
<b>H.1.9.</b>	Diffuser les informations et les besoins dans les universités et organismes de recherche	<b>p 131</b>
<b>H.1.11.</b>	Mettre à jour le site Internet	<b>p 133</b>

<b>H.1.12.</b>	Mise en place de panneaux d’information aux entrées des plages ou des ports	<b>p 135</b>
<i>H.2.1.1.</i>	<i>Animer, développer et coordonner le réseau Tortues Marines de Guadeloupe et le plan d’action</i>	<b>p 137</b>
<i>H.2.1.2</i>	<i>Intégrer la problématique tortue dans les projets liés à la communication des autres structures</i>	<b>p 139</b>
<i>H.2.1.3.</i>	<i>Récolter et valoriser les informations du Réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de pontes)</i>	<b>p 141</b>
<b>H.2.2.</b>	Réaliser et publier un guide technique pour les membres du réseau	<b>p 143</b>
<b>H.2.3</b>	Valoriser l’implication des clubs participant au protocole INA-SCUBA	<b>p 145</b>
<b>H.2.4.</b>	Editer régulièrement un bulletin d’information	<b>p 147</b>
<b>H.2.5.</b>	Formation des membres du réseau	<b>p 149</b>
<b>H.2.7</b>	Signature d’une convention sur l’utilisation et la propriété des données	<b>p 151</b>
<b>H.2.8.</b>	Compléter et valoriser la base de données Réseaux/ONCFS	<b>p 153</b>
<b>H.2.9.</b>	Animer et coordonner le comité de pilotage et le comité scientifique	<b>p 155</b>
<b>H.2.10.</b>	Coordonner les actions et les moyens avec le réseau Martinique	<b>p 157</b>
<b>H.2.11</b>	Concevoir et gérer les programmes annuels et les recherches de financement	<b>p 159</b>
<b>H.3.</b>	Communication des résultats obtenus par ce plan de restauration au niveau international	<b>p 161</b>
<b>H.3.1.</b>	Diffuser et recueillir les informations et les résultats au niveau international	
<b>H.3.2.</b>	Organiser un colloque sur la conservation des tortues marines	
<b>H.5.1.</b>	Réalisation et vulgarisation du guide de restauration des plages	

*3. Les fiches des actions non prioritaires à réaliser parallèlement à une action prioritaire ou de manière opportune.....p 165*

**ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS.....p 167**

<b>B.3.1.</b>	Etudier la fidélité aux sites de ponte par identification individuelle et suivi des traces	<b>p 169</b>
<b>B.3.3.</b>	Etudier la fidélité aux sites de ponte par le suivi d’individus munis de balises ARGOS	<b>p 171</b>
<b>C.2.4.</b>	Récolter et analyser les données complémentaires du réseau tortues marines	<b>p 173</b>
<b>D.4.1.</b>	Déterminer l’origine des blessures et décès des tortues retrouvées échouées	<b>p 175</b>
<b>F.2.</b>	Détermination de la zone de ponte d’origine des tortues marines s’alimentant en Guadeloupe	<b>p 177</b>
<b>F.2.2</b>	Réaliser des études génétiques sur les individus s’alimentant en Guadeloupe.	
<b>F.2.3.</b>	Réaliser une étude sur la fidélité aux sites d’alimentation par identification individuelle	

**PECHE (et communication associée).....p 181**

<i>C.2.2.1.</i>	<i>Etudier la faisabilité du suivi des captures de tortues avec les pêcheurs</i>	<b>p 183</b>
-----------------	--	--------------

**PROTECTION DES TORTUES MARINES : braconnage et soins (et communication associée).....p 185**

<b>D.2.4.</b>	Réaliser une enquête anonyme auprès de la population pour caractériser le marché et les pressions	<b>p 187</b>
<i>E.2.4.2.</i>	<i>Dissuader les braconniers en patrouillant régulièrement sur les plages de ponte</i>	<b>p 189</b>
<i>E.2.4.4</i>	<i>Lutter activement contre le braconnage en mer</i>	<b>p 191</b>
<b>E.4.4.</b>	Gérer la capture et l’élevage des jeunes tortues	<b>p 193</b>

**PROTECTION DES HABITATS.....p 195**

<b>E.3.1.</b>	Participer aux programmes de préservation du milieu marin en Guadeloupe	<b>p 197</b>
---------------	---	--------------

**IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION.....p 199**

**1. Fonctionnement.....p 199**

A. Le Maître d’Ouvrage.....p 199

B. L’Opérateur.....p 199

C. Les Structures de mise en œuvre.....p 201

D. Les acteurs du réseau.....p 201

E. Cas des actions régionales.....p 201

F. Un exemple de fonctionnement.....p 201

G. Schéma de fonctionnement.....p 202

H. Définition des moyens humains et financiers du Plan de Restauration des tortues Marines de Guadeloupe.....p 205

**2. Evaluation du Plan d’Action.....p 206**

**CONCLUSION.....p 210**

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....p 211**

**ANNEXES.....p 214**

- ANNEXE 1 :** Cycle de vie général des tortues marines
- ANNEXE 2 :** Arrêté du 14 octobre 2005 fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection
- ANNEXE 3 :** Liste des actions régionales prioritaires à mettre en œuvre en Guadeloupe
- ANNEXE 4 :** Liste des actions communes entre la Guadeloupe et la Martinique
- ANNEXE 5 :** Tableau des plages index « tortue imbriquée »
- ANNEXE 6 :** Schéma de mise en œuvre d’une fiche action
- ANNEXE 7 :** Liste des acronymes

## INTRODUCTION

### *1. Constat général sur la disparition des tortues marines en Guadeloupe*

Un texte du Père Du Tertre (1667-1671) témoigne de l’omniprésence des tortues au XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle en Guadeloupe :

*« Comme la mer est extrêmement paisible dans les deux culs-de-sac, et que la mer n’y est pas profonde, on ne saurait croire combien de lamantins, de tortues et tous les autres poissons se plaisent autour des îlets. Il semble que la grande mer s’en épuise pour les remplir ; car je suis très certain que pendant les dix premières années que l’isle a été habitée, on a tiré chaque année plus de trois à quatre mille tortues, un très grand nombre de lamantins, et que l’on en tire encore tous les jours quantité, et il s’en tirera jusqu’à la fin du monde sans les épuiser. »*

#### **Depuis 3 siècles...**

...plusieurs menaces ont failli provoquer dans les années 1990, l’extinction totale des tortues marines dans les Caraïbes et en Guadeloupe, pour les raisons suivantes:

- **exploitation industrielle et commerciale des individus et des produits, (carapace, écailles, huile, chair...)** ;
- **consommation traditionnelle par la capture des femelles en ponte et le ramassage des oeufs sur les plages, et la pêche en mer ;**
- **captures accidentelles dans les filets de pêche ;**
- **dégradation ou disparition des plages de ponte et des sites d’alimentation en mer.**

#### **Depuis 1991...**

.....en raison de la protection réglementaire dont elles bénéficient, on constate l’arrêt ou la nette diminution :

- **de l’exploitation industrielle des individus et des produits,**
- **de la consommation traditionnelle par le ramassage ou la pêche,**

Les mesures prises ont permis d’éviter la disparition définitive des tortues et de reconstituer très lentement certaines populations depuis 15 ans.

En effet, les témoignages des pêcheurs, des plongeurs, des naturalistes, confirmés par les premiers résultats des analyses des suivis annuels des plages de ponte, confirment cette évolution et une certaine dynamique des populations.

Même si celles-ci ne pourront jamais retrouver l’importance qu’elles avaient à l’époque du témoignage du Père Du Tertre (1667-1671), il n’est plus si rare désormais d’assister à une ponte de tortue marine sur la plage, d’assister à une émergence de tortillons, ou de croiser une tortue en mer.

#### **Néanmoins, aujourd’hui.....,**

- **le braconnage,**
- **les captures accidentelles liées à la pêche,**
- **et la dégradation des milieux littoraux et marins,**

.....constituent encore les principales menaces pouvant limiter la restauration des populations.

#### **Dans les prochaines années, la réduction envisagée....,**

- **du braconnage,**
- **des captures accidentelles liées à la pêche,**
- **et de la dégradation des milieux marins,**



.....nous laissent espérer que les populations continueront de se restaurer sur l’ensemble de la Guadeloupe et pour les deux espèces prioritaires, tortue imbriquée et tortue verte.

A l’heure actuelle, seuls les milieux littoraux semblent profiter de quelques améliorations liées aux actions menées même si certaines plages de ponte se dégradent encore chaque années.

**Les populations restent dans un état critique à très critique de conservation**

- Tortue imbriquée en ponte : restauration lente depuis 1991 mais l’urgence demeure car les effectifs restent faibles et fragiles,
- Tortue imbriquée en alimentation : restauration lente depuis 1991 mais l’urgence demeure car les effectifs restent faibles et fragiles,
- Tortue verte en ponte : peu de restauration depuis 1991, urgence car les effectifs restent très faibles et très fragiles,
- Tortue verte en alimentation : restauration lente depuis une 15<sup>aine</sup> d’années mais effectifs encore faibles et fragiles,
- Tortue Luth en ponte : effectifs peu nombreux et évolution des populations non connue. les connaissances sur cette espèce restent encore insuffisantes pour définir précisément son statut de conservation.
- Tortue olivâtre et tortue caouanne, il n’existe à l’heure actuelle pas suffisamment de données aux Antilles Françaises pour statuer sur leur statut de conservation.



Photo : Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*).

## 2. Présentation des 5 espèces de tortues marines des Antilles

### Rappel des différentes espèces de tortues marines au niveau mondial

Le groupe des tortues marines ne compte que sept à huit espèces<sup>1</sup>.

- Famille des *Cheloniidae*
  - Genre *Chelonia*
    - Espèce : *Chelonia mydas* Tortue verte<sup>1</sup> (Green Turtle)
  - Genre *Natator*
    - Espèce : *Natator depressa* Tortue à dos plat (Flatback)
  - Genre *Caretta*
    - Espèce : *Caretta caretta* Caouanne (Loggerhead)
  - Genre *Lepidochelys*
    - Espèce : *Lepidochelys olivacea* Tortue olivâtre (Olive Ridley)
    - Espèce : *Lepidochelys kempii* Tortue de Kemp (Kemp’s Ridley)
  - Genre *Eretmochelys*
    - Espèce : *Eretmochelys imbricata* Tortue imbriquée (Hawksbill)
- Famille des *Dermochelyidae*
  - Genre *Dermochelys*
    - Espèce : *Dermochelys coriacea* Tortue luth (Leatherback)

<sup>1</sup> Note : La sous-espèce de tortue verte du Pacifique *Chelonia mydas agassizii*, est considérée par certains experts comme une espèce à part entière sous le nom de tortue noire, *Chelonia agassizii*

**Tableau 1** : Systématique des tortues marines actuelles (d’après Bowen *et al.*, 1993 ; Bowen & Karl, 1996)

---- Tortues s’alimentant et se reproduisant aux Antilles Françaises

---- Tortues s’alimentant aux Antilles Françaises (pas de données sur la reproduction)

### A – Présentation des trois espèces concernées par le Plan de Restauration

Le Plan de Restauration concerne 3 espèces de tortues marines s’alimentant et se reproduisant aux Antilles Françaises, il s’agit de la **tortue imbriquée** (*Eretmochelys imbricata*), de la **tortue verte** (*Chelonia mydas*) et de la **tortue luth** (*Dermochelys coriacea*).

Ces espèces sont présentées dans les fiches descriptives suivantes.

**La tortue imbriquée, *Eretmochelys imbricata***

Tableau 2 : Noms locaux et amérindiens des tortues marines aux Antilles Françaises (d’après Fretey, 1990 ; Fretay et Lescure, 1999 ; Pinchon, 1954)

Noms vernaculaires	Noms guadeloupéens	Noms martiniquais	Noms amérindiens
Tortue imbriquée	Karet	Karet	Cararou, Abalatali

**Identification**



- 2 paires d’écailles préfrontales
- bec dit « de faucon »



- écailles emboîtées les unes sur les autres



- Juvénile gris-marron uniforme

- |                                       |                       |
|---------------------------------------|-----------------------|
| - Distribution :                      | zones intertropicales |
| - Fidélité aux zones de pontes :      | très importante       |
| - Fidélité aux zones d’alimentation : | très importante       |
| - Habitat :                           | zones coralliennes    |
| - Période de Ponte :                  | Mai à Octobre         |
| - Maturité sexuelle :                 | entre 18 et 23 ans    |

**Objectif du Plan de Restauration pour les populations nidifiant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	OUI
- Diminution des effectifs :	Très importante
- Situation nécessitant des actions :	Urgentes
- Impact potentiel du plan de restauration :	Fort
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Prioritaire

**Objectif du Plan de Restauration pour les populations s’alimentant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	OUI
- Diminution des effectifs :	Très importante
- Situation nécessitant des actions :	Urgence moyenne
- Impact potentiel du plan de restauration :	Très fort
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Prioritaire

➔ **Objectifs :** - Augmentation sensible des effectifs des différentes « sous-populations » nidifiant aux Antilles Françaises. Cette augmentation devra passer par la croissance du nombre de femelles sur les principales plages de ponte déjà identifiées et par la re-colonisation de l’ensemble des sites favorables à la nidification de l’espèce (au rythme biologique de l’espèce).

- Augmentation sensible des effectifs de l’espèce en alimentation dans les eaux des Antilles françaises. Cette augmentation devra passer par la croissance des effectifs sur les zones d’alimentation déjà identifiées et pas la re-colonisation de l’ensemble des sites d’alimentation favorables à l’espèce.

**La tortue verte, *Chelonia mydas***

Tableau 3 : Noms locaux et amérindiens des tortues marines aux Antilles Françaises (d’après Fretey, 1990 ; Fretay et Lescure, 1999 ; Pinchon, 1954)

Noms vernaculaires	Noms guadeloupéens	Noms martiniquais	Noms amérindiens
<b>Tortue verte</b>	Tôti blan, tôti vêt, tortue	Tôti vêt, tôti blan, tôti soleil	Catallou ou Kadalu

**Identification :**



- 1 paire d’écailles préfrontales
- bec aplati



- écailles juxtaposées



- juvénile gris sur le dessus et blanc en dessous

- Distribution : circum-globale en 40°N et 40°S
- Fidélité aux zones de pontes : importante
- Fidélité aux zones d’alimentation : importante
- Habitat : herbiers de phanérogames marines
- Période de Ponte : Avril-Mars à Octobre-Novembre
- Maturité sexuelle : entre 25 et 30 ans

**Objectif du Plan de Restauration pour les populations nidifiant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	OUI
- Diminution des effectifs :	Très importante
- Situation nécessitant des actions :	Très urgentes
- Impact potentiel du plan de restauration :	Fort
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Hautement Prioritaire

**Objectif du Plan de Restauration pour les populations s’alimentant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	OUI
- Diminution des effectifs :	Très importante
- Situation nécessitant des actions :	Urgence moyenne
- Impact potentiel du plan de restauration :	Très fort
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Prioritaire

➔ **Objectifs :** - Augmentation sensible des effectifs des différentes « sous-populations » nidifiant aux Antilles Françaises. Cette augmentation devra passer par la croissance du nombre de femelles sur les principales plages de ponte déjà identifiées et par la re-colonisation de l’ensemble des sites favorables à la nidification de l’espèce (au rythme biologique de l’espèce).

- Augmentation sensible des effectifs de l’espèce en alimentation dans les eaux des Antilles Françaises. Cette augmentation devra passer par la croissance des effectifs sur les zones d’alimentation déjà identifiées et pas la re-colonisation de l’ensemble des sites d’alimentation favorables à l’espèce.

**La tortue Luth, Dermochelys coriacea**

Tableau 4 : Noms locaux et amérindiens des tortues marines aux Antilles Françaises (d’après Fretey, 1990 ; Fretay et Lescure, 1999 ; Pinchon, 1954)

Noms vernaculaires	Noms guadeloupéens	Noms martiniquais	Noms amérindiens
Tortue luth	Bataklin, batacl, toti fran	Tôti a klin, tôti cerkeil, kawan, tôti chaloup, tôti gran d’lo	Kawana

**Identification :**



- dorsale comportant 7 « rayons osseux »



- Pas d’écailles
- Carapace recouverte de « cuir »



- couleur du juvénile similaire à celle de l’adulte

- Distribution : 71°N et 47°S
- Fidélité aux zones de pontes : moyenne
- Fidélité aux zones d’alimentation : ?
- Habitat : pleine mer
- Période de Ponte : Février à Août
- Maturité sexuelle : autour de 10 ans

**Objectif du Plan de Restauration pour les populations nidifiant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	NON (aux Antilles Françaises, espèce peu présente)
- Diminution des effectifs :	-
- Situation nécessitant des actions :	peu urgentes
- Impact potentiel du plan de restauration :	Limité
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Secondaire

**Objectif du Plan de Restauration pour les populations s’alimentant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	?
- Diminution des effectifs :	-
- Situation nécessitant des actions :	peu urgentes
- Impact potentiel du plan de restauration :	Très limité
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Secondaire

➔ **Objectifs :** - Limitation des menaces d’origine humaine affectant cette espèce sur le territoire des Antilles Françaises afin d’obtenir des conditions favorables à l’augmentation de ses effectifs.

- Limitation des menaces d’origine humaine affectant cette espèce dans les eaux des Antilles Françaises afin d’obtenir des conditions favorables à l’augmentation de ses effectifs.

## **B – Présentation des autres espèces de tortue marine des Antilles**

### **La Caouanne, *Caretta caretta***

Tableau 5 : Noms locaux et amérindiens des tortues marines aux Antilles Françaises (d’après Fretey, 1990 ; Fretay et Lescure, 1999 ; Pinchon, 1954)

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Noms guadeloupéens</b>	<b>Noms martiniquais</b>	<b>Noms amérindiens</b>
<b>Caouanne</b>	Tôti jon	Kawan, tôti jon, tôti grand’lo	Allata ou Hallata

#### **Objectif du Plan de Restauration pour les populations nidifiant aux Antilles Françaises**

Cette espèce ne se reproduit pas dans les Antilles Françaises

#### **Objectif du Plan de Restauration pour les populations s’alimentant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	?
- Diminution des effectifs :	-
- Situation nécessitant des actions :	peu urgentes
- Impact potentiel du plan de restauration :	limité
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Secondaire

➡ **Objectifs :** Limitation des menaces d’origine humaine affectant cette espèce dans les eaux des Antilles Françaises afin d’obtenir des conditions favorables à l’augmentation de ses effectifs.

### **La tortue Olivâtre, *Lepidochelys olivacea***

Tableau 6 : Noms locaux et amérindiens des tortues marines aux Antilles Françaises (d’après Fretey, 1990 ; Fretay et Lescure, 1999 ; Pinchon, 1954)

<b>Noms vernaculaires</b>	<b>Noms guadeloupéens</b>	<b>Noms martiniquais</b>	<b>Noms amérindiens</b>
<b>Tortue olivâtre</b>	Ku ron	Zekal ron	

#### **Objectif du Plan de Restauration pour les populations nidifiant aux Antilles Françaises**

Cette espèce ne se reproduit pas aux Antilles Françaises.

#### **Objectif du Plan de Restauration pour les populations s’alimentant aux Antilles Françaises**

- Problématique de restauration :	OUI ?
- Diminution des effectifs :	Importante ?
- Situation nécessitant des actions :	urgence moyenne
- Impact potentiel du plan de restauration :	Très limité
- La restauration de cette espèce revêt un caractère :	Secondaire

➡ **Objectifs :** - Limitation des menaces d’origine humaine affectant cette espèce dans les eaux des Antilles Françaises afin d’obtenir des conditions favorables à l’augmentation de ses Effectifs.

### 3. Présentation des Antilles et de l’archipel guadeloupéen

L’archipel de la Guadeloupe est localisé dans l’arc des Petites Antilles (chapelets de plusieurs dizaines d’îles et îlets) situé au sud-est de la mer des Caraïbes (cf. Carte 1 et carte 2). Il est bordé à l’est par l’océan Atlantique et à l’ouest par la mer des Caraïbes.

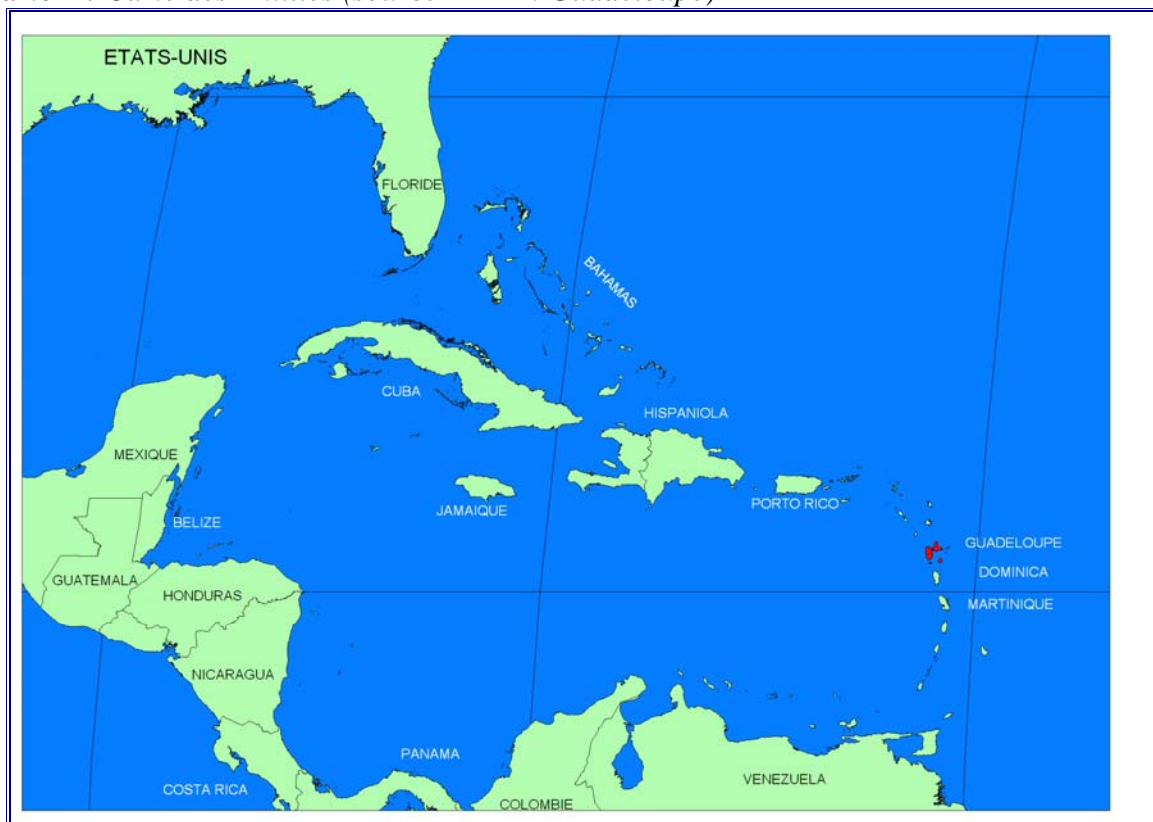
L’archipel comprend 7 îles principales et plusieurs dizaines îlets de très petite taille :

- La Guadeloupe (1 705 km<sup>2</sup> et 422 222 habitants) proprement dite comprend la Basse-Terre (848 km<sup>2</sup> et 180 km de côtes) et la Grande-Terre (590 km<sup>2</sup> et 260 km de côte). A cette île principale s’ajoutent les îles des Saintes, de Marie Galante, de la Désirade de Petite Terre ainsi que de nombreux îlots périphériques plus petits. Les îles du nord comprennent St Barthélemy et la partie française de St Martin.
- Marie-Galante (158 km<sup>2</sup> et 83 km de côte),
- L’archipel des Saintes constituées de Terre-de-Haut et Terre-de-Bas (13 km<sup>2</sup>), et de nombreux îlets,
- La Désirade (20 km<sup>2</sup> et 30 km de côte),
- Les Ilets de la Petite-Terre (1,7 km<sup>2</sup>),

Saint-Martin (52 km<sup>2</sup> et 72 km de côtes) et Saint-Barthélemy (21 km<sup>2</sup> et 32 km de côte) ont désormais le statut de collectivité d’outre-mer, incluses dans le groupe des îles du nord.

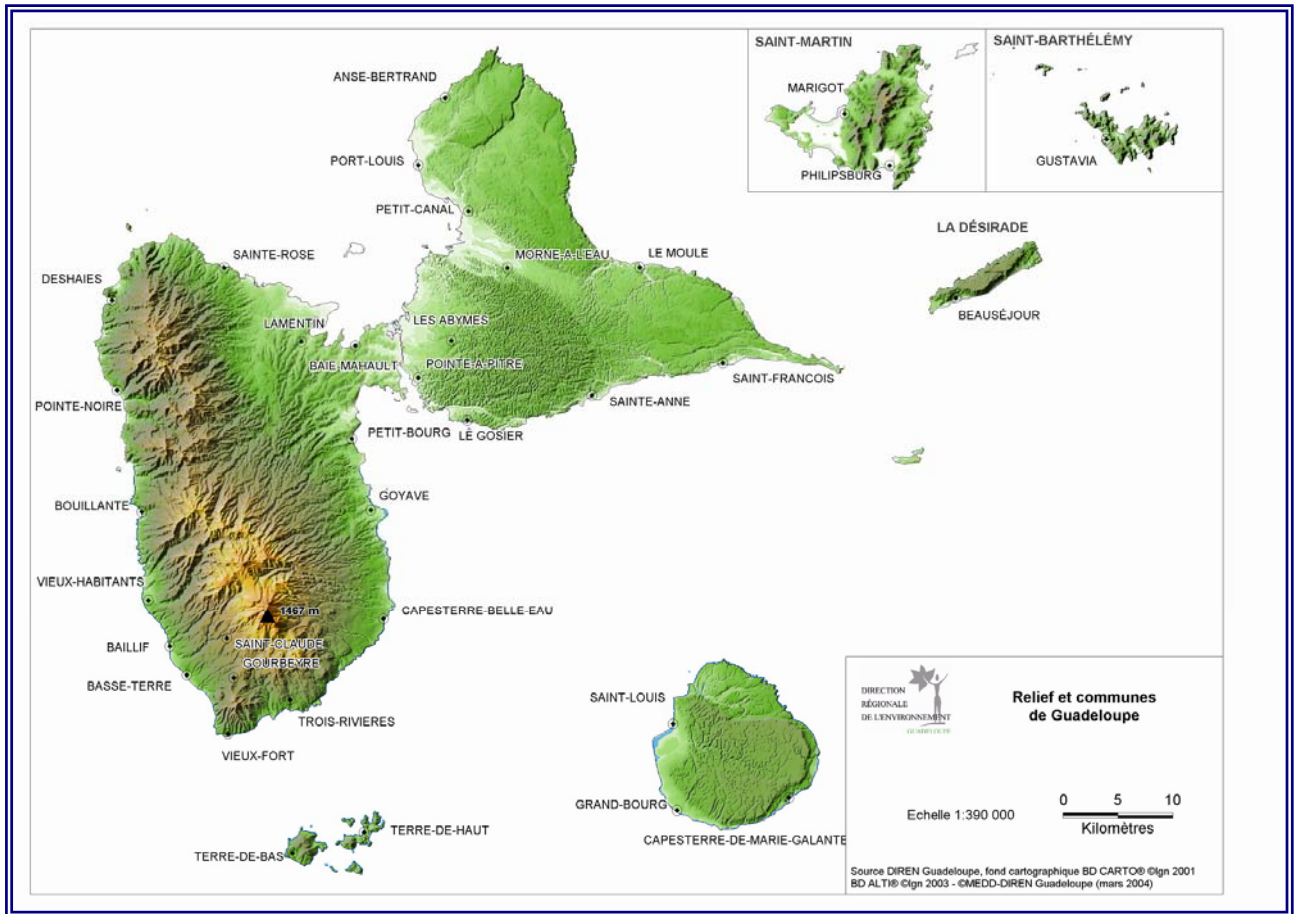
A ces parties terrestres, s’ajoute une importante zone marine, puisque la Zone Economique Exclusive<sup>1</sup> (ou ZEE) des Antilles françaises recouvre une superficie de 138 000 km<sup>2</sup> (cf. Carte 3).

**Carte 1 : Carte des Antilles (source DIREN Guadeloupe)**

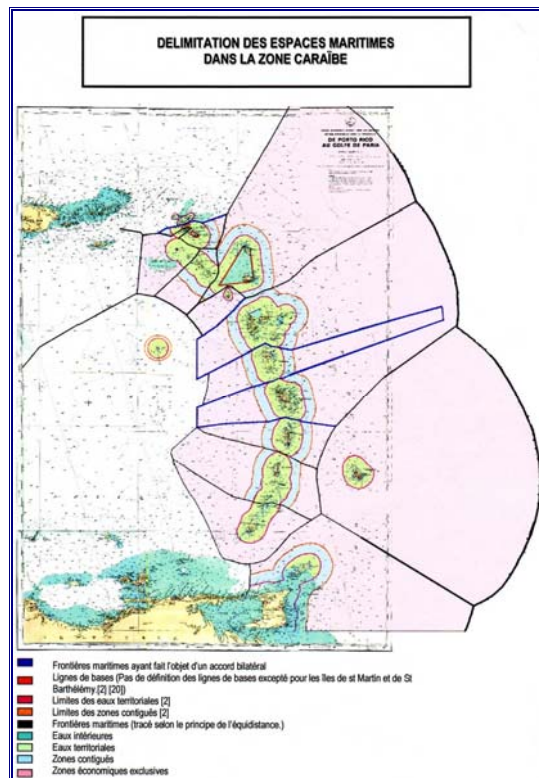


<sup>1</sup> Zone marine sur laquelle un pays décide seul de l’exploitation des ressources.

**Carte 2 : Carte de l’archipel de la Guadeloupe (source DIREN Guadeloupe)**



**Carte 3 : Localisation des Antilles françaises et de leur ZEE dans la Caraïbe**





# I. RAPPELS RELATIFS AU PLAN DE RESTAURATION

## *1. Présentation*

Les tortues marines ont longtemps constitué une ressource naturelle de la mer qui nourrissait en partie les populations mais qui a été largement surexploitée dans le passé et jusqu’aux années 1990.

Le Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises (Chevalier, 2005 révisé 2006) validé par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) en juin 2006, est le document de référence. Il fixe les stratégies et les objectifs permettant de caractériser l’état des populations des tortues marines dans les Antilles Françaises, d’identifier les principales menaces auxquelles elles doivent faire face, de limiter ces menaces, d’engager une coopération régionale et internationale autour de ce sujet et d’entreprendre des actions de communications pour sensibiliser au mieux le grand public à l’état des populations de tortues marines et aux actions entreprises pour leur restauration.

Le Plan de Restauration des tortues Marines des Antilles Françaises concerne les deux régions administratives françaises des Petites Antilles : la Guadeloupe et la Martinique où les problématiques de conservation des tortues marines sont assez comparables.

Ce Plan de Restauration décrit 7 objectifs (et sous-objectifs) à court et à long terme qui permettent de définir la politique de restauration des populations de tortues marines aux Antilles Françaises.

- A. Définition des objectifs à long terme du Plan de Restauration des Antilles Françaises
- B. Identification des sous-populations de tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises
- C. Détermination du statut de conservation des tortues marines des Antilles Françaises ;
- D. Identification des menaces portant sur les tortues marines aux Antilles Françaises
- E. Limitation de l’impact des menaces localisées dans les Antilles Françaises
- F. Détermination de l’aire de répartition des tortues marines des Antilles françaises ;
- G. Identification et limitation de l’impact des menaces portant sur les tortues marines des Antilles Françaises hors Antilles Françaises (programme de coopération régionale)

Trois documents portant sur une zone géographique déterminée, constitueront donc la partie opérationnelle du Plan de Restauration des tortues Marines des Antilles Françaises :

- le Plan d’Action Guadeloupe
- le Plan d’Action Martinique
- le Programme de Coopération Internationale à développer sur un territoire géographique plus large (région caraïbe).

Le Plan d’Action Guadeloupe a pour objectif d’assurer la reconstitution des « populations » de tortues imbriquées et de tortues vertes et de surveiller et protéger la « population » de tortue Luth.

Concernant le programme de coopération internationale, il est indispensable de préciser que les tortues marines sont des espèces migratrices qui exploitent l’ensemble de la zone biogéographique des Caraïbes, voire au-delà.

Les actions sur les sites de ponte ne peuvent s’envisager que parallèlement à des actions sur les sites d’alimentation (et vice et versa) qui peuvent parfois être éloignés de plus de 500km.

A l’échelle des Caraïbes, de nombreuses structures collaborent depuis 25 ans pour certaines d’entre elles, à la conservation de ce patrimoine. Un partenariat local et international restera ainsi un des moyens les plus efficaces pour restaurer les populations de tortues marines, élément culturel des antillais qui a failli disparaître.

Le Plan d’Action Guadeloupe aborde les points suivants :

- diagnostic de la situation des tortues marines sur l’archipel,
- bilan de l’important travail déjà réalisé par les différents partenaires,
- il hiérarchise les objectifs,
- il décline les 7 objectifs du plan de restauration et trois sous-objectifs complémentaires : les sous-objectifs C (2<sup>ème</sup> partie) : « Evaluation du plan de restauration », les sous-objectifs H : « Développement d’actions de sensibilisation et de communication » et les sous-objectifs I : « Mise en œuvre des moyens humains et financiers » en 124 actions qu’il hiérarchise aussi,
  - il décrit ces 124 actions en précisant la méthodologie et les protocoles scientifiques,
  - il permet de répartir ces actions géographiquement et entre chacun des partenaires,
  - il planifie ces actions dans le temps sur la période de 2007 à 2011,
  - il évalue financièrement les actions,
  - il évalue es besoins humains, matériels et financiers minimaux,
  - il liste les critères d’évaluation qui seront utilisés en 2011.

Le Plan d’Action Guadeloupe est prévu pour une durée de 5 ans.

En 2012, une réévaluation du statut de conservation des tortues marines sera réalisée ainsi qu’une évaluation des objectifs et des résultats. Il s’agira alors de recadrer les axes de travail pour les 5 années suivantes et rédiger à partir du premier, le deuxième Plan d’Action.

*Après 25 ans de recherche sur ces espèces au niveau mondial, la durée globale de restauration des populations de tortues suite à une exploitation presque totale des individus, est de plusieurs dizaines d’années (une tortue est adulte après 15 à 25 ans environ). (Cycle de vie Cf. annexe 1)*

Il est utile de préciser enfin que de nombreuses actions sont déjà menées depuis plusieurs années par les associations, les clubs de plongée, les établissements publics, certaines collectivités territoriales et les services de l’état, à savoir, la Direction Régionale de l’Environnement de Guadeloupe. (DIREN 971), ONF, ONCFS....

De nouveaux partenaires s’investissent désormais notamment les pêcheurs, le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Guadeloupe et la Direction Régionale des affaires maritimes ce qui montre une prise de conscience générale de cette problématique.

Ce Plan d’Action doit ainsi permettre de coordonner et d’accentuer le travail, les missions et les efforts de chaque partenaire afin d’agir plus efficacement sur les menaces.

Les moyens humains et financiers définis dans ce programme ambitieux constitueront évidemment des facteurs limitants mais non insurmontables.

## 2. Objectifs

### RAPPELS DU PLAN DE RESTAURATION DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANÇAISES (et donc des plans d'actions) 22/11/07, Lionel Dubief (ces rappels reprennent mots pour mots le contenu du PRTMAF)

#### Espèces prioritaires présentant une véritable problématique de restauration des populations p73 :

Tortue imbriquée et tortue verte

#### Espèces secondaires concernées par les actions visant à limiter les menaces mais non par une problématique de restauration des populations p73 :

Tortue Luth, Caouanne, Tortue Olivâtre

#### Problématiques de restauration aux Antilles françaises p73

- captures accidentelles liées à la pêche
- braconnage sur terre et en mer
- destruction ou la modification des habitats de ponte
- veille sur l'ensemble des autres facteurs limitant et mises en oeuvre d'actions ponctuelles sur certaines zones géographique

#### Problématiques de restauration hors des Antilles françaises p74

Possibilité que les principaux facteurs de mortalité des tortues des AF soient localisés hors AF et dans les îles autorisant encore la pêche

#### Principaux axes de travail du PRTMAF p74

- identifier et protéger les sites de ponte des tortues imbriquées et vertes aux Antilles françaises et limiter le braconnage sur ces sites

- réduire les mortalités liées aux captures accidentelles et limiter le braconnage en mer aux Antilles françaises

- réduire les menaces terrestres et marines dans les zones de la Caraïbe importantes pour la restauration des tortues aux Antilles françaises

- inventorier et suivre les effectifs en nidification et en alimentation pour évaluer l'impact des actions réalisées et modifier le cas échéant les priorités du 1<sup>er</sup> PRTMAF

#### Objectifs du plan de restauration des tortues marines des Antilles françaises Restaurer à un niveau encore inconnu les populations de tortues imbriquées et vertes

#### Objectifs du premier plan de restauration à évaluer en 2011 p79 à 81

##### Tortues imbriquées et vertes en nidification

- augmentation sensible sur 5 ans des effectifs des différentes « sous-populations » sur les principales plages de ponte et recolonisation des sites favorables peu ou non fréquentés

##### Tortues Luth en nidification

- limitation des menaces d'origine humaine aux Antilles françaises pour obtenir des conditions favorables à l'augmentation des effectifs

##### Tortues imbriquées et vertes en alimentation

- augmentation sensible sur 5 ans des effectifs en mer sur les sites déjà fréquentés et recolonisation des sites favorables peu ou non fréquentés

##### Tortues Luth, Caouanne et Olivâtre en alimentation

- limitation des menaces d'origine humaine aux Antilles françaises pour obtenir des conditions favorables à l'augmentation des effectifs

Durée de validité du 1<sup>er</sup> PRTMAF p83 : 2007-2011  
Evaluation en 2011 et définition des nouvelles priorités du second PRTMAF

#### Thèmes de travail du plan d'action de Guadeloupe liés aux axes de travail du PRTMAF

protection des habitats

pêche

coopération régionale

communication

protection des tortues marines : braconnage et soins

études et suivis des populations

### ***3. Rappels du statut légal des tortues marines et de leur habitat de vie.***

Les tortues marines sont des espèces intégralement protégées en Guadeloupe depuis 1991 et en Martinique depuis 1993.

Le dernier arrêté interministériel du 14 octobre 2005 interdit toute détention, transport ou commercialisation de tortues marines ou de productions issues des tortues marines en France et dans les Antilles françaises. Cette réglementation préserve également les habitats particuliers des tortues marines (lieux d’alimentation et plages de ponte).

La législation est présentée en *annexe 2*.

## II. DESCRIPTION DU PLAN D’ACTION

### *1. Qu’est ce que le Plan d’Action ?*

Le Plan d’Action constitue un document de travail pour tous les acteurs engagés dans la mise en œuvre du Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises. Ce document rappelle les objectifs de restauration à atteindre. Il regroupe l’ensemble des actions prévues pour atteindre ces objectifs en grands thèmes, et détaille la mise en œuvre de chacune de ces actions sous forme d’une fiche action.

Chaque action est détaillée afin que la structure de maîtrise d’œuvre puisse facilement discerner les points importants et les détails logistiques à prendre en compte.

La mise en œuvre du Plan d’Action est prévue sur une période de 5 ans (2007-2011). Une évaluation sera faite en fin de période afin d’estimer l’aboutissement de chaque action et l’atteinte des objectifs de restauration. A la suite de l’évaluation de ce premier plan, seront déterminés les nouveaux objectifs de restauration à atteindre ainsi que les nouvelles priorités à mettre en œuvre dans un second plan d’action de 5 ans (2012-2017).

Le Plan d’Action sera donc révisé tous les 5 ans et reconduit jusqu’à ce que les objectifs de restauration des Tortues Marines en Guadeloupe et aux Antilles Françaises soient pleinement atteints.

### *2. Les thématiques abordées*

Le Plan d’Action aborde 6 problématiques sur lesquelles les efforts doivent être concentrés :

- les **études et les suivis des populations** de tortues marines : il s’agit de toutes les actions entreprises afin de caractériser la situation et l’état des populations de tortues marines dans les Antilles,

- la **pêche** : il s’agit de toutes les actions entreprises pour identifier les menaces inhérentes à cette activité et en limiter les impacts,

- la **protection des tortues marines : braconnage et soins** ; il s’agit de toutes les actions entreprises pour caractériser le braconnage, le limiter voire l’enrayer, mais aussi les actions pour veiller aux soins et à l’accueil des animaux retrouvés blessés ou malades,

- la **protection des habitats** : il s’agit de toutes les actions entreprises pour identifier les menaces sur les habitats (plages de pontes et zones d’alimentation), les limiter et les actions de restauration de ces milieux,

- la **coopération internationale** : il s’agit de toutes les actions entreprises pour initier une coopération avec les autres pays de la Caraïbe afin d’optimiser la restauration à une échelle internationale

- la **communication** : il s’agit de toutes les actions entreprises afin de sensibiliser les divers publics, d’informer sur les menaces touchant les tortues marines et sur les actions mises en œuvre pour veiller à la restauration des populations de tortues marines.

### **3. Les priorités**

Le Plan d’Action se décline en 124 actions. Sur ces 124 actions, 18 ne sont pas détaillées dans une fiche car leur mise en œuvre est incluse dans le cadre de la mise en œuvre d’une autre action. Afin d’optimiser la mise en place du Plan de Restauration, une liste d’actions classées comme **prioritaires (P)** a été établie. Cela concerne 77 actions.

Ces actions devront être engagées de façon prioritaire lors du premier plan d’action 2007-2011.

Les actions classées comme « **non prioritaires à réaliser parallèlement à une action prioritaire ou de manière opportune** » (**PP**) (14 actions) seront présentées dans ce plan à titre indicatif. Il n’est pas prévu que ces actions soient mises en œuvre dans le cadre de ce premier Plan. Toutefois, elles pourront être envisagées si leur mise en œuvre est favorisée en terme de financement et de logistique par la mise en œuvre d’une action prioritaire. Les actions **prioritaires** et **non prioritaires à réaliser parallèlement à une action prioritaire ou de manière opportune** concernent 91 actions de ce plan. Des regroupements de certaines actions, au sein d’une même fiche action, ont parfois été effectués lorsque cela s’avérait judicieux.

D’autres actions classées « **non prioritaires** » (**NP**) ne seront pas détaillées dans ce premier Plan d’Action, mais elles devront être envisagées dans les plans d’action suivants. Cela concerne 15 actions.

Il n’existe pas de fiche action pour les actions du sous-objectif I qui seront rapidement expliqués dans la partie fonctionnement du Plan d’Action Guadeloupe.

### **4. Notion d’action régionales et d’actions communes**

Les tortues marines sont des espèces migratrices qui peuvent parcourir de longues distances entre leur zone d’alimentation et leur zone de reproduction. Aussi, il est fondamental d’envisager la restauration des populations de tortues marines à une échelle régionale voire internationale pour qu’elle soit efficace.

Une collaboration régionale est donc nécessaire et prévue afin de mettre en place certaines actions avec d’autres îles de la Caraïbe. Une **liste d’actions régionales** (Cf. *annexe 3*) a été déterminée et les fiches actions ont été rédigées par le chargé de mission Tortues Marines de la Martinique ; Claire Cayol. Ces fiches actions ont été validées par la DIREN Guadeloupe et sont intégrées dans ce présent Plan d’Action. Ces actions ne seront mises en œuvre dans le cadre d’un plan d’action régional dont les modalités n’ont pas encore été définies.

Les **actions communes** (Cf. *annexe 4*) sont des actions dont la mise en œuvre doit être effectuée dans les deux départements de façon conjointe, simultanée ou non, mais pour lesquelles un partenariat financier et technique est fondamental.

## **IMPORTANT**

**Il est fondamental de noter qu’entre le Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises et le Plan d’Action Guadeloupe, certaines actions sont devenues non prioritaires (NP) pour ce Plan d’Action et que d’autres ont disparu car intégrées dans la mise en œuvre d’autres fiches action compte tenu du contexte local et des enjeux de ce Plan sur 5 ans.**

### III. LES FICHES ACTION

#### 1. Notice explicative des fiches action

##### A- Modèle des fiches actions

Chacune des fiches du Plan d’action relatif au plan de restauration des tortues marines dans les Antilles Françaises se décline selon le même modèle. Chaque élément de la fiche est détaillé ci-dessous.

- **Thème :**

6 thématiques ont pu être discernées dans le Plan de Restauration. Un code de couleur a été attribué à chacun de ces thèmes. Les thèmes sont les suivants :

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>
--------------	---------------------------------------

<b>THEME</b>	<b>PECHE</b>
--------------	--------------

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : BRACONNAGE et SOINS</b>
--------------	---

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES HABITATS</b>
--------------	--------------------------------

<b>THEME</b>	<b>COOPERATION INTERNATIONALE</b>
--------------	-----------------------------------

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>
--------------	----------------------

<b>Sous-objectif</b>	<b>X.1</b>	<b>Intitulé du sous-objectif</b>
Action	X.1.1.	Intitulé de l’action
<i>Sous-action</i>	<i>X.1.1.1.</i>	<i>Intitulé de la sous-action (s’il y a lieu)</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	<b>X</b>
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	----------

Définit la <b>priorité</b> de l’action à mettre en œuvre <b>P</b> : action prioritaire <b>NP</b> : action non prioritaire <b>PP</b> : Action non prioritaire à réaliser parallèlement à une action prioritaire ou de manière opportune	Définit si l’action est commune entre la <b>Martinique</b> et la <b>Guadeloupe</b>	Indique le <b>budget global</b> envisagé pour mettre en œuvre l’action en question	Indique si l’action encourage le <b>volontariat indemnisé</b> pour réaliser le travail de terrain
---	--	--	---

- **Enjeux :**

Cette partie définit le but de l’objectif de façon générale nécessitant la mise en place d’une série d’actions.

- **Intérêt et contexte :**

Résume les connaissances déjà existantes relatives à l’action, les travaux déjà mis en œuvre et l’objectif premier de l’action.

- **Autre(s) action(s) directement concernée(s)**

Liste les actions liées à celle concernée par la fiche

- **Tableau de mise en œuvre :**

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Liste les grands résultats attendus à l’échéance du Plan
<b>LOCALISATION</b>	Liste des lieux où l’action sera mise en œuvre (s’ils sont définis)
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Liste toutes les actions et supports de communication envisagés pour transmettre l’information relative à l’action
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	C’est l’organisme responsable de la commande de l’action
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	C’est l’organisme ou l’acteur responsable de mettre en place l’action
<b>PRESTATAIRE</b>	C’est, s’il y a lieu, l’association ou la personne recrutée pour mettre l’action en oeuvre
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Tout acteur ou organisme lié à l’action
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Liste les grandes étapes à suivre pour mettre l’action en oeuvre
<b>DUREE</b>	Indique la durée de l’action, sa fréquence et la période à laquelle la mise en œuvre de l’action est envisagée
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Indique l’année de début de la mise en oeuvre
<b>BUDGET</b>	Indique le budget global envisagé pour l’action, et indique si celui-ci concerne le fonctionnement, la main d’œuvre, la prestation...

- **Indicateurs de réalisation :**

Les indicateurs de réalisation sont des moyens d’évaluer la mise en œuvre de l’action. Ils peuvent par exemple concerner le nombre de rapports ou de supports de communications réalisés sur le nombre prévus.

Ils peuvent aussi simplement indiquer si les résultats attendus en 2011 sont atteints, réalisés en partie ou non réalisés.

- **Indicateurs de résultats :**

Ces indicateurs reprennent l’objectif général sous lequel est listé l’action et établit si cette objectif est atteint ou non.



## **B- utilisation des fiches actions**

Chacune des actions listées dans le Plan d’Action est présentée sous forme d’une fiche qui sera distribuée au maître d’œuvre de l’action. L’objectif de ces fiches actions est de guider le maître d’œuvre en résumant les points importants à prendre en compte, ainsi que les traits directeurs de la mise en œuvre. Un schéma d’utilisation des fiches est présenté en *annexe 6*.

- **Présentation des fiches actions**

L’ensemble des fiches des actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan de Restauration des Tortues Marines aux Antilles Françaises entre 2007 et 2011 est listé dans ce plan d’action. Il s’agit d’**actions** définies comme **prioritaires (P)** mais aussi **d’actions régionales** dont la mise en œuvre est réalisée de façon conjointe entre La Guadeloupe et La Martinique pour des raisons financières, logistiques ou tout simplement d’intérêt scientifique.

Les actions **non prioritaires (NP)** ne sont pas présentées dans ce document. Leur mise en œuvre n’est pas envisagée dans le cadre du Plan 2007-2011. La rédaction des fiches est entamée mais les budgets et calendrier de ces actions ne sont pas encore déterminés.

Enfin, les actions **non prioritaires à réaliser parallèlement à une action prioritaire ou de manière opportune (PP)** sont présentées dans ce plan d’action. Les fiches sont incomplètes en matière de budget et de planning qui ne pourront être précisés qu’une fois que la mise en œuvre sera décidée. Celle-ci sera décidée si l’application d’une action prioritaire la favorise, en fournissant les moyens logistiques ou financiers nécessaires à cela.

- **« Distribution » des fiches action**

L’ensemble des acteurs du « réseau tortues marines » est responsable de la mise en œuvre de chacune des actions.

Chaque structure ou acteur du réseau pourra se proposer comme porteur de projet relatif à chaque action. Il lui sera alors indispensable de répondre à un « appel à projet » et de définir un cahier des charges.

Afin d’assurer la mise en œuvre la plus adéquate, il sera demandé à chaque porteur de projet de proposer un cahier des charges relatif à l’action choisie. Le(s) cahier(s) des charges du/des porteurs de projet potentiels seront examinés par le comité des experts et par le comité de pilotage. Si plusieurs cahiers des charges sont proposés par différentes associations pour une même action, les cahiers des charges seront examinés par le groupe d’expert et l’action sera attribuée au porteur de projet ayant la meilleure offre en matière de qualité de protocole, de financement, d’agenda, de compétences...

- **Monter le cahier des charges**

Le cahier des charges comprendra les grandes lignes de la fiche action mais détaillera de façon précise les budgets, acteurs financiers, protocoles, lieux d’étude, plannings, acteurs et prestataires mais aussi le retour et la diffusion des résultats.

Le montage des protocoles scientifiques se basera sur des recherches bibliographiques poussées justifiant le choix d’un protocole par rapport à un autre selon les expériences d’autres structures.

Le budget sera entièrement détaillé afin d’estimer les coûts de fonctionnement, le matériel, les frais de déplacement, et tout autre frais envisagés dans la mise en œuvre de l’action. Le porteur de projet sera chargé de la recherche de financements auprès des partenaires privés ou publics.

Les acteurs seront décrits dans le cahier des charges et les compétences justifiant leur capacité à mener l’action à terme seront présentées.

Un planning détaillé sera également présenté pour estimer la durée de l’action et la période et la fréquence à laquelle l’action est envisagée.

- **Mener l’action**

L’acteur ayant été désigné pour mettre l’action en œuvre devra s’acquitter du travail pour lequel il s’est engagé dans le temps imparti prévu dans son planning. La mise en œuvre respectera avec précision les procédures établies par le cahier des charges et les financements s’appliqueront sans faute aux domaines auxquels ils ont été attribués.

- **Rendre compte de l’action**

Tout au long de la mise en œuvre de l’action, l’animateur du réseau sera informé de l’avancée du travail et le diffusera dans l’Eko des Kawan afin de tenir l’ensemble du réseau informé de l’avancée des diverses actions. A l’issue de l’action un compte rendu devra être réalisé et les résultats pourront être présentés lors des réunions du réseau. .

Par ailleurs, la plupart des actions étant sujette à des financements d’ordre public ou privé (TOTAL, Nature et Découverte, Région...), il est indispensable de rendre compte aux acteurs financiers de l’utilisation de leurs fonds dans le cadre de l’action. Aussi, à l’issue de l’action, un rapport de synthèse reprenant les résultats de l’action, les financements utilisés et leur utilisation (justificatifs de paiement) sera rédigé et diffusé auprès des membres du réseau et des organismes financeurs. Cette condition est fondamentale pour l’attribution d’autres actions au maître d’œuvre.

**ATTENTION : Toute structure ne respectant pas les engagements de restitution des résultats et du rapport financier se verra soumis à un refus pour l’attribution d’une autre action tant que les conditions relatives à l’action précédente n’auront pas été remplies.**

- **Evaluer l’action**

Chaque action sera évaluée à l’aide des indicateurs mentionnés sur la fiche action. Ce sont les indicateurs qui permettront de juger de la bonne ou mauvaise réalisation d’une action, sa reconduite ou son interruption.

- **Communiquer autour de l’action**

L’ensemble des membres du réseau sera informé de l’avancée de la mise en œuvre des diverses actions par le bulletin bimestriel l’Echo des Kawan.

S’il y a lieu, une information du public par les médias sera envisagée.

## ***2. Les fiches des actions prioritaires***

Dans les pages qui suivent sont détaillées toutes les actions prioritaires dans le premier Plan d’Action. Elles sont présentées par thématiques afin de simplifier leur utilisation par les acteurs de la mise en œuvre de ce Plan d’Action.



**ACTIONS PRIORITAIRES**

**ETUDES ET SUIVIS  
DES  
POPULATIONS**



<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>				
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>A</b>	<b>Détermination des critères de restauration des tortues marines</b>
<b>ACTION</b>	A.1.	Réalisation d’une synthèse des données sur l’évolution des effectifs des différentes espèces de tortues marines aux petites Antilles depuis l’arrivée de l’homme

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Les données concernant les niveaux historiques des populations de tortues marines recueillies aux Antilles françaises sont souvent éparées et de qualité inconstante. Les habitats étant relativement similaires aux petites Antilles, il est probable que les populations de tortues marines aient été relativement semblables dans l’arc Antillais. Ces données permettraient d’avoir des informations de qualité sur les niveaux des effectifs de tortues marines.

**Intérêt et contexte :**

Les niveaux historiques ne peuvent constituer le seul argument permettant de fixer les objectifs de la restauration. Ils sont toutefois importants à prendre en considération dans la mise en place des critères et objectifs à long terme de la restauration. Les critères de restauration utilisés dans les autres pays de la Caraïbe mettant en place des mesures de restauration pourront également être pris en compte dans la définition de nos critères de restauration.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage Valorisation de cette synthèse dans le groupe de discussion sur la définition des objectifs à long terme du Plan de Restauration.
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Réseau, (interne) et vulgarisation. - Présentation aux réseaux des Petites Antilles par le biais du WIDECAS
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- Universités, musées, bibliothèques scientifiques, muséums d’histoire naturelle de la région, experts et coordinateurs du WIDECAS, IUCN, historiens... - Réseaux Tortues Marines Martinique et Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Rédiger une synthèse bibliographique et archéozoologique susceptible d’intéresser les acteurs des Petites Antilles
<b>DUREE</b>	Non définie
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
L’étude intègre la totalité des données archéozoologiques disponibles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Les acteurs et experts caribéens ont été contactés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les objectifs de restauration à long terme définis intègrent les données historiques	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Action Régionale

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>				
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>B</b>	<b>Identification des « sous-populations » de tortues marines nidifiant aux Antilles</b>
ACTION	B.1.	Réalisation d’une synthèse des données (publiées, en cours de publication et non publiées) sur la structure des « sous-populations » au sein des populations de tortues marines nidifiant dans les Antilles

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Mieux appréhender la structure des populations de tortues marines des Petites Antilles et des antilles. Connaître la structure génétique générale des populations de tortues marines de la région afin de mieux appréhender la compréhension du fonctionnement de la population des différentes espèces de tortues marines en Martinique et en Guadeloupe.

**Intérêt et contexte :**

Etape préalable aux études locales permettant l’identification des « sous-populations » présentes au niveau local. L’identification de sous populations partagées avec des îles (pays) proches pourrait orienter les mesures de restauration. De même, l’identification de « sous-populations » isolées sur des sites donnés des Antilles Françaises serait un élément d’orientation des mesures de conservation.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage - Valorisation de cette synthèse
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Diffusion interne au réseau
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- universités, musées, bibliothèques scientifiques, muséums d’histoire naturelle de la région, experts et coordinateurs du WIDECAS, IUCN... - animateurs des réseaux - Réseaux Tortues Marines Martinique et Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Rédiger une synthèse bibliographique exhaustive des données disponibles sur la génétique et la structure des populations (ex : baguage) des tortues marines des Antilles. Les personnes ressources des différents réseaux fourniront une information conséquente sur les retours de bagues et la fidélité des tortues à leurs sites de ponte. Il est important de tenir compte des données publiées, mais aussi des nombreuses données non publiées.
<b>DUREE</b>	Non définie à l’heure actuelle
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini à l’heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
L’étude intègre la totalité des données de génétique des tortues marines publiées et non publiées disponibles dans les Antilles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La synthèse est prise en compte dans la synthèse au niveau local et dans le bilan des connaissances du prochain Plan d’Action	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>						
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>B</b>	<b>Identification des « sous-populations » de tortues marines nidifiant aux Antilles</b>
<b>ACTION</b>	B.2.	Réalisation d’une étude génétique des tortues marines nidifiant dans les Antilles Françaises

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	<b>X</b>
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	----------

**Enjeux :**

Identifier des « sous-populations » isolées depuis un laps de temps suffisamment long.

**Intérêt et contexte :**

Des prélèvements tissulaires en vue d’analyses génétiques sont récoltés en Martinique et en Guadeloupe. Comparer les haplotypes présents sur les sites des Antilles Françaises aux autres sites de la Caraïbe permettrait d’identifier des « sous-populations », à l’échelle desquelles pourraient être mises en place des actions de conservation. Des études phylogéographiques pourraient également être réalisées.

Ces prélèvements concernent en Martinique les tortues imbriquées et luth, en Guadeloupe, les tortues vertes, imbriquées et luths.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage - Valorisation de cette synthèse dans les méthodes de suivi des populations ainsi que dans la définition des mesures conservatrices
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Diffusion interne au réseau - Diffusion auprès des réseaux caraïbéens
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- universités, experts et coordinateurs du WIDECAS... - animateurs des réseaux - Réseaux Tortues Marines Martinique et Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Prélèvement et analyse du matériel génétique (définition d’un protocole d’échantillonnage) et comparaison avec les autres sites Caraïbéens. Une mise en œuvre locale sera nécessaire mais cette étude devra impliquer les réseaux voisins et le WIDECAS... - Elaborer une convention avec les autres pays caraïbéens pour récupérer les données
<b>DUREE</b>	Non définie à l’heure actuelle
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini à l’heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

Indicateurs de réalisation	
La synthèse génétique a été réalisée à partir d’un nombre d’échantillons supérieur ou égal à 50	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

Indicateur de résultats	
Prise en compte de cette synthèse dans la synthèse réalisée au niveau local et dans le prochain Plan d’Action	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>					
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>C</b>	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>C.1.</b>	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines (incluant chaque sous-population) nidifiant</b>
ACTION(S)	C.1.1.	Etudier l'évolution des effectifs des tortues marines nidifiant sur différentes plages index
<i>Sous-action</i>	<i>C.1.1.1.</i>	<i>Test et validation des protocoles sur les plages index</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>6 200€</b>	Bénévolat valorisé	3*2j
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	---------------	--------------------	------

### Enjeux

Les inventaires et les suivis permettent de suivre en complément avec d'autres informations, l'évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des population et des sous-populations (dynamique de population) et permettent de contrôler l'efficacité du plan de restauration et de « tirer la sonnette d'alarme » dans le cas où les effectifs suivis cesseraient d'augmenter. Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

### Intérêt et contexte

Les protocoles 15 nuits, sont en place en Guadeloupe (à Bouillante et deux fois 15 nuits, Marie Galante et Trois Ilets - Folle Anse) et en Martinique (15 nuits ; Salines, Diamant et Prêcheur). Une validation de ces protocoles est en cours en 2007, proposée par R. Bjorkland et M. Girondot.

Les protocoles « traces » sont réalisés en Guadeloupe notamment sur les sites de Cluny à Sainte Rose, de Grande Anse à Deshaies et de Grande Anse à Trois Rivières ainsi que sur les plages de Petite Terre ; en Martinique, sur les plages de Charpentier et du Prêcheur.

La problématique est de parvenir à déceler une variation d'effectifs significative en un minimum d'années et le suivi sur une trop courte période comme 15 nuit nécessiterait plus de 20 ans de suivi. D'autre part, les suivis nocturnes mobilisent beaucoup de moyens financiers et humains. Il existe donc un risque qu'ils ne puissent pas se réaliser tous les ans sur une période de 10 ou 20 ans. Il est donc indispensable de définir un protocole fiable et à moindre coût.

### Autre(s) action(s) concernée(s)

C.1.1.2. Etudier l'évolution des effectifs de tortues marines nidifiant sur différentes plages index

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Protocole de suivi de la dynamique des populations est testé et validé par le groupe d’experts
<b>LOCALISATION</b>	Ensemble de l’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	-
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	universités
<b>PARTENAIRE(S)</b>	-
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- action partiellement achevée (rapport de Godgenger et Girondot) - étendre ce protocole à l’ensemble des sites et des espèces de tortues marines
<b>DUREE</b>	-
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action achevée en 2007
<b>BUDGET</b>	6 200€ pour l’équipement, le fonctionnement : frais de personnel (6 jours salariés), frais de déplacement

### Indicateurs de réalisation et de résultats

Indicateurs de réalisation	
Protocole de suivi corrigés si nécessaire et validé par les statisticiens	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Indice d’abondance choisi par les experts et les statisticiens	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Protocoles établis sur l’ensemble des sites index	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

Indicateur de résultats	
La dynamique de population des tortues marines en ponte sur les plages index est connue	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>		
--------------	---------------------------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>C</b>	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>C.1.</b>	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines (incluant chaque sous-population) nidifiant</b>
ACTION(S)	C.1.1.	Etudier l'évolution des effectifs des tortues marines nidifiant sur différentes plages index
<i>Sous-action(s)</i>	<i>C.1.1.2.</i>	<i>Etudier l'évolution des effectifs de tortues marines nidifiant sur différentes plages index</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>144 720€</b>	Bénévolat valorisé	750j
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	-----------------	--------------------	------

### Enjeux

Les inventaires et les suivis permettent de suivre avec d'autres informations l'évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des population et des «sous-populations» (dynamique de population) et permettent de contrôler l'efficacité du plan de restauration et de «tirer la sonnette d'alarme» dans le cas où les effectifs suivis cesserait d'augmenter.

Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

### Intérêt et contexte

Cette action consistera à obtenir un indice ponctuel d'abondance permettant de suivre l'augmentation, la stabilisation ou la diminution années après années des effectifs de tortues marines nidifiant sur certains sites appelés plages index.

La problématique majeure reste la continuité des suivis sur plusieurs années et le respect des protocoles qui imposent un investissement en temps très important pour les participants. Il est donc nécessaire de disposer chaque année de moyens humains et financiers suffisants.

#### Concernant la réalisation des suivis

Ces plages sont sélectionnées en fonction de la présence potentielle d'une sous-population, de la proximité de personnes disponibles et réparties sur l'ensemble de l'archipel.

Les protocoles de recueil de données sur le terrain doivent évidemment rester identiques chaque année pour comparer les résultats d'une année sur l'autre.

#### Concernant l'historique des suivis

Après 6 ans au moins de prospection, les différentes plages fréquentées par les tortues sont en partie connues et les plages index sont désormais pratiquement définies.

Les seules plages index suivies depuis plusieurs années selon les protocoles sont celles de Trois Ilets et Folle Anse à Marie Galante et de Bouillante pour les tortues imbriquées. Plusieurs autres plages ont fait l'objet d'inventaires depuis plusieurs années mais les moyens humains disponibles ne permettaient pas de respecter les protocoles et les données ne seront pas ou qu'en partie exploitables.

Depuis 2004, le réseau s'est suffisamment développé pour que la plupart des plages index soient désormais suivies selon les protocoles.

Sur l’Ilet Fajou, le deuxième grand site de ponte actuellement connu en Guadeloupe où la dynamique de population peut être significative, l’organisation du suivi alourdie par l’isolement de l’îlet, doit encore faire l’objet d’une mise en commun des moyens humains et logistiques (Réserve Naturelle et Kap’Natirel) afin d’obtenir un jeu de données exploitables.

Concernant l’analyse des données et de la dynamique de population

Les protocoles sont en cours de validation pour ce qui concerne l’analyse finale de la dynamique de population sur plusieurs années de suivi. Ce domaine étant l’affaire des spécialistes en biostatistique, des contacts sont en cours avec certains laboratoires et notamment avec Marc Girondot, membre du groupe d’expert du Plan de Restauration, Professeur à l’Université Paris-Sud-Orsay, biostatisticien et spécialiste des tortues marines.

Une convention avec ces laboratoires devra être signée.

Les résultats finaux de l’évolution des effectifs sur 5 ans ou plus de suivi seront normalement fournis en 2011 afin de préparer notamment l’évaluation du Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises. D’ici là, seules des tendances d’une année à l’autre pourront être précisées (en pourcentage d’augmentation par exemple).

**Autre(s) action(s) concernée(s)**

Durant les campagnes de terrain, 3 autres actions sont réalisées simultanément : B2. Réalisation d’une étude génétique des tortues marines nidifiant en Guadeloupe, B3.1 Etudier la fidélité aux sites de ponte par identification individuelle et suivi des traces et F1.2 Réaliser une étude de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant en Guadeloupe par identification individuelle des femelles par bagues

Autres actions concernées : C1.1.1 test et validation des protocoles sur les plages index / C.I (2<sup>ème</sup> partie) Réévaluer les statuts de conservation des tortues marines aux Antilles Françaises en 2011 / H.2.7 signature d’une convention sur l’utilisation et la propriété des données.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- application des protocoles validés dans l’action C.1.1.1. au moins la dernière année de ce premier plan d’action - l’évolution du nombre de femelles sur les 5 ans ou plus est connue pour chaque espèce ou sous-population sur chacune des plages index et de manière indicative sur l’ensemble des plages index et l’ensemble de l’archipel Guadeloupe (analyse complémentaire des données diverses ou d’inventaire)
<b>LOCALISATION</b>	Pour chaque espèce, 2 à 5 plages index sont nécessaires selon le Plan de Restauration afin d’obtenir une vision globale de l’évolution des effectifs au niveau géographique et au niveau de certaines sous-populations. <u>Suivi des populations de tortue imbriquée</u> : 4 plages index en Guadeloupe et une plage index aux Saintes, à Marie-Galante et à Petite Terre. <u>Suivi des populations de tortue verte</u> : 2 plages index en Guadeloupe et une plage index aux Saintes, à Marie-Galante et à Petite Terre. <u>Suivi des populations de tortue Luth</u> : 3 plages index en Guadeloupe et une plage index aux Saintes. A noter qu’étant donné l’importance des moyens à mobiliser, les îles suivantes ne pourront pas être suivies : la Désirade, Saint-Barthélemy, Saint-Martin
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Les suivis constituent une des informations principales à divulguer afin de sensibiliser la population sur la faiblesse des effectifs et l’urgence de limiter les menaces. La plupart des actions destinées à communiquer les informations du Plan de Restauration et sensibiliser le public ou certains acteurs sont donc concernées.
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et structure de mise en oeuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Universités, réseau tortues marines, bénévoles
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Obtenir l’autorisation de la RN du Grand Cul de Sac Marin pour que des équipes réalisent les suivis sur 15 nuits, - Faire le point sur le partenariat avec les gestionnaires d’espaces naturels maîtres d’oeuvre (PN, RN), - Faire le point sur les disponibilités des bénévoles et dresser le calendrier saisonnier des inventaires, - Contacter les universités et gérer l’inscription des stagiaires, - Organiser l’arrivée des personnes en stage/salariés, leur moyen de déplacement et de logement, - Gérer l’encadrement des stagiaires sur les 4 mois de la saison et lors de la réalisation des rapports de stage, - Réalisation des suivis par l’animateur du réseau, et si besoin d’une partie des suivis par un salarié saisonnier, - Clôturer la saison de terrain (rangement, inventaires, départ des stagiaires/salariés), - Récolter les données des différentes structures, - Adapter et enregistrer les données aux bases de données utilisées et réaliser les synthèses annuelles sur chacune des plages index, - Réaliser la synthèse finale des suivis sur les 5 ans ou plus.
<b>DUREE</b>	2007-2011 pour les suivis, 2010 et 2011 pour la synthèse
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007 et 2010 pour l’équipement, 2010 pour la synthèse
<b>BUDGET</b>	144 720€ pour 633 jours salariés, 750j de bénévolat valorisé, équipement, fonctionnement, renouvellement de l’équipement (en 2010)



**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de plages index suivies sur nombre de plages index identifiées	.....%
Production d'un graphique validé par les experts et les statisticiens : évolution sur 5 ans de l'indice d'abondance des tortues marines en ponte par plage index primaire	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La dynamique de population des tortues marines en ponte sur les plages index est connue	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS					
SOUS-OBJECTIF	C	Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe					
SOUS-OBJECTIF	C.1.	Détermination du statut de conservation des tortues marines (incluant chaque sous-population) nidifiant					
ACTION(S)	C.1.2.	Récolter et analyser les données complémentaires hors plage index du réseau tortues marines					
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	1 760€	Bénévolat valorisé	50j

### Enjeux

Les inventaires et les suivis permettent de suivre en complément avec d’autres informations, l’évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des population et des sous-populations (dynamique de population) et permettent de contrôler l’efficacité du plan de restauration et de « tirer la sonnette d’alarme » dans le cas où les effectifs suivis cesserait d’augmenter. Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

### Intérêt et contexte

Les données complémentaires ou « données diverses » correspondent aux observations recueillies tout au long de l’année dans un cadre hors protocole scientifique et par tout le monde : observations de ponte, de tortues en ponte, d’écoulements, de traces, ... (les observations en mer ne sont pas concernées).

Depuis le recrutement de l’animateur du réseau, ces données sont enregistrées et traitées selon leur qualité.

Ces données permettent notamment d’avoir une idée très générale de la fréquentation des plages, de la présence et de la répartition des espèces mais ne sont pas ou très peu exploitables quant à l’évaluation des effectifs et leur évolution dans le temps. Elles fournissent néanmoins parfois des informations originales sur la présence en ponte de certaines espèces sur certaine plage.

Leur nombre devrait normalement augmenter parallèlement à la restauration des populations mais comme l’effort de récolte ne sera pas constant sur le temps, ce paramètre manquera de fiabilité.

### Autre(s) action(s) concernée(s)

C.I (2<sup>ème</sup> partie) Réévaluer les statuts de conservation des tortues marines aux Antilles Françaises en 2011

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Intégration des données dans l’inventaire des plages importantes, - Base de données complétée, - Synthèse annuelle dans l’Eko des Kawann. - Synthèse en 2011 sur l’évolution annuelle du nombre de données
<b>LOCALISATION</b>	Toutes les plages de l’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Certaines personnes transmettent leur observation par téléphone ou mail. La réponse permet de sensibiliser les personnes et de fournir des informations sur le réseau et la protection des tortues. La synthèse annuelle sera diffusée dans l’Eko des Kawann
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et structure de mise en oeuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Réseau Tortues Marines, les bénévoles et le public
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Répondre aux mails au par téléphone aux personnes qui fournissent des observations, - Récolter les données des différentes structures en fin d’année, - Traiter les données et les enregistrer dans la base de données, - Réaliser la synthèse annuelle dans l’Eko des Kawann, - Réaliser la synthèse en 2011 sur l’évolution annuelle du nombre de données
<b>DUREE</b>	2007-2011 pour la récolte et le traitement des données, 2011 pour la rédaction de la synthèse sur 5 ans
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	1 760€ pour le fonctionnement : frais de personnels (16 jours salariés et 50 jours de bénévolat valorisé)

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Programme de récolte de données diverses opérationnel et retour régulier de données sur la ponte des tortues	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Données disponibles et synthétisées	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Un protocole de récolte des données est mis en point et validé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS					
SOUS-OBJECTIF	C	Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe					
SOUS-OBJECTIF	C.1.	Détermination du statut de conservation des tortues marines (incluant chaque sous-population) nidifiant					
ACTION(S)	C.1.3.	Identifier les plages de ponte importantes de tortues marines					
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	32 490€	Bénévolat valorisé	

### Enjeux

Les tortues marines sont dépendantes de la qualité des habitats sur les sites d’alimentation et sur les sites de ponte. La restauration des populations nécessite donc de connaître et de conserver ou restaurer ces différents habitats.

D’autre part, les inventaires et les suivis permettent de suivre avec d’autres informations l’évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des population et des sous-populations (dynamique de population) et permettent de contrôler l’efficacité du plan de restauration et de « tirer la sonnette d’alarme » dans le cas où les effectifs suivis cesseraient d’augmenter. Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

### Intérêt et contexte

Il s’agit d’identifier les principales plages de nidification accueillant un grand nombre de nids de tortues imbriquées et vertes à partir des informations diverses récoltées par le réseau et de prospections de terrain (recherche de traces d’activités de pontes) Celles jugées suffisamment importantes justifieront la mise en œuvre de mesures de protection ou de conservation. De nouveaux sites de ponte importants pourront aussi être découverts.

Ces inventaires permettront de connaître les différents sites de ponte de ces 2 espèces et d’estimer de manière plus ou moins précise le nombre de femelles total de chaque espèce sur l’archipel Guadeloupéen.

Ces inventaires ne concerneront pas les tortues Luth vu leur faible de fidélité à une plage de ponte et seules les données diverses seront recueillies.

### Autre(s) action(s) concernée(s)

C.I (2<sup>ème</sup> partie) Réévaluer les statuts de conservation des tortues marines aux Antilles Françaises en 2011 / E.3.2. Limiter les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données complétée,</li> <li>- carte de répartition des populations pondueuses de chaque espèce sur un maximum de plages de l’archipel</li> <li>- Evaluation de l’activité de ponte en nombre de traces sur un maximum de plages de l’archipel</li> <li>- Estimation du nombre total de femelles en ponte de chaque espèce sur l’ensemble de l’archipel</li> <li>- Cartes de répartition des plages importantes par comparaison des résultats d’une plage à l’autre</li> </ul>
<b>LOCALISATION</b>	Toutes les plages de l’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	H.1.12. vulgariser les résultats des études scientifiques / H1.13 Mettre en ligne l’étude sur le site Internet
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et structure de mise en oeuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Réseau Tortues Marines, les bénévoles, stagiaires, personnel et stagiaires du Parc National et des Réserves Naturelles
<b>MISE EN OEUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir l’autorisation des gestionnaires du littoral de réaliser les inventaires,</li> <li>- Faire le point sur le partenariat avec les gestionnaires d’espaces naturels maîtres d’oeuvre (PN, RN),</li> <li>- Dresser le calendrier saisonnier des inventaires,</li> <li>- Contacter les universités et gérer l’inscription des stagiaires,</li> <li>- Organiser l’arrivée des personnes en stage/salariés, leur moyen de déplacement et de logement,</li> <li>- Assurer la logistique financière (enregistrement des achats/dépenses, paiements, remboursement des frais,...),</li> <li>- Gérer l’encadrement des stagiaires,</li> <li>- Enregistrer les informations dans les bases de données,</li> <li>- Réaliser la synthèse annuelle des comptages (rapports de stage),</li> <li>Réaliser la synthèse finale sur les 5 ans</li> </ul>
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action déjà entamée
<b>BUDGET</b>	32 490€ sur 5 ans pour le fonctionnement (74 jours salariés et 780 jours de stagiaires)

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Plages de ponte importantes identifiées pour chaque espèce de tortues marines présente en ponte	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de plages étudiées <i>sur</i> nombre de plages de Guadeloupe	.....%
Hiérarchie des plages diffusée aux gestionnaires des sites	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La statut des tortues marines nidifiant est connu	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>				
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>C</b>	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	C.2.	Détermination du statut de conservation des populations de tortues marines en alimentation en Guadeloupe
ACTION(S)	C.2.1.	Etudier l'évolution des effectifs des tortues marines en alimentation sur les sites de plongée
<i>Sous-action(s)</i>	C.2.1.1.	<i>Tester le protocole INA-SCUBA</i>
	C.2.1.2.	<i>Etudier l'évolution des effectifs de tortues marines en alimentation sur les sites de plongée</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>20 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	----------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les inventaires et les suivis permettent de suivre avec d'autres informations l'évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des populations et des « sous-populations » (dynamique de population) et permettent de contrôler l'efficacité du plan de restauration et de « tirer la sonnette d'alarme » dans le cas où les effectifs suivis cesseraient d'augmenter.

Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Le protocole INASCUBA est en place en Guadeloupe depuis fin 2002 dans certains secteurs et 2003 pour d'autres. Il a permis la collecte de plus de 15000 sorties en plongée par les centres de plongée. L'analyse de ces données en 2007 (*Houmeau, 2007*) a permis de valider l'intérêt de ce protocole en tant qu'indicateur des variations d'observations de tortues marines en plongée. Il est à noter que ce protocole, basé sur le volontariat des centres de plongée à répertorier toutes leurs plongées et les observations ou non observation de tortues marines faites au cours de celles-ci, atteint ses limites en matière de qualité de données concernant les observations de tortues vertes. En effet, les centres de plongée exerçant leur activité principalement sur les zones de récifs coralliens, les observations de tortues vertes, qui sont inféodées aux herbiers de phanérogames marines, sont marginales et donc statistiquement inutilisables.

Une réflexion est en cours avec la Martinique pour établir la mise en ligne d'un formulaire de signalement des observations de tortues marines.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

C.2.1.2. étudier l'évolution des effectifs des tortues marines en alimentation sur les sites de plongée.

C.2.3. Etudier l'évolution des effectifs de tortues en alimentation sur différents sites suivis par transect ou par un autre protocole

F.2.3. Réaliser une étude sur la fidélité aux sites d'alimentation par identification individuelle

H.2.3. Valoriser l'implication des clubs participant au protocole INA-SCUBA

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L’application des protocoles INA-SCUBA et l’analyse des données sur plusieurs années permettent de suivre la dynamique de population (les tendances d’évolution)</li> <li>- Un protocole est défini et validé pour couvrir l’ensemble du territoire et suivre les tortues vertes et les tortues imbriquées</li> <li>- Les améliorations à apporter au protocole INASCUBA ont été intégrées dans une version modifiée de ce protocole</li> <li>- Production, par zone, par espèce et par protocole, après 5 ans, d’un graphique montrant les indices d’abondance calculés</li> </ul>
<b>LOCALISATION</b>	Les sites de plongée de la Guadeloupe depuis 2002 et de la Martinique depuis 2007
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole INASCUBA validé, distribué aux centres de plongée participant au projet. Il comporte une notice explicative de fonctionnement, un formulaire d’entrée des observations, et un guide d’identification des différentes espèces de tortues marines.</li> <li>- Récolte des données par les têtes de réseau auprès des clubs plusieurs fois par an</li> <li>- rédaction et diffusion d’une synthèse par an et après 5 ans</li> </ul>
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	un spécialiste des tortues marines ou un étudiant de master pour analyser ces données et valider la pertinence du protocole
<b>PARTENAIRE(S)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- universitaires, clubs de plongée</li> <li>- têtes de réseau</li> </ul>
<b>MISE EN OEUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser les noms des sites de plongée pour tous les clubs</li> <li>- Etablir un protocole permettant d’avoir un suivi à l’échelle de la Guadeloupe pertinent et qui inclut la tortue verte et la tortue imbriquée</li> </ul>
<b>DUREE</b>	Action C.2.1.1. achevée, C.2.1.2. entre 2008 et 2012, 1 mois par an pour la collecte, l’analyse des données et la rédaction de la synthèse
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Mise en œuvre du protocole entamée depuis 2002 pour certaines zones et 2003 pour d’autres. Test du protocole effectué en 2007
<b>BUDGET</b>	Pour C.2.1.1. action achevée pas de budget Pour C.2.1.2. 20 000€ sur 5 ans

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Des protocoles permettant de couvrir l’ensemble du territoire et concernant les tortues vertes et les tortues imbriquées sont testés et validés par le groupe d’expert	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La dynamique de population des tortues marines en alimentation est connue	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS					
SOUS-OBJECTIF	C	Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe					
SOUS-OBJECTIF	C.2.	Détermination du statut de conservation des populations de tortues marines en alimentation en Guadeloupe					
ACTION(S)	C.2.3.	Etudier l'évolution des effectifs de tortues en alimentation sur différents sites suivis par transect ou par un autre protocole					
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:	X	Coût Total:	16 000€	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les inventaires et les suivis permettent de suivre avec d'autres informations l'évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des populations et des « sous-populations » (dynamique de population) et permettent de contrôler l'efficacité du plan de restauration et de « tirer la sonnette d'alarme » dans le cas où les effectifs suivis cesseraient d'augmenter.

Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Le protocole INASCUBA qui vise au suivi des tortues marines en alimentation sur les sites de plongée ne prend pas en compte un certain nombre de zones où les tortues sont présentes. Les centres de plongée plongent de façon presque systématique sur des zones de récifs coralliens. Ainsi, au cours de l'étude des données issues de ce protocole (V. Houmeau, 2007), il a pu être établi que le protocole n'est pas valable :

- dans le cas des tortues vertes dont les observations en zones coralliennes sont marginales
- pour les zones d'herbiers à phanérogames marines
- pour les zones sur lesquelles les centres de plongée n'exercent pas leur activité, c'est le cas notamment de la côte au Vent

Un protocole de suivi par transect permettrait l'étude de l'évolution des effectifs des tortues marines sur toutes ces zones. Un protocole de ce type a été mis en œuvre par l'association *Evasion Tropicale* à Bouillante, le protocole mis en place et les résultats sont transmis parallèlement. Ce protocole devrait être testé afin d'être validé.



Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Définition d’un protocole pour suivre les tortues marines sur les sites non suivis avec INA-SCUBA - Protocole testé sur au moins un an de ce plan d’action et validé par le groupe d’experts
<b>LOCALISATION</b>	Tous les sites, identifiés comme étant des zones d’alimentation des tortues marines, non couverts dans le cadre du protocole INASCUBA
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Prise de contact avec les chasseurs sous-marins, les apnéistes et les pêcheurs et désignation des acteurs de la mise en œuvre de ce protocole - Protocole de suivi testé, validé, puis distribué aux acteurs de cette étude. Il comporte une notice explicative de fonctionnement, un formulaire d’entrée des observations, ainsi qu’un guide d’identification des différentes espèces de tortues marines. - les têtes de réseau récoltent les données plusieurs fois dans l’année
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	- Associations - étudiant de master
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- autres projets sur les tortues marines dans le monde ayant déjà mis en place et testé ce type de protocole - chasseurs sous-marins, les apnéistes ou les pêcheurs - associations du réseau - acteurs du réseau - spécialiste des statistiques ou des tortues marines ou un étudiant de master pour analyser ces données et valider la pertinence du protocole
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Harmoniser les noms des sites de suivi pour tous les acteurs - Trouver les financements - Protocole mis au point en s’inspirant du travail préliminaire réalisé par Evasion Tropicale ou par d’autres « projets tortue » à l’international, testé et validé - Prise de contact avec les chasseurs sous-marins, les apnéistes et les pêcheurs pour désigner les acteurs de ce projet - Récolte et analyse des données et rédaction d’une synthèse annuelle
<b>DUREE</b>	Protocole testé au moins un an entre 2007 et 2011 1 mois par an consacré à la collecte, l’analyse des données et la rédaction d’une synthèse
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	16 000€

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Protocole de suivi des zones non traitées avec INA-SCUBA est défini	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Le protocole est testé sur un an de ce plan d’action	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Le protocole est validé par le groupe d’experts	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La dynamique de population des tortues marines en alimentation est connue	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS					
SOUS-OBJECTIF	C 2 <sup>ème</sup> partie	Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe					
ACTION(S)	C.I.	Réévaluer le statut de conservation des tortues marines aux Antilles Françaises					
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:	X	Coût Total:	660€	Bénévolat valorisé	

### Enjeux

Au terme de la période de mise en œuvre de ce plan d’action, les statuts de chacune des sous-populations nidifiant doivent être réévalués afin de juger de l’efficacité des mesures de restauration mises en œuvre et d’envisager, si nécessaire de réorienter ces mesures. Cette évaluation, peut paraître précoce pour une espèce longévive à maturité tardive, elle permettra toutefois de renforcer précocement des mesures de restauration pour certaines sous-populations négligées et de fournir un niveau de base permettant des comparaisons avec les évaluations ultérieures.

### Intérêt et contexte

Le rapport TCOT (Godley BJ, Broderick AC, Campbell LM, Ranger S, Richardson PB (2004) An Assessment of the Status and Exploitation of Marine Turtles in the UK Overseas Territories in the Wider Caribbean, (Final Project Report to the Department of Environment, Food and Rural Affairs and the Foreign and Commonwealth Office. 253pp.) établit les statuts de conservation pour les tortues marines des îles anglaises de la Caraïbe en 2004.

Des expériences et des méthodologies existent dans ce domaine dans d’autres pays (Ex. USA) et il serait intéressant de s’en inspirer si les types de suivis et d’inventaires correspondent à ceux utilisés en Guadeloupe. Cela n’a jamais été réalisé en Guadeloupe mis à part dans le Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises. Les statuts de conservation établis dans le PRTMAF devront être réactualisés à la suite de la réévaluation.

### Autre(s) action(s) concernée(s)

Toutes les actions d’études et de suivis réalisées / H1.1 Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite audiovisuelle, locale, nationale ou internationale / H1.12. Mise en place de panneaux d’information aux entrées des plages ou des ports

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Définition des nouveaux statuts de conservation pour chaque espèce en alimentation et en ponte (pour chaque sous-population) - Définition des réorientations des objectifs du Plan d’Action et validation - Synthèse rédigée et validée par le groupe d’expert et le comité de pilotage (et le CSRPN ?)
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- diffusion des résultats aux membres du réseau et aux scientifiques locaux et internationaux - en cas de sous-population partagées entre les Antilles Françaises et les îles proches, une attention particulière sera portée à la communication et aux échanges avec ces îles
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur du réseau Tortues Marines de Guadeloupe et animateur du réseau Tortues Marines de Martinique
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Groupe d’experts, comités de pilotage Martinique et Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Préparer une synthèse de tous les résultats des suivis et inventaires sur 5 ans ou plus et la diffuser au groupe d’experts - Définir le statut de conservation de chaque espèce en alimentation et en ponte (pour chacune des sous-populations) en comparant les données anciennes et récentes des suivis et des inventaires, - Les conclusions de cette synthèse sont validées par les deux Comités de Pilotage (et le CSRPN ?)
<b>DUREE</b>	Un an de travail intégré aux actions C.1.bis et C.2.bis
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2011
<b>BUDGET</b>	660€ pour la gestion administrative

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Synthèse des données réalisée et validée par le groupe d’experts	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le statut des tortues marines aux Antilles Françaises est réévalué	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS
SOUS-OBJECTIF	C 2 <sup>ème</sup> partie	Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe
ACTION(S)	C.II.	Evaluer le plan de restauration des tortues marines des Antilles Françaises et de Guadeloupe et rédiger le second plan Guadeloupe
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad: X
Coût Total:	15 000€	Bénévolat valorisé

### Enjeux

Au terme de la période de mise en œuvre de ce plan d’action, les statuts de chacune des « sous-populations » nidifiant ou s’alimentant doivent être réévalués afin de juger de l’efficacité des mesures de restauration mises en œuvre et d’envisager, si nécessaire de réorienter ces mesures. Cette évaluation, peut paraître précoce pour une espèce longévive à maturité tardive, elle permettra toutefois de renforcer précocement des mesures de restauration pour certaines « sous-populations » négligées et de fournir un niveau de base permettant des comparaisons avec les évaluations ultérieures.

### Intérêt et contexte

L’évaluation du plan de restauration sera réalisée en fonction de l’aboutissement des actions du Plan d’action 2007-2011. Cette évaluation permettra de mettre en place les actions non réalisées classées comme non prioritaires lors du premier plan d’action. Il permettra aussi d’identifier les objectifs qui doivent être privilégiés par rapport aux autres car ils ont été écartés dans un premier temps ou parce que les objectifs des actions ne sont pas atteints ou ne sont pas satisfaisants. C’est à partir de cette évaluation que le deuxième plan d’action Guadeloupe pourra être rédigé afin d’être mis en œuvre entre 2012 et 2017.

### Autre(s) action(s) concernée(s)

Toutes les actions d’études et de suivis réalisées / H1.1 Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite audiovisuelle, locale, nationale ou internationale / H1.12. Mise en place de panneaux d’information aux entrées des plages ou des ports

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- les sous objectifs et les actions sont évalués - le second plan de restauration Guadeloupe est rédigé
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- diffusion des résultats aux membres du réseau et aux scientifiques locaux et internationaux - diffusion du 2 <sup>ème</sup> plan de restauration
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur du réseau Tortues Marines de Guadeloupe et animateur du réseau Tortues Marines de Martinique
<b>PRESTATAIRE</b>	Un spécialiste des tortues marines ou un expert en socio-écologie
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Groupe d’experts, comités de pilotage Martinique et Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- évaluer la réalisation de chaque action à partir des indicateurs - évaluer les résultats du plan de restauration à partir des indicateurs de résultats - distinguer les sous-objectifs pour lesquels les résultats ne sont pas concluants - distinguer les sous-objectifs à considérer en priorité pour le 2 <sup>ème</sup> plan - rédiger un cahier des charges et lancer un appel d’offre pour recruter le prestataire chargé de la rédaction du 2 <sup>ème</sup> plan de restauration - rédiger le 2 <sup>ème</sup> plan de restauration - le faire corriger par les comités de pilotage et d’experts et le faire valider par le CNPN
<b>DUREE</b>	6 mois
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2011
<b>BUDGET</b>	15 000€ pour le fonctionnement (frais de personnel) et la prestation

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Tous les critères d’évaluation relatifs aux sous objectifs et tous les indicateurs sont renseignés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre d’indicateurs renseignés <i>sur</i> nombre total d’indicateurs	.....%
Second plan d’action rédigé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le statut des tortues marines aux Antilles Françaises est réévalué	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS
SOUS-OBJECTIF	D	Amélioration de la connaissance des menaces portant sur les tortues marines aux Antilles Françaises
SOUS-OBJECTIF	D.1.	Limitation de l’impact des engins de pêche
ACTION	D.1.1.	Réalisation d’une synthèse sur les captures accidentelles de tortues marines aux Antilles

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	<b>X</b>
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	----------

**Enjeux :**

Avoir une approche globale du problème des captures accidentelles à l’échelle des Antilles, acquérir l’expérience accumulée dans les autres pays proches présentant une problématique « pêche » similaire à celle des Antilles Françaises.

Cette synthèse est à la fois un préalable à l’étude locale (D.1.2. et D.1.3.) de cette menace et un complément à la compréhension de cette menace à l’échelle régionale.

**Intérêt et contexte :**

Une étude, pilotée par le WIDECASST et l’Université de Duke, synthétisant les captures accidentelles dans la Caraïbe est actuellement en cours. Elle se concentre sur 8 techniques de pêche répandues dans la Caraïbe (palangres de surface et de profondeur, filets pélagiques, sennes, lignes manuelles, pièges à poissons, filets à requins, chaluts de fond (à crevettes), filets fixes pour poissons volants.)

L’étape d’identification des engins et techniques constituant un facteur limitant à la restauration des populations de tortues marines a été effectuée en Guadeloupe (Delcroix, 2003). En Martinique, une étude socio-écologique a été entreprise en 2006 (Louis-Jean, 2006). Dans les deux cas, les engins les plus impactants ont été identifiés et des contacts ont été pris avec les marins pêcheurs pour des études ultérieures.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage - Valorisation de cette synthèse au niveau local
<b>LOCALISATION</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Diffusion auprès du réseau, de la DRAM, de l’IFREMER, du CRPMEM, des collectivités locales et associations communales de marins pêcheurs
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- WIDECAS, BYCATCH Project - animateurs réseaux - stagiaire réseau tortues/OMMM : interaction pêche côtière, tortues marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Etude essentiellement bibliographique. De nombreuses personnes ressources et personnes de terrain seront également contactées afin de recueillir des données. Le GLOBAL project, mené par le WIDECAS semble pouvoir répondre, pour les 8 engins cités, aux objectifs de cette action, et pourrait être traduit. Dans le cas contraire, un cahier des charges définissant les limites géographiques de la zone d’étude, le type d’engins à étudier et délimitant la notion de capture accidentelle, devrait être produit par les réseaux de Martinique et Guadeloupe, et proposé aux maîtres d’œuvre caraïbéens potentiels. - Proposer une collaboration des Antilles Françaises au « Bycatch Project » - Fournir les données locales au « Bycatch Project »
<b>DUREE</b>	Non définie à l’heure actuelle
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini à l’heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Inclusion des résultats de cette synthèse dans l’étude menée localement	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
La synthèse inclut les données provenant de l’ensemble des pêcheries de la Caraïbe	

<b>Indicateur de résultats</b>	
Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>		
--------------	---------------------------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F</b>	<b>Détermination de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F.1.</b>	<b>Connaissance de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises</b>
<b>ACTION</b>	F.1.1.	Réaliser une synthèse des données sur l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Petites Antilles

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Mieux appréhender l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles, en général, afin de mener en parallèle des études localement lorsque cela s’avèrera nécessaire.

**Intérêt et contexte :**

Les tortues marines sont des espèces migratrices dont l’aire de répartition ne se réduit pas aux Antilles Françaises. Développer des conditions favorables à la restauration des populations sur le territoire des Antilles Françaises peut donc s’avérer insuffisant pour atteindre les objectifs de restauration, s’il existe, hors de ce territoire, des menaces à impacts importants.

Il est donc indispensable de déterminer l’aire de répartition des tortues marines des Antilles Françaises afin de développer des actions concrètes en coopération avec les pays voisins.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage - Valorisation de cette synthèse au niveau local
<b>LOCALISATION</b>	Non définie à l’heure actuelle
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Diffusion interne au réseau et au niveau des réseaux caraïbéens (par le biais du WIDECAST)
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- WIDECAST - Réseaux Tortues Marines Martinique et Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Etude essentiellement bibliographique, prise de données auprès des personnes ressource (généticiens, WIDECAST, réseaux d’études, chercheurs, experts...). La synthèse prendra en compte les études génétiques réalisées sur les sites de ponte et d’alimentation, les suivis ARGOS et retours de bagues
<b>DUREE</b>	Non définie à l’heure actuelle
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini à l’heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
La synthèse prend en compte l’ensemble des données disponibles concernant les retours de bagues, les missions ARGOS ainsi que les études génétiques des tortues sur les sites de ^ponte et d’alimentation des Petites Antilles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Inclusion des résultats de cette synthèse dans l’étude menée localement	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Les données de cette synthèse sont intégrées au programme régional de protection	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
<b>Indicateur de résultats</b>	
Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>				
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F</b>	<b>Détermination de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F.1.</b>	<b>Connaissance de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises</b>
<b>ACTION</b>	F.1.2.	Réaliser une étude de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises par identification individuelle des femelles par bagues

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Connaître, par retours de bagues, les sites d’alimentation des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises. Récolter des données sur la fidélité aux sites de ponte.

**Intérêt et contexte :**

Les tortues marines sont des espèces migratrices dont l’aire de répartition ne se réduit pas aux Antilles françaises. Développer des conditions favorables à la restauration des populations sur le territoire des Antilles Françaises peut donc s’avérer insuffisant pour atteindre les objectifs de restauration, s’il existe, hors de ce territoire, des menaces à impacts importants.

Il est donc indispensable de déterminer l’aire de répartition des tortues marines des Antilles Françaises afin de développer des actions concrètes en coopération avec les pays voisins. En Guadeloupe, les espèces concernées par le baguage sont les tortues imbriquées, les tortues vertes et les tortues luths.

En 2006, un document a été diffusé au cours du symposium international sur les tortues marines afin de faire connaître le type de bague utilisé et les contacts des réseaux de Martinique et de Guadeloupe. La diffusion de ce document à l’ensemble des « country coordinator » du WIDECAST devrait permettre d’optimiser la récolte de données.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- document produit et diffusé - synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage - valorisation de cette synthèse
<b>LOCALISATION</b>	-
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- produire un document bilingue indiquant les types de bagues utilisés aux Antilles françaises, ainsi que les coordonnées des réseaux des Antilles françaises - diffusion de ce document par le biais du WIDECASST aux réseaux des Antilles - diffusion interne au réseau et auprès des réseaux caraïbéens
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971- 972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE(S)</b>	WIDECASST
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- faire connaître aux pays voisins les modèles de bagues et textes gravés sur les bagues utilisées aux Antilles Françaises par une action de communication - centraliser les données de lecture de bague et de recapture des tortues baguées par le centre du WIDECASST situé à l’University of the West Indies et dirigé par Julia Horrocks
<b>DUREE</b>	2 jours pour la production d’un document bilingue
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini à l’heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Document produit et diffusé sous la forme d’une cartographie pour les deux DOM	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de retours de bagues obtenus sur 100 bagues posées	.....%
La synthèse cartographique prend en compte l’ensemble des données de retour de bagues disponibles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Inclusion des résultats de la synthèse dans le plan de conservation régional	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>				
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F</b>	<b>Détermination de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F.1.</b>	<b>Connaissance de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises</b>
<b>ACTION</b>	<b>F.1.3.</b>	Réaliser une étude de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises par suivi satellitaire

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Connaître, par suivi satellitaire (GPS ou ARGOS), les sites d’alimentation des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises. Identifier d’éventuels corridors de migration. Confirmer la fidélité aux sites d’alimentation.

**Intérêt et contexte :**

Les tortues marines sont des espèces migratrices dont l’aire de répartition ne se réduit pas aux Antilles Françaises. Développer des conditions favorables à la restauration des populations sur le territoire des Antilles françaises peut donc s’avérer insuffisant pour atteindre les objectifs de restauration, s’il existe, hors de ce territoire, des menaces à impacts importants. Les données recueillies sur l’aire de répartition pourraient mener à des négociations avec les pays voisins « partageant » les tortues des Antilles françaises. Il est donc indispensable de déterminer l’aire de répartition des tortues marines des Antilles françaises afin de développer des actions concrètes en coopération avec les pays voisins. Trois balises ARGOS ont été posées en 2006 sur des tortues vertes dans l’archipel guadeloupéen. Deux tortues équipées à Marie-Galante ont pu être suivies jusqu’à leur zone d’alimentation respective situées à Saint Kitt’s et Nevis et à Antigua. La troisième tortue équipée en 2006 sur l’île de Terre de Bas (Réserve Naturelle de Petite-Terre) a effectuée sa migration vers les côtes de Saint Kitt’s.

En 2007, une tortue verte a été équipée après avoir pondu sur la plage de l’Anse des Châteaux (Grande-Terre). Le suivi satellitaire a permis d’identifier son aire d’alimentation, située sur l’extrême ouest des côtes sud de Porto Rico.

Cette action onéreuse pourrait être menée dans le cadre de programmes interrégionaux (ITERREG) ou dans le cadre de programmes de collaboration inter-îles. Les systèmes utilisés sont des balises ARGOS ou des systèmes de suivis par GPS. Cette action devra être mise en œuvre au niveau local. Elle pourrait cependant faire partie d’un programme de suivi caraïbéen.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Document produit et diffusé - Valorisation de cette synthèse
<b>LOCALISATION</b>	-
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Diffusion interne au réseau et au sein des réseaux caraïbéens
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’ŒUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- Réseaux Tortues Marines Guadeloupe et Martinique - WIDECAS
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Rechercher les financements - Mettre un protocole au point, le faire valider par les experts et le mettre en oeuvre - Récolter les données, les analyser et rédiger une synthèse
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action déjà initiée en Guadeloupe depuis 2006 avec 3 balises posées sur des tortues vertes en 2006 et une balise sur une tortue verte en 2007
<b>BUDGET</b>	23 000€ pour les données et le matériel et 5 000€*X pour X balises ARGOS

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Document produit et diffusé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de balises ARGOS posées durant la période de mise en œuvre de ce Plan d’Action <i>sur 5</i> prévues	...../5
Inclusion des résultats de la synthèse dans le Plan de Conservation Régional	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Synthèse réalisée et validée par le comité d’experts et le comité de pilotage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>		
--------------	---------------------------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F</b>	<b>Détermination de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles Françaises</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F.2.</b>	<b>Connaissance de l’aire de répartition des tortues marines s’alimentant aux Antilles Françaises</b>
<b>ACTION</b>	<b>F.2.1.</b>	Réaliser une synthèse des données sur la zone de ponte d’origine des tortues marines s’alimentant aux petites Antilles

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Mieux appréhender l’aire de répartition des tortues marines s’alimentant aux Antilles, en général, afin de mener en parallèle des études localement lorsque cela s’avèrera nécessaire.

**Intérêt et contexte :**

Les tortues marines sont des espèces migratrices dont l’aire de répartition ne se réduit pas aux Antilles françaises. Développer des conditions favorables à la restauration des populations sur le territoire des Antilles françaises peut donc s’avérer insuffisant pour atteindre les objectifs de restauration, s’il existe, hors de ce territoire, des menaces à impacts importants. Il est donc indispensable de déterminer l’aire de répartition des tortues marines des Antilles françaises afin de développer des actions concrètes en coopération avec les pays voisins.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts et le comité de pilotage - valorisation de cette synthèse
<b>LOCALISATION</b>	-
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Présentation de cette étude par le biais du WIDECASST aux réseaux des petites Antilles
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’ŒUVRE</b>	Non défini à l’heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Universités, WIDECASST
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Etude essentiellement bibliographique, prise de données auprès des personnes ressource (généticiens, WIDECASST, réseaux d’études, chercheurs, experts...). La synthèse prendra en compte les études génétiques réalisées sur les sites de ponte et d’alimentation, les suivis ARGOS et retours de bagues.
<b>DUREE</b>	Non définie à l’heure actuelle
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini à l’heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
La synthèse prend en compte l’ensemble des données disponibles concernant les retours de bagues, les missions ARGOS ainsi que les études génétiques des tortues sur les sites de ponte et d’alimentation des petites Antilles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Inclusion des résultats de la synthèse dans le Plan de Conservation Régional et dans l’étude menée localement	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Synthèse réalisée et validée par le groupe d’experts	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**ACTIONS PRIORITAIRES**

**PECHE**  
**(et communication associée)**





THEME		PECHE			
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	C	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe</b>			
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	C.2.	Détermination du statut de conservation des tortues marines en alimentation en Guadeloupe			
<b>ACTION(S)</b>	C.2.2.	Etudier l'évolution des effectifs de tortues marines capturées accidentellement en mer par les pêcheurs			
<i>Sous-action(s)</i>	C.2.2.2.	<i>Suivre l'évolution des effectifs de tortues capturées accidentellement en mer pas les pêcheurs avec les techniques actuelles</i>			
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	Coût Total:	-	Bénévolat valorisé

**Enjeux :**

Les inventaires et les suivis permettent de suivre avec d'autres informations l'évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des populations et des « sous-populations » (dynamique de population) et permettent de contrôler l'efficacité du plan de restauration et de « tirer la sonnette d'alarme » dans le cas où les effectifs suivis cesseraient d'augmenter.

Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l'interdiction de la pêche des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois importantes puisqu'on estime à plusieurs centaines de tortues voire plus d'un millier par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. En 2003, une étude a été menée afin d'identifier les engins de pêche pouvant poser des problèmes à la restauration des tortues (Delcroix, 2003). Par ailleurs, en Martinique une étude socio-écologique a débuté dans le cadre d'un stage de master et se poursuit désormais dans le cadre d'une thèse sur le même type de problématique (Louis-Jean, 2006).

En plus de permettre d'estimer la quantité de tortues capturées par les engins de pêche actuelle, cette action devrait permettre de suivre à la fois l'évolution des effectifs des tortues marines sur certaines zones de pêche déjà identifiées comme étant des sites d'alimentation réguliers de ces espèces et la re-colonisation de sites d'alimentation favorables.

En Martinique, en 2007, le protocole senne a été testé afin d'estimer la quantité de tortues marines capturées avec ce procédé de pêche.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

D.1.1. réaliser une synthèse des données existantes sur les captures accidentelles de tortues marines aux Antilles

D.1.3. Réaliser des études poussées sur les différentes techniques de pêche identifiées comme engendrant une forte mortalité de tortues

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Quelques pêcheurs sont impliqués dans la suivi de captures accidentelles des tortues marines
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- rédiger une synthèse pluri- annuelle des données et la diffuser
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- CRPMEM, DRAM - pêcheurs volontaires - stagiaire, université - Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Elaboration du protocole, coordination des pêcheurs et suivi du recueil des données - Analyse, rédaction et diffusion de la synthèse pluri-annuelle par le coordinateur - se coordonner avec la Martinique
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Intégré au fonctionnement du coordinateur pêche Cf. I5

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de pêcheurs impliqués dans le suivi des captures accidentelles de tortues marines <i>sur 5</i>	...../5

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le statut de conservation des tortues marines en alimentation en Guadeloupe est connu	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PECHE					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>D</b>	<b>Amélioration des connaissances des menaces portant sur les tortues marines</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	D.1.	Identification et caractérisation des techniques de pêche constituant une menace pour les tortues					
<b>ACTION(S)</b>	D.1.2.	Réaliser une enquête auprès des pêcheurs visant à effectuer une 1 <sup>ère</sup> estimation de l’impact des différents engins et techniques de pêche à fort impact					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	0€	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la pêche des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois importantes puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues voire plus d’un millier par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. En 2003, une étude a été menée afin d’identifier les engins de pêche pouvant poser des problèmes à la restauration des tortues (Delcroix, 2003). Par ailleurs, en Martinique une étude socio-écologique a débuté dans le cadre d’un stage de master et se poursuit désormais dans le cadre d’une thèse sur le même type de problématique (Louis-Jean, 2006). Dans ces deux études il a été mentionné la difficulté d’obtenir des informations concernant le sujet des captures accidentelles de tortues marines par des engins de pêche, ce sujet restant tabou. Au cours de ces deux études, un lien de confiance a pu être mis en place entre les pêcheurs et les observateurs. Cette méthode d’acquisition d’information paraît donc plus judicieuse et sûrement plus fructueuse qu’une enquête menée de façon plus officielle auprès du comité des pêches ou des associations de marins-pêcheurs.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

D.1.1. réaliser une synthèse des données existantes sur les captures accidentelles de tortues marines aux Antilles

D.1.3. Réaliser des études poussées sur les différentes techniques de pêche identifiées comme engendrant une forte mortalité de tortues

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les pratiques et les engins capturant des tortues et l’impact au niveau de la mortalité sont caractérisés
<b>LOCALISATION</b>	Guadeloupe
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Faire intervenir de façon régulière et continue l’animateur ou les acteurs du réseau pour s’entretenir avec les pêcheurs - Questionnaire réalisé : en 2003, en Guadeloupe par E. Delcroix soumis aux pêcheurs
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- CRPMEM, DRAM - communautés de pêcheurs - Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Conception d’un questionnaire à l’intention des pêcheurs - Analyse des résultats de cette enquête par un expert en socio-écologie
<b>DUREE</b>	Action achevée en 2003
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	-
<b>BUDGET</b>	0€ action achevée

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Inventaire et caractéristiques des techniques impactantes connus	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Techniques les plus impactantes identifiées et caractérisées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Cartographie des zones principales d’utilisation des techniques de pêche impactantes	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Inclusion de ces données dans la réévaluation des statuts de conservation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les techniques de pêche constituant une menace pour les tortues marines sont identifiées et caractérisées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PECHE					
SOUS-OBJECTIF	D	Amélioration des connaissances des menaces portant sur les tortues marines					
SOUS-OBJECTIF	D.1.	Identification et caractérisation des techniques de pêche constituant une menace pour les tortues					
ACTION (S)	D.1.3.	Réaliser des études poussées sur les différentes techniques de pêches identifiées comme engendrant une forte mortalité de tortues					
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:	X	Coût Total:	200 000€	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois importantes puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an voire plus d’un millier le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. En 2003, une étude a été menée afin d’identifier les engins de pêche pouvant poser des problèmes à la restauration des tortues (Delcroix, 2003). Par ailleurs, en Martinique une étude socio-écologique a débuté dans le cadre d’un stage de master et se poursuit désormais dans le cadre d’une thèse sur le même type de problématique (Louis-Jean, 2006). Dans le cadre de cette dernière, des tests vont être réalisés sur les engins de pêche posant des problèmes. Des améliorations, des expérimentations et des transformations vont être réalisés sur ces engins dans le but de tester les risques sur les tortues mais aussi en prenant en compte le rendement de ces engins modifiés par rapport à ceux utilisés actuellement, le but n’étant pas d’influencer de façon négative la réussite de la pêche.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

D.1.1. réaliser une synthèse des données existantes sur les captures accidentelles de tortues marines aux Antilles

D.1.2. Réaliser une enquête auprès des pêcheurs visant à effectuer une 1<sup>ère</sup> estimation de l’impact des différents engins et techniques de pêche à fort impact

H.5.2. Sensibiliser les pêcheurs utilisant des techniques connues pour capturer des tortues

H.5.3. Réaliser une plaquette « pêche et tortues marines » à destination des pêcheurs

H.5.4. Réaliser un livret technique « pêche et tortues marines » à destination des pêcheurs

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Les pratiques et engins alternatifs et économiquement viables sont caractérisés
<b>LOCALISATION</b>	- Le travail de thèse de L. Louis-Jean est mené en parallèle sur deux sites de pêche de la Martinique et un site en Guadeloupe (suivi par E. Delcroix) - Martinique et Guadeloupe mais les zones exactes de l’étude ne sont pas encore déterminées
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Rédaction d’un rapport sur les techniques identifiées comme destructrices pour les tortues marines - Proposition de techniques innovantes pour modifier les engins de pêche actuels
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971, 972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	- Observatoire du Milieu Marin Martiniquais (OMMM) - Région Martinique - Réseau Tortues marines Martinique - Réseau Tortues marines Guadeloupe
<b>PRESTATAIRE</b>	Universités ou étudiant en thèse de socio écologie
<b>PARTENAIRE</b>	- université - associations du réseau - OMMM- FdF - CRPMEM, DRAM - pêcheurs volontaires - 2 concepteurs et réparateurs des filets
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Le travail est réalisé dans le cadre de la thèse de L. Louis-Jean. En Martinique, cela est mis en œuvre par lui-même et en Guadeloupe, c’est E. Delcroix qui en est chargé Trouver des pêcheurs volontaires pour participer à cette étude Indemniser les pêcheurs pour le manque à gagner au cours des pêches tests
<b>DUREE</b>	3 ans, 2007-2010
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	200 000€ budgétisation totale de l'action (971-972), frais de thésards inclus

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Thèse terminée, résultats publiés au niveau local et international	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre d’engins impactants étudiés de manière approfondie sur nombre d’engins impactants identifiés	.....%
Nombre d’engins pour lesquels les études réalisées permettent de conclure à une diminution statistique des captures accidentelles	.....%
Nombre d’engins pour lesquels les modifications apportées (hypothèses de travail) vont de pair avec un maintien ou une augmentation des rendements de pêche sur nombre d’engins étudiés	.....%
<b>Indicateur de résultats</b>	
Les pratiques et engins alternatifs et économiquement viables sont caractérisés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PECHE					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.1.</b>	<b>Limitation des mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche</b>					
<b>ACTION(S)</b>	E.1.1.	Faire évoluer certains engins de pêche afin de réduire les mortalités de tortues marines					
<i>Sous-action(s)</i>	<i>E.1.1.1</i>	<i>Promouvoir des engins et techniques peu dangereux pour les tortues marines</i>					
	<i>E.1.1.2.</i>	<i>Si les résultats de D.1.3. et E.1.1.1. sont insuffisants, limiter l’effort de pêche des techniques causant une forte mortalité des tortues marines</i>					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois non négligeables puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. En 2003, une étude a été menée afin d’identifier les engins de pêche pouvant poser des problèmes à la restauration des tortues (Delcroix, 2003). Par ailleurs, en Martinique une étude socio-écologique a débuté dans le cadre d’un stage de master et se poursuit désormais dans le cadre d’une thèse sur le même type de problématique (Louis-Jean, 2006). Dans le cadre de cette dernière, des tests vont être réalisés sur les engins de pêche posant des problèmes. Des améliorations, des expérimentations et des transformations vont être réalisés sur ces engins dans le but de tester les risques sur les tortues mais aussi en prenant en compte le rendement de ces engins modifiés par rapport à ceux utilisés actuellement, le but n’étant pas d’influencer de façon négative la réussite de la pêche. Ces engins peu impactants sur les tortues seront présentés aux autorités compétentes afin d’encourager leur utilisation par les pêcheurs. Par ailleurs, si aucun résultat n’est satisfaisant malgré l’utilisation de ces outils, une limitation des efforts de pêche causant une forte mortalité de tortues devra alors être envisagée.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

D.1.2. Réaliser une enquête auprès des pêcheurs visant à effectuer une 1<sup>ère</sup> estimation de l’impact des différents engins et techniques de pêche à fort impact

D.1.3. Réaliser des études poussées sur les différentes techniques de pêche identifiées comme engendrant une forte mortalité de tortues



Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Au moins 20 pêcheurs ont adopté des pratiques/des engins moins impactants - Les principaux organismes professionnels de la pêche et certains pêcheurs soutiennent le réseau dans la conservation des tortues marines et des ressources de la mer - les pratiques /engins les plus meurtriers sont éventuellement limités (nombre, période) ou interdits (selon les conclusions de l'étude des pratiques et engins alternatifs)
<b>LOCALISATION</b>	Guadeloupe et Martinique
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Organiser des réunions de concertation entre la DRAM, les associations de pêcheurs, le comité régional des pêches, les affaires maritimes, les vendeurs de matériel et les acteurs du réseau tortues marines - Diffuser les informations dans les médias et les supports d'information spécifiques aux pêcheurs - Elaborer une plaquette d'information - Elaborer des panneaux dans les ports de pêche regroupant toutes ces informations
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971/972
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d'étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- IFREMER, IRPM, CNRS, université - Responsables de la filière « matériel de pêche » - Les élus - DRAM, CRPMEM - pêcheurs et organismes socioprofessionnels de la pêche
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- prototypes d'engins de pêche validés comme peu impactants réalisés - acteurs du réseau rencontrent individuellement chaque secteur concerné dans le cadre d'une réunion d'information et de discussion - réunions organisées pour présenter les prototypes d'engins de pêche modifiés - réunion de bilan est organisée après une période d'essai des engins par les professionnels afin de recueillir les différentes opinions et résultats - Si le bilan est négatif, organiser un ensemble de réunions de concertation pour limiter (voire interdire) l'utilisation d'engins de pêche causant une forte mortalité de tortues
<b>DUREE</b>	2 mois par an entre 2009 et 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2010
<b>BUDGET</b>	cf. action I.5.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Etude écologique et halieutique d'adaptation des engins de pêche réalisée, vulgarisée et diffusée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de communications de vulgarisation réalisées sur les nouveaux outils de pêche <i>sur 3</i>	...../3
Nombre de communications en presse spécialisée réalisées sur les nouveaux outils de pêche <i>sur 1</i>	...../1
Evaluation de l'acceptation des modifications dans le milieu de la pêche : évolution du nombre de marins pêcheurs adoptant les techniques modifiées	Augmente ou diminue de .....%
Nombre de cantonnements de pêche et de zones de limitation de pêche mis en place depuis le début de mise en œuvre du plan de restauration	.....
Nombre de zones de cantonnement coïncidant avec des aires d'alimentation identifiées (superposition des cartographies)	.....

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche sont limitées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PECHE		
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe</b>		
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.1.</b>	<b>Limitation des mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche</b>		
<b>ACTION(S)</b>	E.1.3	Développer les échanges entre les pêcheurs et le « réseau tortues marines »		
<i>Sous-action(s)</i>	<i>E.1.3.1.</i>	<i>Réaliser une synthèse de travail sur la problématique pêche/tortues marines</i>		
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	Coût Total:	Bénévolat valorisé

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois non négligeables puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. Plusieurs études destinées à identifier les engins de pêche problématiques et les améliorer ont été réalisées (Delcroix, 2003 ; Louis-Jean 2006) ou en sont en cours de réalisation (Louis-Jean 2007-2010). Une synthèse de travail de tous les paramètres et travaux effectués entrant dans la problématique pêche/tortues marines permettrait d’entamer le débat à partir d’un bilan clair de la situation accepté par toutes les parties.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

Sous-objectif D.1. Identification et caractérisation des techniques de pêche constituant une menace pour les tortues marines

E.1.3.2. Impliquer les pêcheurs dans la conservation des tortues marines

E.1.3.3. Développer les échanges entre les pêcheurs et le « réseau tortues marines » au sein d’un groupe de travail pêche/tortues marines

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	une synthèse de toutes les informations à disposition concernant la problématique pêche/tortues marines est réalisée et diffusée
<b>LOCALISATION</b>	Ensemble de la Guadeloupe
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Vulgarisation de cette synthèse en vue de la distribuer aux pêcheurs
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- IRPM, IFREMER, Universités - DRAM, CRPMEM - Réseau Tortues marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Synthétiser toutes les informations relatives au statut de conservation et à la mortalité due à la pêche des tortues - Synthétiser toutes les informations relatives aux pratiques et engins meurtriers et non sélectifs - Expliquer la dynamique de population (biologie de l’espèce) et les possibilités de restauration - Concevoir le document vulgarisé à destination des pêcheurs et comme point de départ des discussions
<b>DUREE</b>	3 mois par an sur 5 ans consacrés à l’organisation des actions C.2.2., D.1.4., D.2.3., E.1.1.1., E.1.3.1., E.1.3.2., E.1.3.3., E.1.3.4.
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Cf action I.5.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Synthèse réalisée et diffusée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Inclusion de ces données dans la réévaluation des statuts de conservation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Synthèse prenant en compte l’intégralité des aspects économiques de la filière pêche et écologiques des tortues (cahier des charges)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche sont limitées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME	PECHE			
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe</b>		
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.1.</b>	<b>Limitation des mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche</b>		
ACTION(S)	E.1.3.	Développer les échanges entre les pêcheurs et le réseau Tortues Marines		
Sous-action(s)	E.1.3.2.	<i>Impliquer les pêcheurs dans la conservation des tortues marines</i>		
	E.1.3.3.	<i>Développer les échanges entre les pêcheurs et le « réseau tortues marines » au sein d’un groupe de travail pêche/tortues marines</i>		
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad: <b>X</b>	Coût Total: -	Bénévolat valorisé

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois non négligeables puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. Plusieurs études destinées à identifier les engins de pêche problématiques et les améliorer ont été réalisées (Delcroix, 2003 ; Louis-Jean 2006) ou en sont en cours de réalisation (Louis-Jean 2007-2010). Un contact régulier et un échange direct entre les pêcheurs et les acteurs du réseau pourrait permettre un partenariat et donc une réelle implication des pêcheurs dans la conservation des tortues marines. Ce partenariat valorisera l’implication des pêcheurs.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Les principaux organismes professionnels de la pêche et certains pêcheurs soutiennent le réseau dans la conservation des tortues marines et des ressources de la mer
<b>LOCALISATION</b>	Réunion organisées par secteur géographique pour chaque commune côtière
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réunions de concertation organisées de façon régulières</li> <li>- fournir des plaquettes synthétisant les informations de 1ers soins à apporter aux tortues blessées, les numéros de téléphone des personnes et autorités à contacter</li> <li>- Diffuser l’ensemble de l’information et l’implication des pêcheurs dans la conservation des tortues marines dans des supports de communication utilisés dans le monde de la pêche</li> <li>- référent « tortues marines » choisi parmi les pêcheurs motivés pour faciliter les échanges entre réseau et pêcheurs</li> </ul>
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IRPM, IFREMER, Universités</li> <li>- DRAM, CRPMEM</li> <li>- Pêcheurs, et organismes socioprofessionnels de la pêche</li> <li>- Un pêcheur « référent tortues marines » par secteur géographique</li> <li>- Réseau tortues marines</li> <li>- Coordinateur du PRTM</li> <li>- Parc National de la Guadeloupe</li> </ul>
<b>MISE EN OEUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des réunions de concertation sont organisées de façon régulière entre les acteurs du réseau et les pêcheurs</li> <li>- un référent « tortues marines » par secteur géographique devrait être choisi ou élu au sein de la communauté des pêcheurs pour faciliter les échanges avec le réseau. Ces référents constituent les représentants des pêcheurs dans le groupe de travail</li> <li>- impliquer les pêcheurs dans les études menées en mer : E.1.3.2., F.2.2., F.2.3.</li> <li>- rencontre régulière entre le « référent tortues marines » et un acteur du réseau pour communiquer les données relatives au braconnage ou aux autres observations faites en mer</li> <li>- Former les pêcheurs à appliquer les 1ers soins aux tortues marines blessées</li> <li>- Inviter les pêcheurs à participer aux actions de communication auprès du grand public (présentations, expositions, journées environnementales...)</li> </ul>
<b>DUREE</b>	3 mois par an sur 5 ans consacrés à l’organisation des actions C.2.2., D.1.4., D.2.3., E.1.1.1., E.1.3.1., E.1.3.2., E.1.3.3., E.1.3.4.
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Cf Action I.5.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’actions de conservation impliquant un ou plusieurs marins pêcheurs menées annuellement <i>sur 3</i>	...../3
Nombre de réunions du groupe de travail, organisées annuellement <i>sur 3</i>	...../3

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche sont limitées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PECHE</b>					
--------------	--------------	--	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.1.</b>	<b>Limitation des mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche</b>
ACTION(S)	E.1.3.	Développer les échanges entre les pêcheurs et le « réseau tortues marines »
<i>Sous-action(s)</i>	<i>E.1.3.4.</i>	<i>Intégrer la problématique tortue dans les formations « pêche »</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---	--------------------	--

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois non négligeables puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. Plusieurs études destinées à identifier les engins de pêche problématiques et les améliorer ont été réalisées (Delcroix, 2003 ; Louis-Jean 2006) ou en sont en cours de réalisation (Louis-Jean 2007-2010). Sensibiliser les pêcheurs, dès leur formation, aux menaces sur les tortues marines, pourrait faciliter les échanges et les actions futures entre pêcheurs et « réseau tortues marines ».

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Les principaux organismes professionnels de la pêche et certains pêcheurs soutiennent le réseau dans la conservation des tortues marines et des ressources de la mer
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- intervention annuelle dans les classes est réalisée conjointement par des acteurs du réseau et les pêcheurs « référents tortues marines » - sorties « tortues » ponctuelles sont organisées pour les apprentis en coopération avec le réseau des tortues marines et les pêcheurs référents
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- IRPM, IFREMER, Universités, DRAM, CRPMEM - Pêcheurs et organismes socioprofessionnels de la pêche - Ministère de l’enseignement et rectorat - Réseau Tortues marines - Organismes de formations de pêcheurs
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Recenser les différentes formations existantes - Rencontrer les différents organismes de formation - Contacter le ministère de l’enseignement, le rectorat et la région - Définir un contenu de formation commun et l’intégrer directement dans la formation ou intervenir directement - Organiser des sorties pédagogiques ponctuelles pour les apprentis pêcheurs sur la thématique pêche/tortues marines
<b>DUREE</b>	3 mois par an sur 5 ans consacrés à l’organisation des actions C.2.2., D.1.4., D.2.3., E.1.1.1., E.1.3.1., E.1.3.2., E.1.3.3., E.1.3.4.
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Cf. Action I.5.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Evolution du volume horaire de la thématique tortue marine et captures accidentelles dans les programmes des écoles de pêche et autres organismes spécialisés	Augmente ou diminue de .....%
Nombre annuel d’interventions réalisées dans les écoles de pêche <i>sur 3</i>	...../3

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche sont limitées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PECHE</b>		
--------------	--------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.5.</b>	<b>Développement de programmes de sensibilisation spécifiques à certaines menaces</b>
<b>ACTION(S)</b>	<b>H.5.2.</b>	Sensibiliser les pêcheurs utilisant des techniques connues pour capturer des tortues

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois non négligeables puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. Plusieurs études destinées à identifier les engins de pêche problématiques et les améliorer ont été réalisées (Delcroix, 2003 ; Louis-Jean 2006) ou en sont en cours de réalisation (Louis-Jean 2007-2010). Par ailleurs, il est fondamental de sensibiliser les pêcheurs utilisant ces techniques destructrices afin qu’ils utilisent des techniques alternatives.



Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- les outils d’information pour les pêcheurs et les gestionnaires des plages sont réalisés - Le réseau valorise les expériences de gestion durable des ressources de la mer
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- réunions régulières d’information sur chacune des communes - diffusion de l’information dans les médias et dans les supports d’information spécifiques aux pêcheurs
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE</b>	- réseau « tortues marines » - Pêcheurs et organismes socioprofessionnels de la pêche, CRPMEM - DRAM - IFREMER, IRPM, CNRS, UAG
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Organisation régulière de réunions dans chaque commune - Sensibiliser les pêcheurs au problème du braconnage et faire le point - Présenter les résultats des suivis - Proposer des techniques de pêche alternatives et convaincre les pêcheurs de les utiliser - Recenser et rencontrer individuellement ou en petit comité les pêcheurs les plus concernés
<b>DUREE</b>	3 mois par an sur 5 ans consacrés à l’organisation des actions C.2.2., D.1.4., D.2.3., E.1.1.1., E.1.3.1., E.1.3.2., E.1.3.3., E.1.3.4., H.5.2.
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Intégré dans le I.5. 91 000€, mise à disposition d’un technicien 3 mois par an plus 15% du budget en frais de mission, budget commun aux actions C.2.2., D.1.4., D.2.3., E.1.1.1., E.1.3.1., E.1.3.2., E.1.3.3., H.5.2.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
cf E.1.1.1., E.1.3.2., E.1.3.3.	

<b>Indicateur de résultats</b>	
La population est sensibilisée à certaines menaces spécifiques touchant les tortues marines	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PECHE</b>
--------------	--------------

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.5.</b>	<b>Développement de programmes de sensibilisation spécifiques à certaines menaces</b>
<b>ACTION(S)</b>	H.5.3.	Réaliser une plaquette « pêche et tortues marines » à destination des pêcheurs
	H.5.4.	Réaliser un livret technique « pêche et tortues marines » à destination des pêcheurs

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>25 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	----------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois non négligeables puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. Plusieurs études destinées à identifier les engins de pêche problématiques et les améliorer ont été réalisées (Delcroix, 2003 ; Louis-Jean 2006) ou en sont en cours de réalisation (Louis-Jean 2007-2010). Par ailleurs, il est fondamental de sensibiliser les pêcheurs utilisant ces techniques destructrices afin qu’ils utilisent des techniques alternatives. Il est important aussi que les pêcheurs sachent comment intervenir en cas de capture accidentelle avec une tortue encore vivante (premiers soins, bague, relâcher, transmettre l’info...). Des supports de communication adaptés peuvent aider à cette information.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- les outils d’information pour les pêcheurs sont réalisés
<b>LOCALISATION</b>	La réalisation de ces deux supports peut être effectuée conjointement entre la Martinique et la Guadeloupe afin d’obtenir des outils communs
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- livret technique « pêche et tortues marines » - plaquette « pêche et tortues marines » - Réaliser ces supports en français, anglais, créole et espagnol
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- DRAM, CRPMEM, autres structures socioprofessionnelles locales de la pêche - Traducteurs - réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Concevoir le livret technique, le faire valider par les experts - Concevoir la plaquette à partir du livret technique en rassemblant les grandes lignes - Y intégrer la synthèse sur le statut de conservation et les menaces et des autres études - Préciser comment diagnostiquer et quoi faire lors d’une capture d’une tortue - Faire valider la plaquette - Faire traduire les deux supports de communication en anglais, créole et espagnol
<b>DUREE</b>	2009-2010
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2009
<b>BUDGET</b>	25 000€

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Plaquette réalisée et diffusée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Evolution de la ligne budgétaire dévolue aux plaquettes	Augmente ou diminue de .....%
Livret réalisé et diffusé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre d’exemplaires diffusés <i>sur</i> estimation du nombre de marins pêcheurs (enrôlés et non) présents en Guadeloupe	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La population est sensibilisée à certaines menaces spécifiques touchant les tortues marines	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PECHE					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.5.</b>	<b>Développement de programmes de sensibilisation spécifiques à certaines menaces</b>					
<b>ACTION(S)</b>	H.5.5	Valoriser les zones de non pêche et la gestion durable des ressources de la mer					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>3 000€</b>	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les captures accidentelles engendrées par les engins de pêche constituent une des menaces principales planant sur les tortues marines dans toute leur aire de répartition. Il convient donc de mieux connaître cette menace afin de développer des propositions pertinentes permettant de limiter ou stopper son impact.

**Intérêt et contexte :**

Depuis l’interdiction de la chasse des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois importantes puisqu’on estime à plusieurs centaines de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. Plusieurs études destinées à identifier les engins de pêche problématiques et les améliorer ont été réalisées (Delcroix, 2003 ; Louis-Jean 2006) ou en sont en cours de réalisation (Louis-Jean 2007-2010). Ces mesures peuvent toutefois se révéler insuffisantes dans le futur et la mise en place de zones de non pêche ou de gestion durable est à mettre à l’étude afin d’être valorisées si elles s’avèrent les plus efficaces. En effet, les zones de non-pêche ont de nombreux intérêts : préserver la ressource halieutique, fournir une ressource plus abondante dans la zone hors réserve, préserver les tortues marines des captures accidentelles. Il est fondamental de sensibiliser les pêcheurs au fait que la préservation des ressources (poissons, tortues) est une condition nécessaire à l’avenir du secteur de la pêche.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

E.1.2.1. Faire une synthèse bibliographique sur les zones de non pêche en Caraïbe et leur impact sur les tortues et les ressources halieutiques

E.1.2.2. Réaliser le cas échéant les études scientifiques préalables à la création d’une zone de non pêche

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Le réseau valorise les expériences de gestion durable des ressources de la mer
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- synthèse de toutes les informations relatives aux zones de non pêche - vulgarisation de cette synthèse diffusée dans tous les supports d’information spécifiques aux pêcheurs - présentation Powerpoint pour les réunions de concertation
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- DRAM - CRPMEM, Professionnels de la pêche - Réserves naturelles - Organismes scientifiques - Réseau Tortues marines - Parc National de la Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Mettre au point un protocole d’enquête auprès des pêcheurs avec des organismes spécialisés ou des universitaires - Enquêter auprès des pêcheurs travaillant autour de ces zones - Analyser les résultats de l’enquête - Récupérer les résultats de l’action E.1.2.1. et ceux relatifs à l’étude menée dans le cadre de l’action E.1.2.2. - Réaliser une synthèse de toutes les informations récoltées - Vulgariser cette synthèse et la diffuser - Présenter la synthèse par Powerpoint directement aux pêcheurs lors d’une réunion de concertation
<b>DUREE</b>	2008-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2008
<b>BUDGET</b>	3 000€ sur 5 ans

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’actions de communication (articles de presse, radio, TV), réalisées annuellement, associant les marins-pêcheurs ; sur les cantonnements et zones marines protégées <i>sur 1</i>	...../1

<b>Indicateur de résultats</b>	
La population est sensibilisée à certaines menaces spécifiques touchant les tortues marines	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**ACTIONS PRIORITAIRES**

**PROTECTION DES  
TORTUES  
MARINES :  
braconnage et soins  
(et communication associée)**



<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>		
--------------	---	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisées en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.2.</b>	<b>Limitation du braconnage des tortues marines</b>
<b>ACTION(S)</b>	E.2.4.	Mettre en œuvre la lutte anti-braconnage
<i>Sous-Action</i>	E.2.4.1.	<i>Gérer et coordonner le réseau et la lutte anti-braconnage</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>1 100€</b>	Bénévolat valorisé	<b>25 j</b>
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---------------	--------------------	-------------

**Enjeux :**

La protection totale des tortues marines a constitué la dernière solution afin d’éviter une disparition totale des espèces. Les populations se reconstituant progressivement depuis 1991, la réapparition actuelle, régulière et sur de nombreuses plages d’une exploitation traditionnelle ou purement financière des individus et des œufs peuvent remettre en question tous les efforts de conservation si ces types d’exploitation se développent ou se généralisent. Afin d’éviter cette situation, d’appliquer la législation et de respecter les efforts de la plupart des Antillais dans la protection de la nature, des actions de sensibilisation, de dissuasion et de lutte active sont nécessaires. Le braconnage des femelles adultes en ponte de certaines « sous-populations » en faible effectif constitue la menace majeure.

**Intérêt et contexte :**

Les infractions à la législation protégeant les tortues marines (*Cf. annexe 2*) se présente sous plusieurs formes : le braconnage des œufs ou des juvéniles sur les plages, celui des femelles adultes en ponte, celui des individus adultes ou immatures en alimentation ou qui sont capturés accidentellement dans les filets, et d’une manière moins grave, l’exposition de carapaces ou d’individus morts dans les lieux publics ou privés. La restauration des populations et donc l’augmentation des individus en ponte ou en mer risque d’induire une augmentation des actes de braconnage dans les prochaines années. La population est en majeure partie informée de la protection et des peines encourues mais l’intérêt financier et culinaire et la difficulté d’assurer la police de la nature à ce niveau, font que la prise de risque est minime voire rentable si l’on compare le coût de l’infraction avec les gains de vente de certains « braconniers professionnels ». La dernière infraction sanctionnée date de juin 2004 et le contrevenant a été condamné à 150 heures de travaux d’intérêt général et à une amende. Cela semble toutefois bien insuffisant par rapport aux gains engendrés par le braconnage des tortues marines. Il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière d’information du public et des pêcheurs, de multiplier les actions sur les plages de ponte et de suivre les jugements.

Cette action visera donc à augmenter le nombre de missions de lutte contre le braconnage de tortues marines ainsi qu’à améliorer l’efficacité de ces missions en réunissant et en mobilisant régulièrement les différents acteurs pouvant sanctionner le braconnage de tortues marines. Ne sont considérés dans cette action que les aspects concernant la coordination des services de police

**Autre(s) action(s) directement concernées :**

H.1.1 « Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale », H1.3 « Réaliser et diffuser différents outils de communication à l’attention du public (plaquette, posters, tee-shirts) », H1.12 « mise en place de panneaux d’information aux entrées des plages ou des ports », H5.2 « sensibiliser les pêcheurs utilisant des techniques connues pour capturer des tortues », D.2.4 « réaliser une enquête anonyme auprès de la population pour caractériser le marché et la pression », H.2.1.3 « Récolter et valoriser les informations du Réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de ponte) », H.2.5. « Formation des membres du réseau », E.2.4.2. « Dissuader les braconniers en patrouillant régulièrement sur les sites sensibles », E.2.4.3. « Lutter activement contre le braconnage sur les sites de pontes » et E.2.4.4. « Lutter activement contre le braconnage en mer ».



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Le parquet soutien la lutte anti-braconnage au niveau de ses priorités d’action et de l’instruction des infractions, - Deux réunions par ans des différents services de police de l’Environnement concernés, - La plupart des services de police ont intégré dans leurs missions la lutte anti-braconnage, - Ces différents services se sont coordonnés et ont définis une stratégie d’action commune, - Une formation par an a été organisée pour les différents services de police de la nature (résultat de l’action H2.5 « Formation des membres du réseau »)
<b>LOCALISATION</b>	L’ensemble de l’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Rapport annuel de la coordination, des actions et des jugements et un rapport général en 2011
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Organisme de police de l’environnement
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- agents de police des Gendarmeries, du Service des Douanes, DRAM, des Polices Municipales, de l’ONF et les gardes assermentés de la DIREN, du Parc National, des réserves naturelles du Grand Cul-de-Sac-Marin et de Petite Terre, ONCFS - animateur du réseau et certains membres du réseau bénévoles pour la récolte d’informations de terrain, - animateur du réseau pour les formations (action H2.5. « Formation des membres du réseau »).
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Informer les parquets au cours des réunions du C.O.L.A.E.P. afin d’obtenir le soutien des procureurs lors de l’instruction des infractions et afin que l’ONCFS soit reconnue comme pilote des actions anti-braconnage de tortues menées avec les différentes services de police de la nature - Organiser deux réunions par an des différents services de police de la nature - Organiser la récolte d’information sur le braconnage, les analyser et les diffuser - Organiser des formations « tortues marines » pour les différents services de police (intégré dans l’action H.2.5. « Formation des membres du réseau ») - Obtenir les agréments par les associations du réseau pour pouvoir se porter « partie civile » si elles le souhaitent - Réaliser un rapport annuel de la coordination, des actions et des jugements et un rapport général en 2011
<b>DUREE</b>	2007-2011, un rapport sur 5 ans en 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	1 100€ pour fonctionnement : frais de personnels (10 jours salariés), 36 jours salariés pour l’ONCFS non budgétisés dans cette fiche

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Réseau braconnage opérationnel et actif	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre annuel de réunion du réseau braconnage <i>sur 2</i>	...../2
Evolution du nombre d’affaire de braconnage portées en justice et médiatisées au cours des 5 années de réalisation du plan d’action	Augmente ou diminue de .....%
Nombre de procès verbaux dressés <i>sur</i> nombre d’actions de braconnage constatées	.....%
Au moins une association guadeloupéenne a obtenu son agrément pour pouvoir se porter partie civile dans les affaires de braconnage	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>Indicateur de résultats</b>	
Le braconnage des tortues marines est limité	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>		
--------------	---	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisées en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.2.</b>	<b>Limitation du braconnage des tortues marines</b>
<b>ACTION(S)</b>	E.2.4.	Mettre en œuvre la lutte anti-braconnage
<i>Sous-action</i>	<i>E.2.4.3.</i>	<i>Lutter activement contre le braconnage sur les sites de ponte</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---	--------------------	--

**Enjeux :**

La protection totale des tortues marines a constitué la dernière solution afin d’éviter une disparition totale des espèces. Les populations se reconstituant progressivement depuis 1991, la réapparition actuelle, régulière et sur de nombreuses plages d’une exploitation traditionnelle ou purement financière des individus et des œufs peuvent remettre en question tous les efforts de conservation si ces types d’exploitation se développent ou se généralisent. Afin d’éviter cette situation, d’appliquer la législation et de respecter les efforts de la plupart des Antillais dans la protection de la nature, des actions de sensibilisation, de dissuasion et de lutte active sont nécessaires. Le braconnage des femelles adultes en ponte de certaines « sous-populations » en faible effectif constitue la menace majeure.

**Intérêt et contexte :**

Les infractions à la législation protégeant les tortues marines (*Cf. annexe 2*) se présente sous plusieurs formes : le braconnage des œufs ou des juvéniles sur les plages, celui des femelles adultes en ponte, celui des individus adultes ou immatures en alimentation ou qui sont capturés accidentellement dans les filets, et d’une manière moins grave, l’exposition de carapaces ou d’individus morts dans les lieux publics ou privés. La restauration des populations et donc l’augmentation des individus en ponte ou en mer risque d’induire une augmentation des actes de braconnage dans les prochaines années. La population est en majeure partie informée de la protection et des peines encourues mais l’intérêt financier et culinaire et la difficulté d’assurer la police de la nature à ce niveau, font que la prise de risque est minime voire rentable si l’on compare le coût de l’infraction avec les gains de vente de certains « braconniers professionnels ». La dernière infraction sanctionnée date de juin 2004 et le contrevenant a été condamné à 150 heures de travaux d’intérêt général et à une amende. Cela semble toutefois bien insuffisant par rapport aux gains engendrés par le braconnage des tortues marines. Il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière d’information du public et des pêcheurs, de multiplier les actions sur les plages de ponte et de suivre les jugements.

Cette action visera donc à augmenter le nombre de missions de lutte contre le braconnage de tortues marines ainsi qu’à améliorer l’efficacité de ces missions en réunissant et en mobilisant régulièrement les différents acteurs pouvant sanctionner le braconnage de tortues marines. Ne sont considérés dans cette action que les aspects concernant la coordination des services de police

**Autre(s) action(s) directement concernées :**

H1.1 « diffuser les informations dans les médias au niveau des effets néfastes du braconnage », H1.3 « plaquettes sur les tortues marines, affiches sur le braconnage et la destruction des sites de ponte,... », H1.12 « mise en place de panneaux d’information à l’entrée des principale plages et ports », H5.2 « sensibiliser les pêcheurs », D2.4 « réaliser une enquête pour caractériser le marché et la pression », H2.1.3 « Récolter et valoriser les informations du Réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de ponte) », H.2.5. « Formation des membres du réseau », E.2.4.1. « Gérer et coordonner le réseau anti-braconnage », E.2.4.2. « Dissuader les braconniers en patrouillant régulièrement sur les sites sensibles », et E.2.4.4. « Lutter activement contre le braconnage en mer ».

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Au moins une infraction par an à la détention ou à l’exposition de produits ou d’individus de tortues marines a été jugée - des actions de police sont menées dans le cadre de sanction du braconnage - Les condamnations ont été médiatisées (résultats de l’action H1.1 « Diffuser les informations et les résultat dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale »)
<b>LOCALISATION</b>	La Guadeloupe et en priorité La Désirade et Marie-Galante et notamment les plages de ponte de tortues vertes
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	diffuser les informations dans la presse (action H.1.1.)
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	ONCFS, Gendarmerie, Douanes, DRAM, parquets, réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- A partir des informations recueillies, obliger les personnes ou les établissements qui détiennent ou exposent au public des produits issus de tortues marines (carapaces, individus empaillés,..) à les enlever ou saisir les objets ou dresser un procès verbal, - A partir des informations recueillies, organiser des actions ciblées de lutte anti-braconnage sur les sites de ponte, la nuit pour le braconnage des femelles et des œufs ou le jour pour le braconnage des œufs ou des juvéniles, - Suivre l’instruction du jugement, - Publier les condamnations (et les médiatiser ⇒ cf. action H1.1 « diffuser les informations dans les médias ») - Inciter les bénévoles à maintenir une présence sur les sites sensibles
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Le budget est inclus dans la mise en œuvre de la fiche action E.2.4.1. le salaire et les déplacements du chef et des agents de l’ONCFS ainsi que ceux des agents des différents services de police étant pris en charge par les structures concernées.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Evolution du volume horaire imparti à la lutte anti-braconnage plage chez les forces de police compétentes (ONCFS : logiciel GECO, autres services de police...)	Augmente ou diminue de .....%
Evolution du nombre d’actes de braconnages constatés	Augmente ou diminue de .....%
Les sites où le braconnage est le plus régulier du fait d’un défaut de patrouilles ou de facilités d’accès sont identifiés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Des mesures de surveillance de ces sites sont prises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Evolution du nombre de renseignements collectées par le réseau	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le braconnage des tortues marines est limité	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>		
--------------	---	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisées en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.5.</b>	<b>Réhabilitation des tortues trouvées blessées ou malades</b>
<b>ACTION(S)</b>	E.5.1	Réhabiliter les tortues blessées ou malades en Guadeloupe ( <b>P</b> )
	E.5.2.	Augmenter les capacités d’accueil de tortue de l’association Karet ( <b>P</b> )
	E.5.3.	Assurer le transport des tortues blessées ou malades provenant des îles de l’archipel ou de la Martinique ( <b>PP</b> )

Action prioritaire:	<b>P/PP</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>15 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	-------------	-----------------------------	--	-------------	----------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Il est important de limiter au maximum le nombre de décès de tortues marines dont la situation, dans les Antilles Françaises reste critique.

**Intérêt et contexte :**

Les tortues marines peuvent être soumises à un certain nombre de menaces naturelles ou anthropiques dans leur milieu naturel. Protégées depuis 1991 en raison de la situation dramatique de leurs populations en Guadeloupe (et 1993 en Martinique), il est important à l’heure actuelle de limiter au maximum leur mort lorsque celles-ci sont retrouvées blessées ou malades. Une des causes majeures de décès chez les tortues marines en Guadeloupe est la capture accidentelle par des engins ou des techniques de pêche. Dans la majorité des cas, la capture leur est fatale, toutefois il existe un certain nombre de tortues qui se retrouvent blessées ou seulement affaiblies suite à une capture dans un filet. Par ailleurs, des tortues malades ou blessées par un prédateur par exemple s’échouent régulièrement sur les côtes des Antilles Françaises. C’est pourquoi il est important de pouvoir assurer rapidement des soins à ces animaux dans un centre adapté. L’association KARET au sein de l’Aquarium de Guadeloupe, est chargée d’assurer ce travail. Elle possède trois bassins : deux de 2m<sup>3</sup> et un de 5m<sup>3</sup>. Dans l’état actuel des choses, il n’est pas prioritaire d’envisager l’installation de nouveaux bassins de séjour au centre de soins. En revanche, des bacs de transport restent indispensables. Par ailleurs, la mise en place d’un réseau (numéro de téléphone) vise à permettre le rapatriement des tortues vers le centre de soin par des personnes habilitées.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Toutes les tortues recueillies sont soignées
<b>LOCALISATION</b>	l’association KARET est basée à l’Aquarium de Guadeloupe à la Marina de Bas-du-Fort.
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Rédaction d’une synthèse pluriannuelle et diffusion des résultats - Diffusion dans les médias des sauvetages de tortues marines par l’association Karet - Proposer un poster pour informer la clientèle de la compagnie de transport maritime de leur collaboration dans le transport des tortues malades ou blessées
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Centre de soins
<b>PRESTATAIRE</b>	Compagnie de transport maritime
<b>PARTENAIRE</b>	- Réseau tortues marines – association KARET - acteurs locaux réseau Les Saintes, Marie-Galante, La Désirade - Communes, public - Réseaux Tortues marines Martinique
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- rechercher des financements visant à l’achat de bassins de transport pour l’association Karet - Mise à jour régulière de la liste des personnes habilitées aux transports des tortues marines et de leur permis - Mise au point d’un système de transport pour les tortues de grande taille telles que les luths - S’équiper d’un container à tortue - Négocier un partenariat gratuit avec une compagnie de transport maritime pour le transport des tortues blessées ou malades en provenance de St Barthélémy, de St Martin, des Saintes, de la Désirade ou de Marie-Galante. Pour la Martinique, assurer le transport des tortues blessées jusqu’à création d’un centre de soin en Martinique. - mise en place d’une fiche de suivi des tortues marines en soin et réaliser une synthèse annuelle des données et la diffuser
<b>DUREE</b>	L’acquisition progressive de bassins de transport entre 2007 et 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Les soins aux tortues marines à l’aquarium ont débuté depuis 1997
<b>BUDGET</b>	15 000€ sur 5 ans pour le fonctionnement hors budget de l’aquarium

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de tortues transportées en centre de soins <i>sur</i> nombre de tortues blessées identifiées	.....%
Nombre de tortues relâchées <i>sur</i> nombre de tortues parvenues au centre de soins	.....%
Evolution des capacités d’accueil du centre de soins	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les tortues blessées ou malades sont réhabilitées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>						
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.5.</b>	<b>Développement de programmes de sensibilisation spécifiques à certaines menaces</b>					
<b>ACTION(S)</b>	H.5.6.	Communiquer sur la problématique braconnage					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balise ARGOS...) Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement et à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en œuvre des actions du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Avec l’augmentation du nombre de tortues marines, due à leur protection intégrale depuis 1991, il semblerait que les actes de braconnages soient davantage rapportés et mieux connus. Un certain nombre de mesures et d’actions ont été mises en place pour essayer de pallier à ce problème sensible. Par ailleurs, il est fondamental de communiquer au maximum sur cette problématique afin de sensibiliser au mieux les populations et d’essayer de faire prendre conscience aux braconniers le préjudice qu’ils causent. En effet, dans la plupart des cas, ceux-ci voient souvent les lois de protection des tortues comme une entrave à leur liberté sans avoir conscience des dégâts qu’ils occasionnent par ignorance et qu’ils reculent ainsi une éventuelle réglementation de chasse (levée de l’interdiction totale).

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

H.1.1. Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale

H.1.3. Réaliser et diffuser différents outils de communication à l’attention du public (plaquette, posters, tee-shirts...)

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Le problème de braconnage est souvent cité dans les médias
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- rappeler au moins une fois par an, en début de saison de ponte, dans les médias la législation, les peines encourues, les incidences du braconnage et de l’achat de la viande - divulgation des jugements - faire des campagnes d’information par images choquantes
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Polices - Médias - Réseau « tortues marines » - ONCFS - animateur du réseau
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- informer et sensibiliser régulièrement la population sur les incidences du braconnage et de l’achat de la viande de tortues dans tous les types de médias - faire paraître dans les médias des articles sur chacun des jugements et rappeler la législation par la même occasion - sensibiliser la population par des images choquantes dans les médias ou sur des panneaux
<b>DUREE</b>	Action mise en œuvre dans le cadre des actions H.1.1. et H.1.3.
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Budget intégré aux actions H.1.1. et H.1.3.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’articles mentionnant des actes de braconnage sur le nombre d’actes de braconnage constatés	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La population est sensibilisée à certaines menaces spécifiques touchant les tortues marines	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**ACTIONS PRIORITAIRES**

**PROTECTION DES  
HABITATS**





<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES HABITATS</b>		
--------------	--------------------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>D</b>	<b>Améliorations des connaissances des menaces portant sur les tortues marines</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>D.3.</b>	<b>Identification des facteurs de destruction et de détérioration des habitats utilisés par les tortues marines</b>
ACTION(S)	D.3.2.	Identifier les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines
<i>Sous-action(s)</i>	<i>D.3.2.1.</i>	<i>Diagnostic écologique des plages de ponte de tortues marines</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>20 000€</b>	Bénévolat valorisé	<b>X</b>
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	----------------	--------------------	----------

**Enjeux :**

La destruction des sites de ponte est un facteur limitant la restauration des populations de tortues marines et pourrait favoriser la disparition des tortues marines sur les sites altérés. La restauration des populations de tortues nidifiant ne peut donc pas être efficace sans un travail parallèle de restauration de leur lieu de ponte. Il est donc fondamental de faire un inventaire de l'état des plages de ponte afin de pouvoir prendre des mesures de protection, de restauration ou de réhabilitation de ces zones.

**Intérêt et contexte :**

La présence d'une plage de sable quelle qu'elle soit, n'est pas la garantie de voir les tortues y venir pondre. Selon les espèces, les exigences des tortues marines sont plus ou moins prononcées et diverses en matière de végétation, de profil géomorphologique, de fréquentation, d'éclaircissement... Au cours d'un travail réalisé par E. Delcroix en 2002, « identification des menaces sur les sites de ponte des tortues marines aux Antilles Françaises et mise en place d'une stratégie pour la protection de ces habitats : exemple sur l'île de Marie-Galante », le diagnostic écologique des plages de pontes à Marie-Galante a permis d'établir les conditions favorisant ou freinant la fréquentation de ces plages par les tortues pendant la saison de ponte. Par ailleurs, des travaux de restauration par l'ONF ont été mis en place sur les plages de 3-Ilets et de Cluny pour optimiser le succès des pontes sur ces plages. Enfin, la réalisation d'une étude technique portant sur la restauration des habitats en 2005, en partenariat avec l'ensemble des partenaires du RTMG, a pu compléter ces travaux et a permis de définir une méthodologie d'analyse d'un site de ponte. Afin de pouvoir identifier les problèmes à résoudre sur l'ensemble des plages du territoire, il paraît important de pouvoir réaliser un diagnostic systématique de chacune des plages de ponte afin de pouvoir identifier les éventuelles menaces à éliminer et de définir les priorités d'action, c'est-à-dire les plages où il est prioritaire de mettre en place des travaux de restauration.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

D.3.2.3. Réaliser la synthèse des inventaires des plages importantes, des diagnostics, des menaces et des propositions d'aménagement

E.3.2. Limiter les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines

E.3.3. Former les agents des structures responsables de la gestion des plages à la conservation des sites de ponte et du littoral

E.3.4. Gérer le cas échéant, les procédures juridiques

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- L’ensemble des menaces est caractérisé sur les principaux sites de ponte - Les mesures de gestion, de restauration et les urgences sont définies
<b>LOCALISATION</b>	En priorité toutes les plages importantes de ponte répertoriées, secondairement les petites plages annexes dont la fréquentation des tortues est plus occasionnelle
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Réalisation d’une fiche type de diagnostic pour l’ensemble des membres du réseau - Collecter les fiches de façon régulière, les synthétiser et rédiger un rapport afin d’informer les collectivités locales de dommages éventuels - Réalisation d’un guide sur la protection des habitats - Rapport annuel et un rapport exceptionnel en cas de diagnostic alarmant nécessitant une intervention urgente
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	responsable collecte des fiches de diagnostic / animateur du réseau
<b>PARTENAIRE</b>	- ONF, CERCL, DIREN, RN, PNG, IFRECOR - communes, Communautés de communes - tous les gestionnaires des sites de ponte - réseau Tortues Marines - Hôtels de bord de mer
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Inventorier les paramètres fondamentaux caractérisant le milieu et les regrouper sous forme d’indicateurs dans une fiche de diagnostic écologique facilement utilisable pour tous les membres du réseau - Editer le modèle de fiche type de diagnostic à distribuer à tous les membres du réseau - Mettre au point un calendrier de diagnostic des plages - Définir un responsable chargé de la collecte des fiches qui rédigera un rapport rendant compte des évolutions sur chacune des plages, et s’il y a lieu, informer les autorités compétentes de tout changement préoccupant - Le diagnostic est à réaliser au minimum tous les 5 ans sur les plages de ponte importantes - Diagnostic exceptionnel en cas de passage d’un phénomène climatique important ou d’un phénomène naturel
<b>DUREE</b>	2006-2009
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action démarrée en 2006
<b>BUDGET</b>	20 000€ intégrer dans les actions menées par le conservatoire du littoral et l’ONF. Une partie pourrait être intégrée dans le cadre des actions menées par le CELRL et l’ONF dans le cadre de la gestion écologique de leur terrain

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de site de ponte où un diagnostic écologique a été réalisé <i>sur</i> nombre de sites index	.....%
Nombre de plages où un diagnostic écologique a été réalisé <i>sur</i> nombre de plages de Guadeloupe	.....%
Liste et hiérarchisation des menaces sur les sites de ponte réalisée et diffusée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
L’ensemble des menaces est caractérisé sur les principaux sites de ponte	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Les mesures de gestion, de restauration et les urgences sont définies	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PROTECTION DES HABITATS			
SOUS-OBJECTIF	D	Améliorations des connaissances des menaces portant sur les tortues marines			
SOUS-OBJECTIF	D.3.	Identification des facteurs de destruction et de détérioration des habitats utilisés par les tortues marines			
ACTION(S)	D.3.2	Identifier les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines			
Sous-action(s)	D.3.2.3.	Réaliser la synthèse des inventaires des plages importantes, des diagnostics, des menaces et des propositions d’aménagement			
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:	Coût Total:	5 000€	Bénévolat valorisé

### Enjeux :

La destruction des sites de ponte est un facteur limitant la restauration des populations de tortues marines et pourrait favoriser la disparition des tortues marines sur les sites altérés. La restauration des populations de tortues nidifiant ne peut donc pas être efficace sans un travail parallèle de restauration de leur lieu de ponte. Il est donc fondamental de faire un inventaire de l’état des plages de ponte et des menaces afin de pouvoir prendre des mesures de protection, de restauration ou de réhabilitation de ces zones.

### Intérêt et contexte :

Il paraît important de rassembler toutes les informations relatives aux inventaires des plages, aux diagnostics et aux propositions d’aménagement, au sein d’une synthèse. Un même document centralisant toutes ces informations sera un outil facilement diffusable à tous les gestionnaires des plages et aux collectivités.

### Autre(s) action(s) directement concernée(s) :

- D.3.2. Identifier les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines
- E.3.2. Limiter les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines
- E.3.3. Former les agents des structures responsables de la gestion des plages à la conservation des sites de ponte et du littoral
- E.3.4. Gérer le cas échéant, les procédures juridiques

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les menaces liées à la dégradation de la végétation littorale sont diagnostiquées sur les principales plages de pontes - Les mesures de gestion, de restauration et les urgences sont définies
<b>LOCALISATION</b>	Plages de pontes importantes des tortues marines de Guadeloupe et secondairement les petites plages annexes moins fréquentées par les tortues marines
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Rédaction de la synthèse regroupant l’inventaire des plages, leur diagnostic, les menaces identifiées et les propositions d’aménagement - Faire un exemplaire de cette synthèse sous forme cartographique - Diffuser ce document auprès des gestionnaires de plages et du réseau - Concertation entre réseau, pouvoirs publics et gestionnaires des plages pour la mise en place d’un travail commun
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	spécialiste SIG pour la réalisation de la cartographie
<b>PARTENAIRE</b>	- Communautés de communes - ONF - Université - Réseau « tortues marines » - Gestionnaires des plages - Hôtels de bord de mer
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Analyse, synthèse et cartographie de toutes les données concernant l’inventaire des plages importantes et des menaces - Analyse, synthèse et cartographie de toutes les données concernant les propositions d’aménagement - La cartographie de ces éléments sera réalisée par un spécialiste du SIG (Système d’Information Géographique) - Le document final sera transmis aux membres du réseau, aux pouvoirs publics et aux gestionnaires des plages dans un objectif de concertation pour mettre un programme de travail commun
<b>DUREE</b>	3 mois
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2011
<b>BUDGET</b>	5 000€ pour le travail de synthèse

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Synthèse réalisée et diffusée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Prise en compte de ces données dans la réévaluation des statuts de conservation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les facteurs de destruction et de détérioration des habitats utilisés par les tortues marines sont caractérisés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PROTECTION DES HABITATS			
SOUS-OBJECTIF	E.	Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe			
SOUS-OBJECTIF	E.3.	Limitation de la destruction et de la dégradation des habitats terrestres et marins utilisés par les tortues marines			
ACTION	E.3.2	Limiter les menaces portant sur les plages de ponte importantes de tortues marines			
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:	Coût Total:	26 250€	Bénévolat valorisé

**Enjeux :**

La destruction des sites de ponte est un facteur limitant la restauration des populations de tortues marines et pourrait favoriser la disparition des tortues marines sur les sites altérés. La restauration des populations de tortues nidifiant ne peut donc pas être efficace sans un travail parallèle de restauration de leur lieu de ponte. Il est donc fondamental de faire un inventaire de l’état des plages de ponte et des menaces afin de pouvoir prendre des mesures de protection, de restauration ou de réhabilitation de ces zones.

**Intérêt et contexte :**

La présence d’une plage de sable quelle qu’elle soit, n’est pas la garantie de voir les tortues y venir pondre. Selon les espèces, les exigences des tortues marines sont plus ou moins prononcée et diverses en matière de végétation, de profil géomorphologique, de fréquentation, d’éclairement... Au cours d’un travail réalisé par E. Delcroix en 2002, « identification des menaces sur les sites de ponte des tortues marines aux Antilles Françaises et mise en place d’une stratégie pour la protection de ces habitats : exemple sur l’île de Marie-Galante », le diagnostic écologique des plages de pontes à Marie-Galante a permis d’établir les conditions favorisant ou freinant la fréquentation de ces plages par les tortues pendant la saison de ponte. Par ailleurs, des travaux de restauration par l’ONF ont été mis en place sur les plages de 3-Ilets et de Cluny pour optimiser le succès des pontes sur ces plages. Enfin, la réalisation d’une étude technique sur la restauration des habitats a pu compléter ces travaux. Par ailleurs, il convient de poursuivre cet effort de protection et de restauration des habitats notamment en intervenant sur les problématiques de lumière ou de prédateurs et de créer le cas échéant des APBB.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

D.3.2.1. Diagnostic écologique des plages de ponte de tortues marines

D.3.2.3. Réaliser la synthèse des inventaires des plages importantes, des diagnostics, des menaces et des propositions d’aménagement

E.3.1. Participer aux programmes de préservation du milieu marin en Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- 15 plages de ponte au moins ont été restaurées - Certains projets d’aménagement menaçants ont fait l’objet de règlement à l’amiable ou d’actions en justice - Les gestionnaires du littoral se réfèrent à l’Etude Technique sur la restauration des sites de ponte ou font appel au réseau préalablement à l’aménagement d’un site de ponte
<b>LOCALISATION</b>	Toutes les plages importantes de ponte, puis dans un deuxième temps les petites plages annexes
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Réalisation d’une plaquette sur les désorientations - Organisation d’un groupe de travail sur les éclaircissements avec les acteurs locaux - Réalisation en cours d’un guide méthodologique découlant de l’étude technique (outil de terrain vulgarisé pour être accessible aux non-spécialistes)
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- comité local de l’IFRECOR - réseau Tortues Marines - communautés de communes, Conseil régional et général - gestionnaires des plages - communes - Hôtels de bord de mer
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- participation au plan d’aménagement des plages en partenariat avec les gestionnaires (CELRL, ONF) - Expertise de tout projet d’aménagement qui concernerait ces plages en liaison avec la DIREN - propositions concrètes d’aménagement sont faites aux collectivités locales - proposition de création de ZNIEFF et de zones protégées est faite - Organisation de réunions de concertation autour du thème des désorientations dues à la lumière et propositions concrètes d’aménagements pour y remédier - utilisation du plan départemental contre les chiens errants pour effectuer la gestion des prédateurs - Mise en œuvre indépendante du projet INTERDOM-protection des habitats terrestres des tortues marines actuellement porté par l’ONF (seules quelques actions de ce projet correspondent aux attentes de l’action E.3.2.)
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action entamée depuis 2006 Réalisation du guide méthodologique en cours
<b>BUDGET</b>	- 26 250€ pour 5 ans : pour la partie concernant le PRTMAF - 750 000€ sur 5 ans : budget estimé pour la restauration de sites de ponte. Somme éventuellement intégrée dans le cadre du projet INTERDOM

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de plages de ponte bénéficiant de mesures de limitation de toutes les menaces importantes identifiées <i>sur</i> nombre de plages de pontes importantes identifiées	.....%
<b>Indicateur de résultats</b>	
Les menaces portant sur l’habitat des tortues marines sont limitées : implication de la structure responsable de la mise en œuvre du plan de restauration dans chaque département dans la définition des objectifs de gestion des principaux sites de ponte de tortues marines	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Les principaux sites de ponte sont restaurés ou en cours de restauration	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		PROTECTION DES HABITATS					
SOUS-OBJECTIF	E.	Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe					
SOUS-OBJECTIF	E.3.	Limitation de la destruction et de la dégradation des habitats terrestres et marins utilisés par les tortues marines					
ACTION	E.3.3.	Former les agents des structures responsables de la gestion des plages à la conservation des sites de ponte et du littoral					
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	5 000€	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :** Un des facteurs majeur influençant la disparition des tortues marines est la disparition ou la dégradation de leur site de ponte. La restauration des populations de tortues nidifiant ne peut donc pas être efficace sans un travail parallèle de restauration de leur lieu de ponte. Il est donc fondamental de faire un inventaire de l’état des plages de ponte et des menaces afin de pouvoir prendre des mesures de protection, de restauration ou de réhabilitation de ces zones.

**Intérêt et contexte :**

La présence d’une plage de sable quelle qu’elle soit, n’est pas la garantie de voir les tortues y venir pondre. Selon les espèces, les exigences des tortues marines sont plus ou moins prononcée et diverses en matière de végétation, de profil géomorphologique, de fréquentation, d’éclairement... Au cours d’un travail réalisé par E. Delcroix en 2002, « identification des menaces sur les sites de ponte des tortues marines aux Antilles Françaises et mise en place d’une stratégie pour la protection de ces habitats : exemple sur l’île de Marie-Galante », le diagnostic écologique des plages de pontes à Marie-Galante a permis d’établir les conditions favorisant ou freinant la fréquentation de ces plages par les tortues pendant la saison de ponte. Par ailleurs, des travaux de restauration par l’ONF ont été mis en place sur les plages de 3-Ilets et de Cluny pour optimiser le succès des pontes sur ces plages. Pour cela, la formation des agents des structures responsables de la gestion des plages à la conservation des sites de ponte et du littoral est indispensable.

Enfin, les communes gestionnaires des plages ne maîtrisent souvent pas la notion écologique du littoral.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les gestionnaires du littoral se réfèrent à l’Etude Technique sur la restauration des sites de ponton ou font appel au réseau préalablement à l’aménagement d’un site de ponton - Les agents responsables de la gestion des plages sont formés à la restauration des sites de ponton
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	une méthodologie simple sous forme de fiches simplifiées sera réalisée une synthèse de travail annuelle
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Comité local de l’IFRECOR - Communes - Réseau tortues marines - Communautés de communes, Conseil régional et général - Gestionnaires des plages - Animateur du réseau
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- les collectivités seront intégrées au réseau - des formations régulières seront organisées pour le CELRL, ONF PNG et les communes - au cours de cette formation, ils seront sensibilisés au réseau « d’alerte » en cas d’aménagements non autorisés - des plaquettes explicatives donnant une méthodologie simplifiée de la gestion des plages sera distribuée aux différents acteurs
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action entamée en 2004, plaquettes déjà distribuées, étude technique distribuée, guide méthodologique en cours de réalisation, diffusion de notes effectuée
<b>BUDGET</b>	5 000€ sur 5 ans action pouvant être incluse dans le cadre du projet interdom

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’ateliers « formation agents de terrain littoral » organisés annuellement <i>sur 2</i> prévus	...../2

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les menaces portant sur l’habitat des tortues marines sont limitées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**ACTIONS PRIORITAIRES**

**COOPERATION  
INTERNATIONALE**



*Action Régionale*

<b>THEME</b>	<b>COOPERATION INTERNATIONALE</b>
--------------	-----------------------------------

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>G</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces ayant lieu hors du territoire français</b>
<b>ACTION</b>	G.1.	Participer aux programmes internationaux de protection des tortues marines de Guadeloupe

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	---	--------------------	--

**Enjeux :**

Les mesures de limitation des menaces portant sur les tortues marines des Antilles françaises doivent être à l’échelle de leur aire de répartition, qui est régionale et internationale. Ceci implique le développement d’actions en collaboration avec les pays voisins. Prendre part aux programmes en cours est un moyen nécessaire afin de participer à la limitation des menaces.

**Intérêt et contexte :**

Des structures internationales (UNEP, UICN, WWF...) tout comme les états voisins engagent des actions susceptibles d’avoir un effet direct ou indirect sur les populations de tortues marines des Antilles françaises. Tous ces programmes doivent être recensés dans deux intérêts :

1. identifier les programmes dans lesquels les réseaux Tortues Marines des Antilles françaises seraient susceptibles de s’engager
2. Profiter de l’expérience en matière de mise en place de mesures de protection, de pays plus expérimentés

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- connaissance des programmes en cours et en projet dans la région, connaissance des acteurs de ces programmes - participation à au moins un programme de protection des habitats terrestres et/ou marins à l'échelle régionale
<b>LOCALISATION</b>	-
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Prise de contact lors des réunions du WIDECAS
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D'ŒUVRE</b>	Non défini à l'heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Universités des pays de la Caraïbe, ONG internationales, et autres structures travaillant sur l'impact et les mesures de limitation des menaces, <b>Ministères de l'environnement des États des petites Antilles</b> , WIDECAS, WWF, CAR/SPAW, UNEP-CEP, groupe des spécialistes des tortues marines de l'IUCN/SSC (MTSG)
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- recenser les programmes et les acteurs de ces programmes en cours ou en projet dans les Antilles et l'Atlantique Nord : contacter les structures internationales et les réseaux des pays voisins - faire connaître la volonté des réseaux des Antilles françaises de prendre part à ces programmes (soutien technique et/ou financier) : communiquer à l'occasion de rencontres régionales telles que le symposium du WIDECAS
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2009 pour faire connaître la volonté des réseaux des Antilles françaises et toutes les années pour recenser les programmes
<b>BUDGET</b>	Non défini à l'heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de participation à un programme de protection des habitats terrestres et/ou marins à l'échelle régionale sur nombre de programmes recensés	.....%
Participation à au moins un programme de protection des habitats terrestres et/ou marins à l'échelle régionale	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de participation annuelle à des meeting thématiques sur 5 (réunion annuelle du WIDECAS, Symposium annuel sur la biologie et la conservation des tortues marines)	...../5
Nombre de communications internationales proposées lors de ces meeting sur 5	...../5

<b>Indicateur de résultats</b>	
Connaissance des programmes en cours et en projet dans la région, connaissance des acteurs de ces programmes	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

*Action Régionale*

<b>THEME</b>	<b>COOPERATION INTERNATIONALE</b>						
--------------	-----------------------------------	--	--	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>G</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces ayant lieu hors du territoire français</b>
<b>ACTION</b>	G.2.	Déterminer une zone où développer un programme régional de restauration en coopération internationale

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Identifier la zone où la concentration de moyens humains et financiers sera favorable à la restauration des tortues marines des Antilles françaises

**Intérêt et contexte :**

Les efforts de conservation locaux peuvent être mis à mal par des activités menaçant les mêmes populations de tortues dans d’autres régions de leur aire de répartition. Une synthèse des données cartographiques disponibles permettra d’identifier une ou plusieurs zones où s’alimentent une grande partie des tortues marines observées en ponte aux Antilles françaises, et une ou plusieurs zones de reproduction des tortues marines s’alimentant aux Antilles françaises. Des efforts de conservation pourront alors être réalisés sur cette zone, en coopération.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- cartographie des aires de répartition des sites de ponte et des aires de nourrissage des tortues marines - zone où développer un programme régional de restauration en coopération internationale identifiée
<b>LOCALISATION</b>	-
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Communiquer par le biais du WIDECAST
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’ŒUVRE</b>	Non encore défini
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE(S)</b>	WIDECAST, WWF, CAR/SPAW, UNEP-CEP, groupe des spécialistes des tortues marines de l’IUCN/SSC (MTSG) Réseaux Tortues Marines Martinique et Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Faire connaître la volonté des réseaux des Antilles françaises de prendre part à un programme en coopération internationale, sur une zone de concentration des tortues marines des Antilles françaises : communiquer à l’occasion de rencontres régionales telles que le symposium du WIDECAST - Mettre à disposition ou faire une synthèse des données relatives à l’aire de distribution des tortues marines nidifiant en Guadeloupe
<b>DUREE</b>	Non définie à l’heure actuelle
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2010
<b>BUDGET</b>	Non défini à l’heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Cartographie des aires de répartition des tortues en nidification et en alimentation réalisée : actions F.1. et F.2. réalisées et objectifs atteints	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Prise en compte de tous les critères écologiques, statistiques et socio-économiques dans le choix de la zone d’action	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Synthèses réalisées et présentées aux différents partenaires	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Zone où développer un programme régional de restauration en coopération internationale identifiée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**ACTIONS PRIORITAIRES**

**COMMUNICATION**





<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>					
<b>ACTION (S)</b>	<b>H.1.1.</b>	Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>9 790€</b>	Bénévolat valorisé	<b>50 j</b>

### Enjeux

Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balises Argos,...). Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en oeuvre des actions du plan de restauration. Cela pourrait par ailleurs créer une force de pression « lobbying » auprès des élus notamment concernant l’aménagement des sites de ponte ou la campagne d’irradiation.

### Intérêt et contexte :

Cette action visera à faire découvrir les tortues marines au grand public, à sensibiliser le public et les principaux acteurs à leur conservation et à celle des milieux naturels, à diffuser les résultats des actions du réseau et du plan de restauration, à justifier la réglementation actuelle, à développer éventuellement le programme de récolte de données diverses et étoffer le réseau de bénévoles.

Une quinzaine d’articles et de reportages sont réalisés tous les ans mais ce nombre pourrait être nettement plus important en y consacrant plus de temps. Le chargé de communication recruté en 2007 est maintenant responsable de ce travail. Il est par ailleurs fondamental d’accorder un intérêt particulier à la qualité des médias plutôt qu’à leur nombre.

Les principaux thèmes à aborder sont :

- la disparition en grande partie de ces populations dans les années 80-90,
- la réapparition des tortues marines en ponte et en alimentation aux Antilles françaises,
- la restauration lente des populations grâce à la protection et aux actions du réseau,
- les principales menaces : captures accidentelles, braconnage, destruction des habitats.
- l’existence d’un plan de restauration et des acteurs qui le mettent en oeuvre (Réseau Tortues),
- les besoins du réseau (informations diverses et bénévolat).

Il est nécessaire d’insister sur le problème du braconnage et l’intérêt de ne pas acheter de viande ou d’œufs de tortue en rappelant la législation et la faiblesse des effectifs, médiatiser les jugements et les peines assorties. Il faut communiquer sur le fait que les tortues marines font l’objet d’une attention particulière, coordonner la communication au sein du réseau, montrer que le réseau est actif et efficace et que le plan de restauration progresse, porter une attention particulière vis à vis des structures assurant un soutien financier, intégrer la problématique tortue dans les campagnes du MEDAD (à la télévision, la radio,...), intégrer la problématique tortue dans les campagnes d’autres structures environnementales comme le WWF qui a déjà lancé des campagnes d’affichage, favoriser les grands médias comme RFO, RCI, Radio Guadeloupe, disposer des affiches 4m x 3m comme ceux de l’aquarium du gosier le long des routes. Enfin, il convient d’utiliser les médias avec parcimonie, le contenu des informations diffusées ne pouvant être le plus souvent validé et contrôlé.

### Autre(s) action(s) directement concernée(s) :

H.5.6 « communiquer sur la problématique braconnage », H2.1.2 « Intégrer la problématique tortue dans les projets liés à la communication des autres structures », H2.1.1 « animer, développer et coordonner le réseau tortues marines de Guadeloupe et le Plan d’Action ».

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Au moins 4 articles par an dans la presse écrite locale et au moins 2 reportages TV ou radio par an - Au moins 1 article par an dans la presse écrite nationale ou internationale - La plupart des actions sont médiatisées - Au moins 30% des articles ou reportages parlent du braconnage
<b>LOCALISATION</b>	Les médias concernés peuvent se trouver sur l’archipel guadeloupéen, en Martinique, en métropole ou à l’international
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	-
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE</b>	- Le réseau Tortues Marines, l’animateur, les bénévoles, stagiaire en communication - Les différents médias qui relatent les actions du réseau
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- se coordonner entre membres du réseau et réaliser les 7 articles et reportages par an (notamment rédiger et diffuser des communiqués de presse) - inventorier les différents supports de la presse, les principales manifestations culturelles de l’archipel et les moyens de contacter les responsables ou les organisateurs (mailing presse) - récupérer les articles ou reportages et réaliser une revue de presse annuelle
<b>DUREE</b>	2007-2011, 2008 pour l’inventaire des supports de presse
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	9 790€ pour le fonctionnement : frais de personnel (45 jours salariés, et 50 jours de bénévolat valorisé), frais de déplacements, Logistique

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre annuel d’émissions TV réalisées <i>sur 2</i>	...../2
Nombre de relâchers de tortues marines médiatisés sur nombre de relâchers effectués	.....%
Nombre annuel d’articles et communiqués de presse réalisés en presse locale et nationale <i>sur 2</i>	...../2
Nombre annuel d’émission de radio réalisée <i>sur 1</i>	...../1
Evolution (graphique) du nombre de sollicitations du réseau par le grand public	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		COMMUNICATION				
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>				
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>				
<b>ACTION (S)</b>	<b>H.1.2.</b>	Sensibiliser le public par différents types d’interventions (animations, stands, conférences...)				
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	Coût Total:	<b>17 600€</b>	Bénévolat valorisé	<b>200 j</b>

**Enjeux :**

Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balises Argos,...). Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en oeuvre des actions du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Il s’agit de tenir les stands, d’animer une conférence, de remettre à l’eau une tortue blessée ou de réaliser sur un site précis des animations nature avec un groupe d’adultes guidés par un animateur. Cette action vise à faire découvrir les tortues marines au grand public, à sensibiliser le public et les principaux acteurs à leur conservation et à celle des milieux naturels, à divulguer les résultats des actions du réseau et du plan de restauration, à justifier la réglementation actuelle, à développer éventuellement le programme de récolte de données diverses et étoffer le réseau de bénévoles.

Animation sur Marie-Galante : Cette action est nécessaire sur Marie-Galante à la demande du réseau de Marie-Galante pour encadrer les visiteurs et éviter la fréquentation incontrôlée du site la nuit et le dérangement des femelles en ponte. Un des stagiaires engagé pour réaliser les suivis de nuit pourra accueillir les visiteurs le cas échéant.

Animation sur les autres sites : Aucun autre site que les plages de Marie-Galante ne permet d’observer les tortues en ponte à coup sûr. Les animations pourront donc s’appuyer sur la recherche de traces et la découverte du littoral et d’un site de ponte. Ces actions devront être menées avec beaucoup de réserve et en référence aux actions qui sont réalisées ailleurs. Un diagnostic des animations réalisées et des incidences produites devra être fait au préalable (Guyane...).

Conférences : Les demandes sont régulières tout au long de l’année et différents diaporamas ont été réalisés. Les animations scolaires sont à l’heure actuelle les plus demandées.

Tenue de stands : Les demandes sont régulières pour les membres du réseau tout au long de l’année lors des manifestations culturelles, sportives ou environnementales. Une exposition itinérante est en cours de réalisation.

Remise à l’eau d’une tortue blessée : Trois à quatre tortues par an en moyenne sont soignées et relâchées par l’association Karet de l’aquarium du Gosier en partenariat avec différentes structures du Réseau.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

H.1.4 Réaliser une exposition itinérante en plusieurs exemplaires / H.1.7. Concevoir et diffuser des outils pédagogiques (mallette et fiches pédagogiques...) / H.1.8 Réaliser une exposition itinérante à destination des scolaires / C.1.1. Etudier l’évolution des effectifs des tortues marines nidifiant sur différentes plages index (pour l’accueil du public la nuit parallèlement aux suivis).

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tenue d’un minimum de 5 jours de stands par l’animateur et autant par les membres du réseau, tous les ans,</li> <li>- réalisation d’au moins 5 jours d’animations grand public par l’animateur et autant par les membres du réseau,</li> <li>- réalisation d’un minimum de 5 conférences par l’animateur et autant par les membres du réseau, tous les ans,</li> <li>- animation d’une remise à l’eau de tortues par an minimum dépendamment de l’accueil des tortues par l’association Karet</li> <li>- Sur demande du réseau de Marie-Galante, l’encadrement la nuit des visiteurs sur le site de ponton de Trois Ilets durant une période définie (période touristique)</li> </ul>
<b>LOCALISATION</b>	La Guadeloupe et les îles proches pour l’animateur.
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	supports de communication à présenter sur le stand : actions H.1.3., H.1.4., H.1.8., H.1.7.
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Réseau Tortues Marines, bénévoles, stagiaires
<b>MISE EN OEUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir les besoins du réseau de Marie-Galante au niveau de l’accueil du public</li> <li>- Définir le contenu des animations et éventuellement le prix</li> <li>- Régler le problème d’assurance des visiteurs lors d’une animation avec un groupe sur les terrains de l’ONF ou du CELRL</li> <li>- Coordonner la mise en place et les plannings de présence des bénévoles des différentes interventions</li> <li>- Installer et tenir le stand</li> <li>- Réaliser les animations nature, les conférences et les lâchers de tortues</li> <li>- Accueillir si besoin le public sur Marie-Galante</li> </ul>
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	17 600€ pour le fonctionnement : frais de personnel (115 jours salariés, 200 jours de bénévolat valorisé), frais de déplacement

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’animations nature grand public organisées annuellement <i>sur 3</i>	...../3
Nombre d’animateurs nature formés en cinq ans <i>sur 3</i>	...../3
Nombre de relâchers médiatisés annuellement sur nombre de relâchers effectués	.....%
Evolution du nombre d’animations réalisées	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>					
<b>ACTION (S)</b>	<b>H.1.3.</b>	Réaliser et diffuser différents outils de communication à l’attention du public (plaquette, posters, tee-shirts...)					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>10 640€</b>	Bénévolat valorisé	

### Enjeux :

Les actions de communication ont un triple intérêt ; elles permettent d’informer, de sensibiliser et de justifier la réglementation actuelle tout en recrutant de nouveaux bénévoles et acteurs des réseaux. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action. Les tortues marines étant des espèces emblématiques facilement médiatisables, ces actions sont d’autant plus aisées à mettre en œuvre.

### Intérêt et contexte :

Cette action concerne tous les outils non cités dans les fiches précédentes, pouvant être utilisés pour faire connaître les réseaux tortues marines et sensibiliser le grand public : affiches et posters, autocollants, tee-shirts, casquettes, peluches, stylos etc ... Ces outils seront réalisés dans un but de communication autour des tortues marines et n’auront pas de caractère commercial.

Les affiches d’information : l’objectif est de disposer dans un maximum de lieux publics ou privés massivement fréquentés, les informations rappelant la réglementation et les interdictions concernant le ramassage et l’achat des œufs, la pêche ou la capture d’individus et l’achat de viande de tortue. Les lieux concernés pourraient être : les offices de tourisme, les principaux musées, les banques, les épiceries, les Postes, les Mairies, les Préfectures, CAF, ANPE, les Gendarmeries, commissariats...

Les posters : l’objectif est de pouvoir distribuer à un maximum de personnes un poster relativement esthétique présentant les espèces, leur biologie et les interdictions en cours.

Des posters ont déjà été réalisés par la DIREN et l’ONCFS ainsi que par le WIDECAS. Aucune affiche rappelant la réglementation et les règles de bonne conduite n’a à ce jour été réalisée. Des tee-shirts, des casquettes et des autocollants à l’effigie du réseau Martinique ont été produits.

Les plaquettes : les plaquettes sont des outils de communications aisément diffusable, voire indispensable, car attendues lors d’actions de communication grand public. La réalisation d’une plaquette commune Martinique-Guadeloupe permettrait de diffuser les informations relatives aux 2 réseaux.

En Guadeloupe, une plaquette a été réalisée et largement diffusée grâce à un plan de diffusion grand public. En Martinique la plaquette est encore en projet. La plaquette réalisée en Guadeloupe pourrait être complétée et diffusée dans les deux DFA.

### Autre(s) action(s) directement concernée(s) :

Actions de sensibilisation et de communication H.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- un nombre important de plaquettes est diffusé - un nombre important de poster est diffusé - d’autres supports de communication sont réalisés et diffusés (Tee-shirts, casquettes, stylos)
<b>LOCALISATION</b>	Ensemble de l’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971 - 972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	Maquettiste, imprimeur, infographiste
<b>PARTENAIRE</b>	Associations et membres des réseaux
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Evaluation des quantités à produire et élaboration d’un plan de diffusion - Contenu et mise en page des posters et plaquettes : échanges et consensus Martinique Guadeloupe - Demande de devis dans les deux îles, sélection des devis les plus performants - Impression en nombre suffisant dans un DFA
<b>DUREE</b>	3 jours en 2007 Au gré de l’évolution de la mise en œuvre de ce plan d’action, de la demande et des actions de communication spécifiques mises en place par les réseaux, et des budgets disponibles, cette action pourra être reconduite
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action déjà entamée 2007
<b>BUDGET</b>	10 640€ pour le fonctionnement (frais de personnel, frais de déplacement) et pour la prestation

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de plaquettes diffusées <i>sur</i> nombre de plaquettes imprimées	.....%
Nombre de posters diffusés <i>sur</i> nombre de posters imprimés	.....%
Nombre d’autres supports réalisés et diffusés <i>sur</i> 3 autres supports prévus (Tee-shirts, casquettes, autocollants)	...../3
Evolution du nombre d’associations et acteurs contribuant à l’éducation à l’environnement et à la sensibilisation aux tortues marines	Augmente ou diminue de .....%
Evolution annuelle de la ligne budgétaire dévolue aux outils de communication grand public	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>		
--------------	----------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>
<b>ACTION (S)</b>	<b>H.1.4.</b>	Réaliser une exposition itinérante en plusieurs exemplaires

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>8 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	---------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication ont un triple intérêt ; elles permettent d’informer, de sensibiliser et de justifier la réglementation actuelle tout en recrutant de nouveaux bénévoles et acteurs des réseaux. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action

**Intérêt et contexte :**

Une exposition itinérante tout public est un outil majeur de sensibilisation et d’information. Des panneaux ont déjà été réalisés de façon plus ou moins artisanale en Guadeloupe et en Martinique. Ils sont utilisés comme support des animations nature en Guadeloupe. En Martinique, la SEPANMAR dispose d’un certain nombre de panneaux pouvant être mis à disposition du réseau.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

- H.1.2. Sensibiliser le public par différents types d’interventions (animations, stands, conférences...).
- H.1.5. Mettre en place des expositions sur les tortues dans les lieux publics.
- H.1.8. Réaliser une exposition itinérante à destination des scolaires.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Panneaux réalisés - Exposition itinérante réalisée - Panneaux utilisés comme support pédagogique des animations nature (scolaires et / ou grand public)
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Informé dans la presse de l’installation de l’exposition (lié à l’action H.1.1.)
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 972 et 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	Maquettiste / Imprimeur
<b>PARTENAIRE</b>	Associations et membres des réseaux
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- propositions de contenu et de mise en page émanant des réseaux de Martinique et de Guadeloupe (e-mail, téléphone) - consensus permettra le choix des versions finales - choisir la nature du support des panneaux afin d’assurer un transport aisé et une mise en place facile (rouleaux ?) - commander des devis à des maquettistes / imprimeurs en Martinique et en guadeloupe. - impression des plaquettes dans chacun des départements ou dans un des départements si les quantités produites par les deux réseaux permettent de limiter les coûts d’impression (à comparer avec le coût du transport inter île) - prévoir deux jeux de panneaux par DFA
<b>DUREE</b>	40 jours en 2007
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action en cours, 2007
<b>BUDGET</b>	8 000 € pour la conception (3 000€) et l’impression (5000€)

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de panneaux disponibles et opérationnels <i>sur 20</i>	...../20
Evolution du nombre de jours annuels pendant lesquels les panneaux sont exposés	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>					
<b>ACTION (S)</b>	<b>H.1.5.</b>	Mettre en place des expositions permanentes sur les tortues marines dans les lieux publics					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>445€</b>	Bénévolat valorisé	<b>10 j</b>

**Enjeux :**

Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balises Argos,...). Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en oeuvre des actions du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Il s’agit de pouvoir communiquer les principales informations sur les tortues marines sur des sites fixes relativement bien fréquentés par le public.

Actuellement, deux structures du réseau ont pris l’initiative de mettre à disposition du public un local pouvant accueillir une exposition permanente : l’Aquarium du Gosier avec une salle consacrée uniquement aux tortues marines et un individu vivant en aquarium pour une ouverture projetée courant 2008 et l’association Evasion Tropicale à Bouillante avec une exposition en cours de réalisation.

Note : si les expositions font l’objet d’initiative privée, il serait néanmoins cohérent que les actions et les logos du réseau et des membres responsable de certaines actions apparaissent.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

H1.4 Réaliser une exposition itinérante en plusieurs exemplaires.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- réalisation de l’exposition à l’Aquarium du Gosier - réalisation de l’exposition au local d’Evasion Tropicale
<b>LOCALISATION</b>	La Guadeloupe sur Le Gosier et Bouillante
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Informé dans la presse de l’installation de l’exposition (lié à l’action H.1.1.)
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971 - 972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Participer à la conception de l’exposition de l’Aquarium du Gosier et d’Evasion Tropicale, - Participer à l’édition des expositions - Coordonner les structures concernées en Martinique et en Guadeloupe par les expositions
<b>DUREE</b>	
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	445 € pour le fonctionnement : frais de personnel (3.5 jours salariés et 10 jours de bénévolat valorisé), frais de déplacement

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’expositions grand public organisées <i>sur 1</i>	...../1
Evolution du nombre de visiteurs annuels de chacun de ces lieux d’exposition	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>	
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>
<b>ACTION (S)</b>	H.1.6.	Sensibiliser le public scolaire

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>14 945€</b>	Bénévolat valorisé	<b>80 j</b>
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	----------------	--------------------	-------------

**Enjeux :**

Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balises Argos,...). Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en oeuvre des actions du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Il s’agit de réaliser des animations scolaires guidées par un « animateur-nature ».

Cette action vise à faire découvrir les tortues marines, à sensibiliser les enfants à leur conservation et à celle des milieux naturels et à justifier la réglementation actuelle.

Les animations s’appuieront sur les supports didactiques du réseau : exposition scolaire, matériel, film, fiches pédagogiques,...

Les animations scolaires sont actuellement réalisées par les bénévoles, l’animateur et le chargé de communication soit de manière opportune, soit de manière ciblée. La demande de la part des enseignants peut cependant s’avérer nettement plus importante (programmes scolaires de plus en plus axés sur l’environnement) et un soutien financier des collectivités pourrait dans ce cadre être obtenu.

Cette action devra donc être mise en oeuvre plus intensément dans le cadre du plan d’action 2007-2011.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

H.1.7 Concevoir et diffuser des outils pédagogiques (mallette et fiches pédagogiques, ...)/ H.1.8 Réaliser une exposition itinérante à destination des scolaires / La coordination des membres au niveau du contenu des animations est intégrée dans l’action H.2.1.1 « animer, développer et coordonner le réseau tortues marines de Guadeloupe et le Plan d’Action».

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- réalisation d’au moins 25 animations scolaires en 2007 (10 pour l’animateur et 15 pour le réseau) - réalisation d’au moins 37 animations scolaires de 2008 à 2011 (22 pour l’animateur et 15 pour le réseau) - Le réseau est sollicité de plus en plus chaque année
<b>LOCALISATION</b>	La Guadeloupe et les îles proches pour l’animateur.
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Définir le contenu des différentes interventions avec les enseignants - Réaliser les interventions en classe et sur le terrain
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	14 945€ pour le fonctionnement : frais de personnel (101 jours salariés et 80 jours de bénévolat valorisé), frais de déplacement

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre annuel d’animations nature organisées avec les scolaires	...../an
Nombre d’écoparcien rencontrés par an	...../an
Nombre de collégiens rencontrés par an	...../an
Nombre de lycéens rencontrés par an	...../an

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>					
<b>ACTION(S)</b>	H.1.7.	Concevoir et diffuser du matériel pédagogique					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les actions de communication ont un triple intérêt ; elles permettent d’informer, de sensibiliser et de justifier la réglementation actuelle tout en recrutant de nouveaux bénévoles et acteurs des réseaux. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action

**Intérêt et contexte :**

Il s’agit de réaliser une série d’outils pédagogique et ludiques autour des espèces et de leur protection, pouvant être mis à la disposition des scolaires ou utilisés pour les animations nature. L’élaboration d’une mallette pédagogique a été entamée en 2007 et touche à sa fin, elle doit par la suite être diffusée.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

- H1.8 Réaliser une exposition itinérante à destination des scolaires
- H1.6 Sensibiliser le public scolaire

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Matériel pédagogique réalisé Matériel pédagogique mis à disposition des enseignants Matériel pédagogique utilisé dans les animations nature
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Des actions de communication permettront la diffusion de ces outils. La mise en place de ces outils pédagogique dans les établissements scolaires pourra faire l’objet d’une médiatisation
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Les animateurs réseaux Les associations du réseau pratiquant l’éducation à l’environnement Les professionnels de l’éducation (rectorat, établissements spécialisés)
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Contacter l’éducation nationale et le rectorat, travailler avec les associations spécialisées dans l’éducation des scolaires à l’environnement - Définir les cibles et le type d’outils adaptés avec les spécialistes de l’éducation et les associations du réseau réalisant l’éducation à l’environnement - Soumettre un cahier des charges à des structures spécialisées en production de matériel pédagogique - Définir un plan de diffusion afin de quantifier la production - Diffuser les outils produits dans les écoles, les utiliser pour les animations nature
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Mallette pédagogique en cours de réalisation
<b>BUDGET</b>	Action déjà budgétisée pour la mallette 20 000€ à prévoir sur 5 ans pour d’autres outils

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’outils pédagogiques conçus avec les services spécialisés	.....
Nombre d’écoles disposant de ces outils pédagogiques <i>sur</i> nombre d’écoles primaires de Guadeloupe	A .....%
<b>Indicateur de résultats</b>	
Les scolaires sont sensibilisés aux problèmes des tortues marines	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>				
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>			
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>			
<b>ACTION (S)</b>	H.1.8.	Réaliser une exposition itinérante à destination des scolaires			
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>25 330€</b>
				Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les actions de communication ont un triple intérêt ; elles permettent d’informer, de sensibiliser et de justifier la réglementation actuelle tout en recrutant de nouveaux bénévoles et acteurs des réseaux. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

Une exposition itinérante large public est un outil majeur de sensibilisation et d’information. Une exposition ludique et interactive devrait permettre en particulier de sensibiliser les « générations futures » à l’âge où elles sont le plus sensible aux messages environnementaux. Une action de ce type a été tentée par le GAIC en Guadeloupe, mais a été abandonnée faute de moyen. En Martinique, une évaluation financière a été réalisée. Le conseil général de Martinique semble disposé à participer financièrement à l’organisation d’une telle exposition, itinérante en particulier dans les collèges de l’île.

L’exposition réalisée par le GAREF : « Grand voyage, petite terre... une vie de tortue marine » devrait circuler déjà en Guadeloupe.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

H.1.4 Réaliser une exposition itinérante en plusieurs exemplaires



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Exposition réalisée - Exposition mise en place dans les établissements scolaires de l’île - Exposition mise en place dans des lieux stratégiques fréquentés de l’île - Estimation de l’impact de la sensibilisation réalisée
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	L’exposition devra être annoncée par différentes actions de communication : Communication Radio, invitation des chaînes de TV au vernissage, presse écrite
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971 -972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	Structure organisatrice d’expositions
<b>PARTENAIRE</b>	- GAREF, service exposition - Réseau tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- prendre contact avec les gestionnaires de l’exposition réalisée par le GAREF : possibilité de faire circuler l’exposition en Guadeloupe et en Martinique, avec si nécessaire des compléments (panneaux structures et contacts des réseaux de Martinique et de Guadeloupe, actions en cours sur le terrain...) <b>En cas d’impossibilité :</b> - réaliser un inventaire des panneaux et posters disponibles (cf. autres actions concernées) - réaliser un cahier des charges mentionnant le but de l’exposition : large public, axée scolaires, exposition interactive avec activités ludiques et pédagogiques, surface d’exposition nécessaire (en m <sup>2</sup> nécessaires), contraintes pratiques d’une exposition itinérante (transport et mise en place), contraintes financières (coût prévisionnel) Le cahier des charges détaillera les axes de l’exposition (panneaux) : rappels historiques, les tortues dans le patrimoine, les espèces, leur biologie, les tortues aujourd’hui, espèces menacées, les perspectives, les recherches en cours, les actions des réseaux... Les tortues de demain, en plongée ou au musée ? - Contacter des professionnels de la mise en place d’exposition (ex : carbet des sciences en Martinique) : nécessité appel d’offre public car coût >10 000 €, - Définir les coûts d’intervention (sous traitants inclus) et les délais de livraison, - L’exposition devra circuler sur les deux îles, - Les panneaux et structures seront ensuite stockés par les réseaux et pourront servir aux animations nature
<b>DUREE</b>	2008-2009
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2008
<b>BUDGET</b>	25 330 € pour le fonctionnement : frais de personnel (3 jours salariés) et pour la prestation

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Exposition réalisée	.....%
Nombre de mois de rotation de l’exposition sur 12*5 mois (60 mois)	...../60

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les scolaires sont informés sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	H.1.	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines</b>					
<b>ACTION(S)</b>	H.1.9.	Diffuser les informations et les besoins au sein des universités et organismes de recherche					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>1 980€</b>	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les actions de communication ont un triple intérêt ; elles permettent d’informer, de sensibiliser et de justifier la réglementation actuelle tout en recrutant de nouveaux bénévoles et acteurs des réseaux. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action. Par ailleurs, elles permettent de faire savoir quels sont les besoins du réseau auprès de services ou d’organisations compétentes.

**Intérêt et contexte :**

Chaque année, des étudiants sont recrutés par des structures du Réseau Tortues Marines pour le suivi des pontes, le diagnostic des sites de ponte et le suivi en alimentation. D’autre part, des étudiants sont aussi recrutés sur des thématiques de recherche nécessitant des compétences extérieures à celles du réseau Tortues Marines. En 2007, deux stages de master recherche ont été réalisés sous la tutelle de Marc Girondot et l’Université de Paris Sud en partenariat avec le Réseau Tortues Marines Guadeloupe. Par ailleurs, des partenariats ont été développés au fur et à mesure des années avec l’université de Duke notamment et Matthew Godfrey.

Il s’agit de développer des relations avec les organismes de recherche, afin d’accroître les possibilités de stage (conservation, génétique, communication...) au sein du réseau tortues marines et d’élaborer des projets communs avec le corps universitaire et les organismes de recherche. Ces derniers pourraient, éventuellement, en tant que membres actifs du réseau, devenir les maîtres d’œuvre de certaines actions du Plan de Restauration.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Un interlocuteur principal entre le réseau tortues marines et le corps universitaire est identifié - Des stagiaires provenant des universités locales ou proches sont régulièrement accueillis par les réseaux - Les organismes de recherche s’impliquent, en tant que maîtres d’œuvre ou prestataires au plan d’action
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Diffusion des offres de stages auprès des universités, diffusion des informations du réseau aux corps universitaires
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Universités, laboratoires de recherche, bureaux d’étude
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Entrer en contact avec les laboratoires de recherche en biologie/écologie marine - Expédier la newsletter du réseau aux organismes de recherche (INRA, Universités, CIRAD, IFREMER, ...) - Recenser les universités et les lycées (BTS) disposant des cursus universitaires en biologie, conservation, génétique, communication en environnement. Privilégier les universités proches (UAG, Universités de la Caraïbe) - Réaliser des fiches de stages répondant aux objectifs du plan de restauration et les diffuser dans les universités - Diffuser les informations et les résultats des recherches en cours au réseau tortues marines, rencontrer les chercheurs et élaborer des projets communs - Prévoir une réunion regroupant les responsables d’études des organismes scientifiques et les chargés d’études au sein des laboratoires universitaires afin de présenter les données recueillies par le réseau
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	8 500€ sur 5 ans

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de partenariat avec les universités et les organismes de recherche	.....

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les informations et les besoin du Réseau Tortues sont diffusés auprès des universités et des organismes de recherche	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>	
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>
<b>ACTION (S)</b>	H.1.11.	Mettre à jour le site Internet

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>14 740€</b>	Bénévolat valorisé	<b>25j</b>
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	----------------	--------------------	------------

**Enjeux :**

Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balises Argos,...). Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en oeuvre des actions du plan de restauration

**Intérêt et contexte :**

Cette action visera à faire découvrir les tortues marines au grand public, à sensibiliser le public et les principaux acteurs à leur conservation et à celle des milieux naturels, à divulguer les résultats des actions du réseau et du plan de restauration, à justifier la réglementation actuelle, à développer éventuellement le programme de récolte de données diverses et étoffer le réseau de bénévoles.

Le site Internet du réseau a été réalisé et mis en ligne en début d’année 2005 (<http://www.tortuesmarinesguadeloupe.org>). Il présente toutes les informations sur les tortues et la problématique de conservation, les résultats des inventaires, l’Eko des Kawann, les études réalisées téléchargeables,... Une actualisation est réalisée une fois par mois environ pour les « news » à la page nouvelles du mois.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les sites Internet de Martinique et de Guadeloupe ont un portail commun, - actualisation mensuelle du site est effectuée - mise en ligne de tous les rapports scientifiques et des principaux documents destinés à la population, - Le site est régulièrement visité par un nombre croissant d’internautes (Mise en place du compteur)
<b>LOCALISATION</b>	archipel Guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	Le webmaster
<b>PARTENAIRE</b>	Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- participer à la conception du portail commun Martinique/Guadeloupe - concevoir la mise en ligne des informations, (les articles sont rédigés dans le cadre des actions H3.1 et H.2.4), rédiger certains textes et actualiser le site mensuellement - Mise en ligne d’une charte de bonne conduite à remplir par les internautes - réactualiser l’ensemble du site après quelques années
<b>DUREE</b>	Actualisation du site de façon mensuelle entre 2007 et 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	- 2007 pour le portail commun avec la Martinique et la mise en ligne de tous les rapports scientifiques - 2010 pour l’actualisation après quelques années
<b>BUDGET</b>	4 740 € pour le fonctionnement : frais de personnel (36 jours salariés et 25 jours de bénévolat valorisé) et 10 000€ pour la prestation pour la refonte du site par un webmaster

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Site Internet réalisé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de mises à jour mensuelles <i>sur 2</i>	...../2

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>	
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.1.</b>	<b>Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>
<b>ACTION (S)</b>	H.1.12.	Mise en place de panneaux d’information aux entrées des plages ou des ports

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>12 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	----------------	--------------------	--

**Enjeux :** Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balise Argos...). Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en œuvre des actions du plan de restauration.

**Intérêt et contexte :**

Même si en grande majorité les guadeloupéens savent qu’il existe des tortues marines en Guadeloupe, il subsiste un certain nombre de personnes qui l’ignorent totalement. L’arrêt de la chasse à la tortue en 1991 a été vu d’un mauvais œil par une partie de la population qui regrette cette ressource alimentaire. C’est pourquoi, il est indispensable d’expliquer au grand public les raisons de cette prise de mesure, les efforts de conservation faits autour de ces animaux et les résultats obtenus. Des panneaux d’information disposés sur les plages de pontes ou à l’entrée des ports peuvent permettre de sensibiliser et d’éduquer le public sur la présence des tortues marines, leur menace, la législation en vigueur et la conduite à tenir en cas de rencontre avec une tortue marine. Il existe déjà 4 panneaux qui ont pu être placés sur les plages de Grande Anse à Trois rivières, à Trois Ilets (Marie-Galante), à Cluny et Pompierre (aux Saintes).

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- la population est sensibilisée par un maximum d’outils de communication et soutient globalement les actions de conservation des tortues marines - le réseau et ses actions sont mieux identifiés par la population et sont régulièrement sollicités
<b>LOCALISATION</b>	Les zones importantes de ponte non sensibles, et les principaux ports de pêche et marinas
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Concevoir et réaliser des panneaux clairs, ludiques et informatifs - Les implanter sur des zones ciblées
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Conseil Régional/général, Communes... - Comité du tourisme - Organismes socioprofessionnels de la pêche - réseau « tortues marines » - gestionnaires des plages
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Faire le bilan des panneaux déjà installés ou près à être installés pour éviter la prolifération des panneaux sur les sites - Définir les sites d’implantation des panneaux avec les gestionnaires de plages et le réseau - Intégration d’un paragraphe « tortues marines » sur les panneaux de l’ONF et du CELRL - Identifier les zones sensibles où ne pas rajouter de panneaux (surfréquentation nocturne, braconnage...) - Préciser les infos des bagues retrouvées - Concevoir, éditer et poser les panneaux
<b>DUREE</b>	Création et implantation d’un ou deux panneaux par an jusqu’en 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action initiée en 2001
<b>BUDGET</b>	12 000€ sur 5 ans

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de panneaux installés <i>sur</i> nombre de plages de ponte importantes identifiées	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>		
--------------	----------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>
ACTION(S)	H.2.1.	Animer, développer et coordonner le réseau Tortues Marines de Guadeloupe et le plan d’action
<i>Sous-action(s)</i>	<i>H.2.1.1.</i>	<i>Animer, développer et coordonner le réseau Tortues Marines de Guadeloupe et le plan d’action</i>

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>4 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

Le réseau « tortues marines de Guadeloupe » est un ensemble d’associations, d’experts, de bénévoles et de structures publiques. Il est important qu’une personne coordonne la liaison entre ces différentes structures. La charge de travail que nécessite cette fonction est trop élevée pour un bénévole il est donc indispensable de recruter une personne salariée pour occuper ce poste. Depuis 2004, un animateur du réseau a été recruté en la personne d’Eric Delcroix par l’association Kap’Natirel pour assurer cette charge. La masse de travail étant tellement élevée, il a été nécessaire en 2007 de recruter une deuxième personne pour alléger les tâches de l’animateur : un chargé de communication. Sophie Bédel a été recrutée pour ce poste. Ainsi, l’animateur du réseau peut se concentrer sur les aspects plus scientifiques du réseau alors que la chargée de communication travaille plus sur la liaison entre les structures du réseau et entre le réseau et l’extérieur. Elle s’occupe également de toutes les actions de communication et de sensibilisation du public.

Ces deux postes sont des emplois précaires dont le salaire est assuré par la DIREN et la collecte de fonds privés par l’association Kap’Natirel et les employés ne disposent pas de locaux de travail. Il est souhaitable de voir un changement de situation sous peine de pérenniser l’état précaire des employés qui pourrait conduire à un abandon constant des responsables de ces postes, ce qui ne serait en aucun moyen bénéfique à l’avancée du plan de restauration.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Compte rendu pluriannuel des budgets de fonctionnement du poste d’animateur du réseau auprès de l’ensemble des membres du réseau
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Réseau Tortues Marines - responsables DIREN, ONCFS, ONF, RN, PNG... - Conseil général et régional
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Discuter la possibilité d’intégrer le poste d’animateur au sein d’une des structures publiques partenaires du réseau - Discuter la possibilité d’obtenir un bureau dans une des structures publiques partenaires du réseau - Organisation d’une réunion de discussion à ce sujet entre les différents organismes publics partenaires du réseau - Intégration d’un budget rémunération des employés dans le budget du plan de restauration
<b>DUREE</b>	Entamer les discussions dès 2007 pour la prise de mesures en 2008
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	4000€ pour réunir les membres du réseau

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de formations des membres du réseau organisées annuellement <i>sur 2</i>	...../2
Nombre de réunions annuelles du comité de pilotage et du comité scientifique <i>sur 2</i> (H.2.9.)	...../2
Nombre de restitutions annuelles des données <i>sur 2</i>	...../2
Nombre de newsletters parues annuellement <i>sur 4</i>	...../4
Nombre de réunions e concertation organisées avec la Martinique annuellement <i>sur 2</i>	...../2
Nombre de consultation du réseau par les porteurs d’aménagement du littoral (ONF, CEL, mairies du littoral)	.....
Nombre de consultation du réseau par les porteurs du projet de zones marines protégées	.....

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME	COMMUNICATION						
SOUS-OBJECTIF	H.	Développement d’actions de sensibilisation et de communication					
SOUS-OBJECTIF	H.2.	Communication interne au « réseau Tortues Marines » de Guadeloupe					
ACTION (S)	H.2.1.	Animer développer et coordonner le réseau Tortues Marines de Guadeloupe et le Plan d’action					
Sous-action(s)	H.2.1.2.	<i>Intégrer la problématique tortue dans les projets liés à la communication des autres structures</i>					
Action prioritaire:	P	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	8 940€	Bénévolat valorisé	55 j

**Enjeux :**

Les tortues marines sont des espèces emblématiques qui suscitent l’engouement du public et des médias notamment lors de certaines actions (relâchés, pontes, balises Argos,...). Informer et sensibiliser la population doit permettre d’une part d’obtenir le soutien du public et des principaux acteurs de l’environnement à la conservation des tortues marines et d’autre part, de motiver de nouveaux bénévoles ou de nouvelles structures pour la mise en oeuvre des actions du plan de restauration

**Intérêt et contexte :**

Il s’agit que les différentes structures qui communiquent sur les tortues marines ou sur les sites fréquentés par les tortues marines (plages, lagons, mer) puissent intégrer dans leurs projets liés à la communication, la présence des tortues marines, la problématique de conservation et les résultats des actions du plan de restauration et du réseau.

Cela permettra de multiplier les supports didactiques relatifs aux tortues marines. Plusieurs panneaux ont ainsi été conçus avec le Conservatoire du Littoral et l’ONF. Sont concernés tous les membres du réseau ainsi que les structures hors réseau qui produisent des outils de communication comme : des plaquettes, des livrets, des guides-nature, des sentiers-nature, des guides culturels, des panneaux d’information, des affiches sur le patrimoine naturel,...

Les principales informations à divulguer largement sont :

- la disparition en grande partie de ces populations dans les années 80-90,
- la réapparition des tortues marines en ponte et en alimentation aux Antilles françaises,
- la restauration lente des populations grâce à la protection et aux actions du réseau,
- les principales menaces : captures accidentelles, braconnage, destruction des habitats.
- l’existence d’un plan de restauration,
- les gestes de bonne conduite ; limiter le dérangement, ne pas ramasser d’œufs, ne pas acheter de viande,...
- les besoins du réseau (informations diverses et bénévolat).

Est donc intégré dans cette action, le temps que l’animateur ou les bénévoles passent à concevoir, corriger ou compléter ce que soumettent les autres structures sur le thème des tortues marines.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

- H1.1 « Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale »

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	le réseau a été sollicité, a réalisé ou a participé à au moins 3 projets de communication chaque année (plaquettes, panneaux, guides, articles,...)
<b>LOCALISATION</b>	L’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Réseau Tortues Marines, bénévoles, stagiaires
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- coordonner sur les 5 ans les objectifs et les moyens du réseau au niveau de la communication (intégré dans l’action H1.1), - rechercher, inscrire et encadrer le stagiaire en communication, - recenser les différents projets liés à la communication des membres du réseau et des autres structures (à traiter avec l’action H1.1), - concevoir ou participer à la réalisation des différents projets en cours (au moins 3 par an)
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007 pour la conception des projets, 2008 pour la coordination du réseau et l’inventaire des projets
<b>BUDGET</b>	8 940 € pour le fonctionnement : frais de personnel (59 jours salariés et 55 jours de bénévolat valorisé), frais de déplacement, logistique

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de consultation du réseau par les porteurs de projets d’aménagement du littoral (ONF, CEL, mairies du littoral)	.....
Nombre de consultation du réseau par les porteurs de projets de zones marines protégées	.....

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le grand public est informé sur la présence et la restauration des tortues marines en Guadeloupe et dans les Antilles Françaises	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>
--------------	----------------------

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>
<b>ACTION(S)</b>	<b>H.2.1.3.</b>	Récouter et valoriser les informations du Réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de pontes)

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

Depuis la mise en place du Réseau « tortues marines », un certain nombre d’informations relatives à la pêche, au braconnage, aux sites de ponte et aux échouages sont récoltées. Des fiches de récolte de données ont été utilisées notamment dans le cadre du réseau échouage ou du réseau d’alerte. Il est important de pouvoir centraliser l’ensemble des données éparses concernant ces différents domaines afin de pouvoir les analyser et les valoriser au mieux dans des opérations de communication.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	Une centralisation de ces données récoltées en Martinique doit être mise en œuvre
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- élaboration et diffusion d’une fiche « menaces » - rédaction et diffusion d’une synthèse annuelle par le coordinateur
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- ONCFS - Réseau « tortues marines » - Gendarmerie, Police Municipale, Brigade Nautique - Public, pêcheurs, Communes... - Parc National de la Guadeloupe
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- développer la récolte des données diverses par la création de fiches spécifiques à chacune des menaces (braconnage, pêche, trafic maritime, maladies...) - centraliser l’ensemble de ces données au sein d’une base de données - communiquer les infractions commises aux gardes assermentés (ONF, ONCFS, RN...) - mise en place d’actions contre les menaces - rédaction et diffusion de la synthèse annuelle par le coordinateur
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action déjà entamée depuis 1999
<b>BUDGET</b>	Intégré au budget du poste de coordinateur (I.2.)

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d’actes de braconnage signalés par des particuliers ou structures hors réseau sur nombre d’actes constatés	.....%
Nombre de captures accidentelles signalées par des particuliers ou structures hors réseau sur nombre de captures constatées	.....%
Nombre de dégradations des sites de ponte signalées par des particuliers ou structures hors réseau sur nombre de dégradations constatées	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>		
--------------	----------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de chaque département</b>
<b>ACTION(S)</b>	<b>H.2.2.</b>	Réaliser un guide technique pour les membres du réseau

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action

**Intérêt et contexte :**

Cette action vise tout d’abord à entretenir la motivation des membres du réseau tortues marines en montrant l’utilisation des données récoltées et le travail réalisé par l’ensemble des participants au réseau. Elle devra aussi permettre une formation des membres du réseau via la diffusion d’informations générales sur la problématique de conservation. Des supports de communication devront être créés afin d’aider à la formation des acteurs du réseau. Un guide technique sera élaboré afin de former les membres aux différentes procédures de terrain telles que le baguage, les mesures, le comptage des traces, la gestion des échouages...

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Le guide technique est réalisé et diffusé au sein du réseau
<b>LOCALISATION</b>	Ensemble de l’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Informier les différentes structures partenaires du réseau de l’élaboration du guide
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	imprimeur
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Réseau Tortues marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- consulter l’ensemble des acteurs du réseau afin de discuter des besoins en matière de connaissances pour ce guide - distinguer les différentes problématiques à aborder - rédiger le guide et l’éditer - diffuser le guide auprès de l’ensemble des membres du réseau
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2008
<b>BUDGET</b>	4 000€ pour 500 guides de 30 pages et 4 000€ pour 2 mois salariés

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Le guide est réalisé et diffusé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les membres du réseau sont formés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>		
--------------	----------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>
<b>ACTION(S)</b>	<b>H.2.3.</b>	Valoriser l’implication des clubs participant au protocole INASCUBA

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>5 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

Le protocole INASCUBA est en place en Guadeloupe depuis fin 2002 dans certains secteurs et 2003 pour d’autres. Il a permis la collecte de plus de 15000 sorties en plongée par les centres de plongée. Il est à noter que ce protocole est basé sur le volontariat des centres de plongée à répertorier toutes leurs plongées et les observations de tortues marines faites au cours de celles-ci. Aussi, il est fondamental de valoriser leur collaboration en élaborant des supports visuels tels que des poster, regroupant l’analyse des données, à afficher dans les clubs afin de tenir la clientèle informée de la contribution de ces clubs. Des autocollants ont déjà été distribués dans les clubs et des informations sont communiquées sur le site internet.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le Réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	2002 en Guadeloupe 2007 en Martinique
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- posters - autocollants - synthèse annuelle - information dans les médias
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Clubs de plongée - Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- valoriser les clubs participants : création d’un label « palmes d’or d’INA-SCUBA » - conception de panneaux pour les clubs ou proposer l’accueil de l’exposition itinérante - organiser des communications spécifiques comme les conférences à l’UCPA en saison touristique qui sont en cours de discussion, ou articles dans des revues nationales spécialisées
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action annuelle déjà entamée depuis 2002
<b>BUDGET</b>	Intégré au budget de fonctionnement du coordinateur (I.2.)+ 5 000€ pour la réalisation des supports, organisation des réunions...

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre annuel de réunions de restitution organisées avec les clubs de plongée sur 1	...../1
Nombre de posters INA SCUBA réalisés et diffusés dans les clubs de plongée sur 2	...../2

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>		
--------------	----------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>
<b>ACTION(S)</b>	<b>H.2.4.</b>	Editer régulièrement un bulletin d’information

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>4 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

Depuis une dizaine d’années, un bulletin d’information est rédigé sous forme d’une gazette appelée « l’Eko des kawann ». Ce bulletin regroupe toutes les informations récentes sur les travaux en cours, les travaux réalisés, les résultats de travaux, les actions de communications entreprises et à venir.

Il est important de poursuivre dans ce domaine afin de communiquer au mieux sur l’ensemble des actions du réseau mais aussi sur leurs observations de diverses natures.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le Réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	Mise en œuvre d’un bulletin commun Martinique et Guadeloupe Eko des kawann à l’échelle de la Guadeloupe Bulletin international à l’échelle de la Caraïbe
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Eko des Kawann - Bulletins exceptionnels de l’Eko des Kawann - Bulletin international français/anglais envoyé par mail ou pas le biais de Seaturtle.org - Publications scientifiques dans des journaux internationaux
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Réseaux Tortues Marines Martinique et Guadeloupe - Elus, pêcheurs, professionnels du tourisme - WIDECAST
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- pérenniser les actions déjà en cours - diffuser plus largement l’Eko des kawann - mettre au point un schéma de bulletin exceptionnel (nouveau nom ??) - bulletin international rédigé de façon pluri annuelle et traduit en anglais - communiquer le bulletin par Email ou via le site internet seaturtle.org ? en discuter avec WIDECAST - impliquer un expert en tortues marines pour aider à la rédaction des publications des études scientifiques menées - soumettre les publications à des revues internationales spécialisées
<b>DUREE</b>	- Parution de l’Eko des Kawann - Bulletin international annuel - Bulletins exceptionnels d’information réalisés de façon ponctuelle selon le besoin - Rédaction des publications scientifiques des études déjà menées pour 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action entamée en 1999
<b>BUDGET</b>	4 000€ pour l’impression de 150 exemplaires par numéro ou 0€ si diffusion numérique seulement Frais de fonctionnement intégrés dans le budget de l’action I.2.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de newsletter parue annuellement <i>sur 4</i>	...../4

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>		
--------------	----------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	H.2.	Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe
<b>ACTION(S)</b>	H.2.5	Formation des membres du réseau

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>4 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

La collecte de données efficace, homogènes selon un protocole bien défini est indispensable pour obtenir des résultats utilisables et significatifs. C’est pourquoi il est fondamental pour tous les membres du réseau d’être formés à intervenir dans les différentes situations qui seront rencontrées. Des formations ont déjà pu être mises en œuvre au bénéfice des membres du réseau, notamment pour les suivis des tortues en ponte sur les plages. Ainsi, à l’issue de cette formation, des permis de manipulation d’espèces protégées ont été délivrés.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

H.2.2. Réaliser et publier un guide technique pour les membres du réseau

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le Réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- plaquette de formation sur la biologie de base des espèces de tortues marines rencontrées en Guadeloupe - plaquette questions-réponses des questions le plus communément posées par le public - plaquette manipulation-marquage-collecte des données - plaquette collecte d’échantillons pour l’étude ADN - plaquette échouage-braconnage-habitat-juridique - plaquettes éventuellement réunies sous la forme d’un guide
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- discuter pendant une réunion du réseau de la création de formations annuelles aux différentes activités du réseau - discuter pendant une réunion du réseau de la création de formations de rappel obligatoires tous les ans - mettre une procédure de retrait du permis pour les membres ne respectant pas les protocoles de marquage ou de manipulation et pour les membres ne se présentant pas aux formations de rappel s’il est décidé de l’intérêt des formations de rappel obligatoires... - produire des plaquettes de rappel de toutes les connaissances ou protocoles à avoir en tête sous forme de guide (action H.2.2.)
<b>DUREE</b>	Formation annuelle Formation de rappel obligatoire une fois par an Délivrance des permis tous les 3 ans avec réserve de reconduction
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Entamée depuis 1999
<b>BUDGET</b>	Intégré à I.2. et 4 000€ sur 5 ans pour réunir les membres du réseau

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de formations de terrain organisées annuellement pour les acteurs du suivi scientifique <i>sur 2</i>	...../2
Nombre d’associations participant à ces formations <i>sur</i> nombre d’associations disposant des autorisations de baguage	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>					
<b>ACTION(S)</b>	<b>H.2.7.</b>	Signature d’une convention sur l’utilisation et la propriété des données					
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>0€</b>	Bénévolat valorisé	

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

L’ensemble des données récoltées sur les tortues marines est collecté par les différents acteurs du réseau ; ces données sont propriété de chacune des structures qui crée la donnée mais doivent pouvoir être communiquées à l’ensemble des membres des organismes extérieurs au réseau. Afin de respecter la propriété intellectuelle de chacune des structures et que chaque membre puisse être cité dans chacune des publications qui utilisera ses données, il est important que leur diffusion soit cadrée dans le cadre d’une convention signée entre les membres du réseau et les autres partenaires. Ce projet est déjà en cours d’élaboration en Martinique qui utilise la convention de Guyane comme base pour élaborer leur propre convention. Une même convention type pourrait être élaborée pour la Martinique et la Guadeloupe.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le Réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	Guadeloupe et Martinique
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	- opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats) pour la Guadeloupe - animateur réseau Tortues Marines Martinique
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- réseau Tortues Marines Guadeloupe - réseau Tortues Marines Martinique
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Discussion entre tous les membres du réseau pour définir les modalités de la convention - Elaboration d’une convention type en commun avec la Martinique - Discussion, corrections et validation de la convention - Signature de cette convention par tous les membres du réseau
<b>DUREE</b>	Une convention élaborée et signée en 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2008
<b>BUDGET</b>	Intégré à l’action I.2.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Convention réalisée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de signataires de la convention sur nombre de membres du réseau assurant la récolte des données	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>				
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>			
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	H.2.	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de chaque département</b>			
<b>ACTION(S)</b>	H.2.8.	Compléter et valoriser la base de données réseaux / ONCFS			
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>5 550€</b> Bénévolat valorisé

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action

**Intérêt et contexte :**

Une base de données Access a été réalisée par l’ONCFS. Elle permet de saisir toutes les données de suivi nocturne, d’échouage et les données diverses concernant les tortues marines. Quelques ajustements doivent cependant encore être réalisés afin qu’elle soit totalement opérationnelle. Elle devrait permettre un gain de temps dans la saisie et le traitement statistique des données.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s)**

- C.1.1.2. Etudier l’évolution des effectifs de tortues marines nidifiant sur différentes plages index
  - C.1.2. Récolter et analyser les données complémentaires hors plage index du réseau tortues marines
  - D.4.1. Déterminer l’origine des blessures et décès des tortues retrouvées échouées
- Sous objectifs H.2. Communication interne au « réseau tortues marines de Guadeloupe »



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Base de données opérationnelle - Base de données régulièrement complétée et mise à jour par les deux départements - Exploitation et valorisation des données issues de la base de données Access - Données disponibles à tous les membres du réseau selon les termes définis dans la convention d’exploitation des données
<b>LOCALISATION</b>	Ensemble de l’archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Synthèse annuelle des données rédigée et diffusée
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Un soutien informatique, « réseau tortues marines », ONCFS
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- Les animateurs réseaux recenseront l’ensemble des imperfections de la base de données actuelles afin qu’elle soit ajustées par un informaticien. - Les données seront saisies dans la base de données de façon continue. - Des posters et publications seront réalisés à partir des données issues de la base de données. - La base de données sera consultable selon les conditions définies dans la convention de traitement des données
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	5550 € pour 50 j salariés sur 5 ans

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Base de données exploitée et valorisée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
L’ensemble des données collectées sont incluses dans la base de données et sont diffusées sous forme de synthèse	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>	
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>
<b>ACTION(S)</b>	H.2.9	Animer et coordonner le comité de pilotage et le comité scientifique

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	<b>7 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

La mise en œuvre du plan de restauration des tortues marines est coordonnée par deux comités qui se réunissent régulièrement pour expertiser les travaux effectués ou à réaliser, les corriger, les valider et les mettre en action. Le comité de pilotage est constitué par l’ensemble des acteurs du plan de restauration. Il est composé de l’ensemble des membres du réseau, du comité scientifique, des organismes et des autorités locales qui sont associé à la mise en action de ce plan. Le comité scientifique est constitué de 8 experts qui discutent des aspects scientifiques du plan de restauration et les valident.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le Réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	A alterner entre Guadeloupe et Martinique
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- convocations aux réunions annuelles du comité de pilotage et du comité scientifique par Email et courrier - des comptes rendus des réunions sont réalisés de façon systématique - un ordre du jour est établi avant chaque réunion
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	- opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats) pour la Guadeloupe - animateur réseau Tortues Marines Martinique
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- experts scientifiques - les deux réseaux Tortues Marines » - DIREN ONCFS
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- définir chaque année des dates de réunion du comité de pilotage et du comité scientifique et établir un ordre du jour en concertation avec l’ensemble des membres de ces comités - informer les membres des deux comités des dates de réunion et de l’ordre du jour par Email et par courrier - Réunir un maximum des membres des comités lors des réunions - Rédiger un compte rendu de chaque réunion, le faire corriger par les membres et le diffuser auprès de chaque membre des comités
<b>DUREE</b>	Réunion du comité de pilotage une fois par an et animation du groupe d’experts (les réunir pour l’évaluation en 2011) 2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Entamée depuis 2003
<b>BUDGET</b>	7 000€ pour réunir le comité scientifique

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de réunions annuelles du Comité de Pilotage, organisées <i>sur</i> 2 prévues	...../2
Nombre de compte-rendu, des réunions du Comité de Pilotage, rédigés annuellement sur 2 prévus	...../2
Nombre de sollicitations du Comité scientifique par an sur une prévue	...../1

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>
--------------	----------------------

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2.</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>
<b>ACTION(S)</b>	<b>H.2.10.</b>	Coordonner les actions et les moyens avec le réseau Martinique

Action prioritaire :	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad :		Coût Total :	<b>5000€</b>	Bénévolat valorisé	
----------------------	----------	------------------------------	--	--------------	--------------	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

Le Plan de restauration des tortues marines des Antilles Françaises est commun aux deux départements de la Guadeloupe et de la Martinique. Un plan d’action propre à la Guadeloupe et un plan d’action propre à la Martinique sont en cours de rédaction. Cependant, un certain nombre d’actions entreprises nécessitent une coopération ou un projet commun aux deux îles (ex : pêche). Depuis 2005, les échanges réguliers se développent avec la Martinique, mais il paraît nécessaire de continuer à développer cet aspect.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le Réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	- Echanges Guadeloupe-Martinique depuis 2005 - Rencontre annuelle organisée à tour de rôle en Guadeloupe et en Martinique
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	bulletin d’information commun
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- les deux réseaux Tortues Marines - ONCFS
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- certains projets des deux îles mis en commun pour être réalisés une seule fois afin de réaliser des économies d’échelle - des financements recherchés en commun pour les actions communes - une rencontre annuelle est envisagée entre les deux réseaux - Mise au point d’un bulletin d’information commun aux deux réseaux
<b>DUREE</b>	- Rencontre 2 fois par an. Echanges au minimum mensuels entre les deux réseaux. - Bulletin d’information commun à paraître tous les ans
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Entamé depuis 2005, 2007-2011
<b>BUDGET</b>	5 000€ sur 5 ans pour les navettes inter-îles et frais de mission

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de réunions de concertation organisées avec la Martinique annuellement <i>sur 2</i>	...../2

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
--------------	----------------------	--	--	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.2</b>	<b>Communication interne au « réseau tortues marines » de Guadeloupe</b>					
<b>ACTION(S)</b>	H.2.11.	Concevoir et gérer les programmes annuels et les recherches de financement					

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	--	-------------	---	--------------------	--

**Enjeux :**

Les actions de communication réalisées au sein même du réseau permettront de maintenir la motivation des acteurs et d’assurer la formation et l’information continue des acteurs de la récolte de données scientifiques. Elles sont donc essentielles à la mise en œuvre de ce plan d’action.

**Intérêt et contexte :**

L’animateur réunit de façon annuelle l’ensemble des membres du réseau pour définir le programme d’action et gère la recherche de financements pour ces actions. Par ailleurs, certaines structures du réseau gèrent leurs propres projets et la recherche de financements liés à ceux-ci. Cependant, la mise en place du plan d’action dans son ensemble nécessite la mise en place d’un calendrier de programmation des ces actions de façon annuelle. C’est à partir de ce calendrier qu’une planification des dépenses selon les actions mises en œuvre pourrait permettre une recherche de financements ciblés. Ce travail technico-administratif mobilise chaque année un nombre important de jours de travail.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Les membres se sont appropriés le réseau et s’y reconnaissent - Le Réseau s’est développé et a gagné en efficacité grâce aux différents outils produits
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- cahier des charges est réalisé pour chaque action prévue dans le plan d’action annuel - rapport régulier de l’avancée des projets menés par chaque structure est fait à l’animateur du réseau - bilan de fin d’année est rédigé par l’opérateur
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- rédiger une charte d’usage de la publicité commerciale liée au partenariat privé et valider en comité de pilotage - mettre en place un calendrier annuel des actions à mettre en œuvre - cahier des charges de chaque action réalisé - partenaires financiers recherchés - cahiers des charges de chaque action présentés aux éventuels financeurs chaque structure du réseau prend une action en charge - structures communiquent l’avancée de leur projet à l’animateur du réseau - l’animateur rédige un bilan de fin d’année et le communique aux membres du réseau
<b>DUREE</b>	- Calendrier annuel rédigé pour la période 2007-2011 - Bilan en fin d’année
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Intégré à I.2.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Adéquation entre les besoins financiers et les volumes financiers disponibles	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>Indicateur de résultats</b>	
La communication interne au réseau est efficace	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>
--------------	----------------------

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.3.</b>	<b>Communication des résultats obtenus par ce plan de restauration au niveau international</b>
ACTION	H.3.1.	Diffuser et recueillir les informations et les résultats au niveau international
ACTION	H.3.2.	Organiser un colloque sur la conservation des tortues marines

Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	----------	-----------------------------	----------	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Informers les pays voisins des actions mises en oeuvre aux Antilles françaises.

Informers les organismes internationaux de recherche, des besoins et des avancées des Antilles françaises en terme de conservation des tortues marines.

Echanger afin de connaître et profiter de l’expérience des autres réseaux

Anticiper la collaboration afin de prévoir un plan de restauration régional

Poser les bases d’une collaboration en vue de l’élaboration de programmes de conservation communs.

**Intérêt et contexte :**

Des programmes de conservation sont en cours dans les états voisins, parfois plus avancés que ceux des Antilles françaises. Il s’agit de les connaître, d’encourager les échanges réguliers, de communiquer sur les programmes des Antilles françaises afin de mutualiser les connaissances et d’optimiser les actions mises en oeuvre.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Diffuser largement les données des réseaux dans les réseaux régionaux Participation aux colloques thématiques
<b>LOCALISATION</b>	Guadeloupe et Martinique - collaboration avec l'ensemble des Antilles
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Participation à des colloques thématiques et diffusion de la newsletter au WIDECAST et aux « country coordinators »
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D'ŒUVRE</b>	Non défini à l'heure actuelle
<b>PRESTATAIRE</b>	-
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- réseaux Tortues Marines Guadeloupe et Martinique - autres réseaux, WIDECAST, RITMO, UICN...
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- La mise en oeuvre nécessite un important travail de traduction des documents important produits aux Antilles françaises en Anglais et en Espagnol, et la diffusion de ces documents. - Récouter des contacts au cours des réunions régionales telles que le Symposium du WIDECAST, diffuser les coordonnées des programmes des Antilles françaises - Diffuser les newsletter des programmes des Antilles françaises - Publier les résultats des programmes des Antilles françaises dans les revues spécialisées et newsletter - Participer aux congrès et colloques régionaux
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini à l'heure actuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de participation aux colloques thématiques sur nombre de colloques thématiques recensés	.....%
Les newsletter et notes émanant du réseau sont diffusées au WIDECAST et aux « country coordinators »	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
<b>Indicateur de résultats</b>	
Diffuser largement les données des réseaux dans les réseaux régionaux	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>COMMUNICATION</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.</b>	<b>Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>				
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>H.5.</b>	<b>Développement de programmes de sensibilisation spécifiques à certaines menaces</b>				
<b>ACTION(S)</b>	H.5.1.	Réalisation et vulgarisation du guide de restauration des plages				
Action prioritaire:	<b>P</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	-	Bénévolat valorisé

**Enjeux :**

Un des facteurs majeurs influençant la disparition des tortues marines est la disparition ou la dégradation de leur site de ponte. La restauration des populations de tortues nidifiant ne peut donc pas être efficace sans un travail parallèle de restauration de leur lieu de ponte. Il est donc fondamental de faire un inventaire de l’état des plages de ponte et des menaces afin de pouvoir prendre des mesures de protection, de restauration ou de réhabilitation de ces zones.

**Intérêt et contexte :**

La présence d’une plage de sable quelle qu’elle soit, n’est pas la garantie de voir les tortues y venir pondre. Selon les espèces, les exigences des tortues marines sont plus ou moins prononcée et diverses en matière de végétation, de profil géomorphologique, de fréquentation, d’éclairement... Au cours d’un travail réalisé par E. Delcroix en 2002, « identification des menaces sur les sites de ponte des tortues marines aux Antilles Françaises et mise en place d’une stratégie pour la protection de ces habitats : exemple sur l’île de Marie-Galante », le diagnostic écologique des plages de pontes à Marie-Galante a permis d’établir les conditions favorisant ou freinant la fréquentation de ces plages par les tortues pendant la saison de ponte. Par ailleurs, des travaux de restauration par l’ONF ont été mis en place sur les plages de 3-Ilets et de Cluny pour optimiser le succès des pontes sur ces plages. Pour cela, la formation des agents des structures responsables de la gestion des plages à la conservation des sites de ponte et du littoral est indispensable. Cette formation passe par la réalisation d’un guide de restauration des plages comme il est prévu de réaliser en partenariat avec l’ONF, le CELRL, PNG, le Gaiac, Kap’Natirel...

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- les outils d’information pour les pêcheurs et les gestionnaires des plages sont réalisés - Le réseau valorise les expériences de gestion durable des ressources de la mer - Le problème de braconnage est souvent cité dans les médias
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- un guide de restauration des plages et sa version vulgarisée - informer de la réalisation de ce guide dans le bulletin d’information l’écho des kawann
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Animateur du réseau - Associations du réseau - Réseaux Tortues marines Martinique et Guadeloupe - Experts - ONF
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Concevoir un guide technique de restauration des plages Concevoir une version didactique Faire valider le guide par les experts et les gestionnaires de terrain Définir le plan de diffusion de ce guide en coordination avec la Martinique Diffuser le guide
<b>DUREE</b>	2007-2008
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	En cours de réalisation
<b>BUDGET</b>	Action déjà financée

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Guide réalisé et diffusé aux aménageurs du littoral	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La population est sensibilisée à certaines menaces spécifiques touchant les tortues marines	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

### ***3. Les fiches des actions non prioritaires à réaliser parallèlement à une action prioritaire ou de manière opportune***

Les fiches concernant les **actions non prioritaires** ne sont pas présentées dans ce présent Plan d’Action 2007-2011.

Les fiches concernant les **actions non prioritaires à réaliser parallèlement à une action prioritaire ou de manière opportune** sont présentées à titre informatif sans budget ni calendrier prévisionnels.

Elles pourront être utilisées en cas de décision de mise en œuvre prématurée de l’action si elle s’avère plus urgente que prévu ou si elle s’associe à la mise en œuvre d’une autre action classée comme prioritaire.

Les fiches correspondant à ces actions sont présentées dans la partie suivante.



**ACTIONS NON  
PRIORITAIRES PARALLELES  
OU OPPORTUNES**

**ETUDES ET SUIVIS  
DES  
POPULATIONS**



THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS					
SOUS-OBJECTIF	B	Identification des "sous-populations" de tortues marines nidifiant en Guadeloupe					
SOUS-OBJECTIF	B.3.	Réalisation d'une étude de la fidélité aux sites de ponte par identification individuelle et suivi des traces					
ACTION(S)	B.3.1.	Etudier la fidélité aux sites de ponte par identification individuelle et suivi des traces					
Action prioritaire:	PP	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	1 100€	Bénévolat valorisé	100j

### Enjeux

Sur de nombreux sites aux Antilles, il a été prouvé que les tortues imbriquées et vertes étaient fidèles à un secteur de plage de ponte, nous poussant à croire qu'il existerait plusieurs « sous-populations » isolées au sein d'une même île. Afin de protéger les populations, il convient alors d'identifier puis de protéger l'ensemble des sous-populations qui les constituent.

### Intérêt et contexte

A l'heure actuelle, ne pouvant pas prouver avec certitude que ces sous-populations soient identifiables grâce à l'ADN mitochondrial car isolées depuis trop peu de temps (l'hypothèse est en cours de validation), il est néanmoins possible d'étudier la fidélité des femelles à une plage ou secteur de plages et prouver ainsi que l'ensemble de ces femelles constitueraient une « sous-population » à préserver.

En Guadeloupe, depuis plusieurs années, les inventaires des bénévoles (contrôle des traces de remontée toutes les 15 nuits sur des plages peu fréquentées) et les suivis nocturnes « dynamique de population » (à Bouillante et Marie-Galante) ont souvent permis de constater la fidélité de certaines femelles à leur plage de ponte.

- Cependant, l'absence d'un protocole spécifique à cette étude fait que les données récoltées restent insuffisantes pour prouver que les populations de chaque plage soient indépendantes de par leur fidélité et qu'on se trouve face à des sous-populations (le protocole serait trop important à gérer dans la situation actuelle du réseau).
- D'autre part, les résultats des analyses de l'ADN en 2011, pourront peut-être répondre en partie à la question de l'existence de sous-populations au sein d'une même île.
- Enfin, du fait que les tortues soient baguées et que des équipes soient présentes régulièrement sur les plages pour répondre à d'autres objectifs, de nombreuses données (diverses) concernant la fidélité des femelles, seront néanmoins recueillies et la synthèse exploitable.

Cette action n'a donc pas été considérée comme prioritaire car difficile à mettre en œuvre. Les données diverses recueillies seront néanmoins exploitables en partie et feront l'objet d'une synthèse.

### Autre(s) action(s) concernée(s)

B.1 Synthèse des données sur la structure des sous-populations au sein des populations nidifiant aux Antilles Françaises, C.1.1.2 Etudier l'évolution des effectifs de tortues marines nidifiant sur différentes plages index/ C.2.4 Récolter et analyser les données complémentaires du réseau tortues marines/ H.2.5 formation des membres du réseau.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- retrouver un maximum de femelles d’imbriquée/verte revenant pondre tous les 2/3 ans sur la même plage ou secteur de plage, - retrouver un maximum de femelles d’imbriquée/verte qui reviennent pondre tous les 15 j sur la même plage, - une synthèse de toutes les données diverses récoltées est réalisée et diffusée annuellement
<b>LOCALISATION</b>	Partout sur l’Archipel Guadeloupéen où sont réalisés des suivis ou sorties nocturnes et des contrôles de traces.
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- réseau Tortues Marines - bénévoles, stagiaires
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Cette action se réalise pendant les suivis nocturnes « dynamique de population » (C1.1.2) ou lors des sorties nocturnes des bénévoles (C2.4). - Former les personnes responsables des comptages (H2.14) - Récolte de la donnée sur le terrain lors des différents suivis ou sorties (cf. C1.1.2 et C2.4) - Lire les bagues des tortues qui viennent pondre en notant : date, heure, commune, plage, espèce, comportement (pas ponte, pas ponte ?, ?, ponte ?, ponte), n°de bague sur nageoire gauche, n°de bague sur nageoire droite, taille. - Après l’observation d’une ponte, revenir 9 à 11 nuits après en moyenne pour les tortues Luth, 9 à 12 nuits pour les vertes et 13 à 16 nuits pour les tortues imbriquées, afin de retrouver la trace de la même femelle. Le réaliser durant toute la saison de ponte si possible. Noter : date, heure, commune, plage, espèce, comportement (pas ponte, pas ponte ?, ?, ponte ?, ponte), - Transmettre les données à l’animateur du réseau et enregistrement des données par l’animateur dans les différentes bases de données (il n’y a pas de base spécifique à l’étude de la fidélité), - Réaliser et diffuser une synthèse annuelle succincte (Eko des kawann) (cf. B2.2 pour la synthèse finale en 2010).
<b>DUREE</b>	Récolte et traitement des données 2007-2011, synthèse finale en 2010
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	1 100€ pour récolte/traitement des données, rédaction de la synthèse, 9 jours salariés et 100 jours de bénévolat valorisé

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de tortues identifiées revues au cours de différentes saisons de ponte	.....
Nombre de tortues retrouvées plusieurs fois dans la saison sur nombre de tortues identifiées	.....%
Evolution du nombre de tortues marines identifiées	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les sous-populations de tortues marines nidifiant sont identifiées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

THEME		ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS					
SOUS-OBJECTIF	B	Identification des "sous-populations" de tortues marines nidifiant en Guadeloupe					
SOUS-OBJECTIF	B.3.	Réalisation d'une étude de la fidélité aux sites de ponte par identification individuelle et suivi des traces					
ACTION(S)	B.3.3.	Etudier la fidélité aux sites de ponte par le suivi d'individus munis de balises ARGOS					
Action prioritaire:	PP	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	230€	Bénévolat valorisé	1,5j

### Enjeux

Sur de nombreux sites aux Antilles, il a été prouvé que les tortues imbriquées et vertes étaient fidèles à un secteur de plage de ponte, nous poussant à croire qu'il existerait plusieurs « sous-populations » isolées au sein d'une même île. Afin de protéger les populations, il convient alors d'identifier puis de protéger l'ensemble des sous-populations qui les constitue.

### Intérêt et contexte

A l'heure actuelle, ne pouvant pas prouver avec certitude que ces sous-populations soient identifiables grâce à l'ADN mitochondrial car isolées depuis trop peu de temps (l'hypothèse est en cours de validation), il est néanmoins possible d'étudier la fidélité des femelles à leur plage et prouver ainsi que l'ensemble de ces femelles constitueraient une « sous-population » à préserver. L'utilisation des balises Argos est une méthode qui permet de suivre les déplacements quotidiens des tortues marines. Par rapport aux méthodes par baguage et par contrôle des traces, cette méthode a l'avantage de fournir des résultats très rapidement (en une seule saison) et précisément (à 350m près). Le désavantage est le coût et le faible nombre d'individus concernés.

Actuellement, seules les tortues vertes font l'objet de suivis par balises ARGOS (3 balises posées en 2006 et une en 2007) pour connaître surtout les zones d'alimentation des femelles pondueuses en Guadeloupe (cf. F13) ; l'espèce est en effet la plus menacée et la moins connues dans la Caraïbe. Il serait ainsi nécessaire de relancer une opération ARGOS avec 4 balises au moins d'ici 2011.

**L'étude de la fidélité au site de ponte constitue alors un objectif non prioritaire mais secondaire à l'action F13.**

**Pour l'imbriquée et la Luth, le suivi par balise ARGOS n'est pas prioritaire.**

### Autre(s) action(s) concernée(s)

B.1 Synthèse des données sur la structure des sous-populations au sein des populations nidifiant aux Antilles Françaises, C.2.4 Récolter et analyser les données complémentaires du réseau tortues marines / F.1.3 Réaliser une étude de l'aire de répartition des tortues marines nidifiant en Guadeloupe par suivi ARGOS.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	La fidélité de 4 nouvelles femelles de tortues verte est étudiée par la pose de la balise en début de saison de ponte si possible
<b>LOCALISATION</b>	5 sites de ponte différents de tortue verte : 2 en Guadeloupe (Saint-François, Trois-Rivières), Les Saintes, Petite-Terre ou Marie-Galante
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	H1.1 Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle / H1.12 vulgariser et valoriser les résultats des études scientifiques au public / H1.13 Mettre à jour le site Internet (mettre en ligne l'étude).
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d'étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	Marine Turtle Research Group, seaturtle.org
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- Réseau Tortues Marines - Matthew Godfrey, membre du groupe d'experts, North Carolina, Wildlife Resources Commission
<b>MISE EN OEUVRE</b>	La mise en œuvre dépend déjà du nombre de balises employée et donc du budget alloué - l'achat et l'équipement de la tortue sont intégrés à l'action F1.3, la sensibilisation est intégrée à l'action H1.12. - équiper les 5 tortues en début de saison et sur différentes plages - patrouiller sur la plage de ponte supposée dès le 9 <sup>ème</sup> et jusqu'au 13 <sup>ème</sup> jours pour retrouver les tortues équipées et nettoyer les balises - suivre sur Internet les déplacements et trier les positions fiables enregistrées par le satellite en fonction du degré de précision fourni par le satellite - synthétiser les données et les diffuser
<b>DUREE</b>	1,5 jours
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007 et 2010
<b>BUDGET</b>	230€ pour 1,5 j salarié, 20j de bénévolat valorisé, frais de déplacement des bénévoles

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de balises posées en 6 années (entre 2006 et 2011) <i>sur 8</i>	...../8
Les données recueillies sont intégrées dans l'action B.1.2.	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les sous-populations de tortues marines nidifiant sont identifiées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>					
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>C</b>	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	C.2.	Détermination du statut de conservation des populations de tortues marines en alimentation en Guadeloupe
<b>ACTION(S)</b>	C.2.4.	<i>Récolter et analyser les données complémentaires du réseau tortues marines</i>

Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	
---------------------	-----------	-----------------------------	--	-------------	---	--------------------	--

**Enjeux :**

Valoriser l’ensemble des données éparses récoltées sur les différentes thématiques de la pêche, du braconnage, des échouages...

**Intérêt et contexte :**

Depuis la mise en place du Réseau « tortues marines », un certain nombre d’informations relatives à la pêche, au braconnage, aux sites de ponte et aux échouages sont récoltées. Des fiches de récolte de données ont été utilisées notamment dans le cadre du réseau échouage ou du réseau d’alerte. Il est important de pouvoir centraliser l’ensemble des données éparses concernant ces différents domaines afin de pouvoir, si possible, les analyser et les valoriser au mieux dans des opérations de communication.

**Autre(s) action(s) concernée(s)**

H.2.1.3. Récolter et valoriser les informations du Réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de ponte).

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- l'ensemble des données complémentaires relatives à la pêche, au braconnage, aux échouages... est centralisé sur une base de données et diffusion des synthèses aux partenaires concernés - synthèse annuelle est rédigée par l'animateur et est diffusée auprès de l'ensemble des membres du réseau
<b>LOCALISATION</b>	
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- diffuser le numéro de téléphone du réseau - fiche d'observation mise en place et distribuée auprès du grand public par les médias et le site Internet - rédaction et diffusion d'une synthèse annuelle
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d'étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	Expert en tortues marines ou en statistiques
<b>PARTENAIRE(S)</b>	- réseau Tortues Marines - tout public
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- évaluer l'intérêt de ces données éparses au niveau de la communication dans le cadre d'une réunion du réseau - diffuser le numéro du réseau dans les médias et sur le site Internet - mettre en place et diffuser une fiche d'observation auprès du grand public, dans les médias et sur le site Internet - centraliser l'ensemble des données récoltées dans une base de données - analyser les résultats, rédiger une synthèse et la diffuser auprès des membres du réseau - diffuser une synthèse vulgarisée auprès du grand public dans les médias et sur le site Internet
<b>DUREE</b>	2007-2011, 15 jours par an
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action entamée
<b>BUDGET</b>	0€ budget intégré dans le cadre de l'animation du réseau

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Les données complémentaires sont centralisées sur un base de donnée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON A .....%
La synthèse des données diverses est envoyée aux acteurs concernés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le statut de conservation des tortues marines en alimentation en Guadeloupe est déterminé ou en phase de l'être	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>		
--------------	---------------------------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>D</b>	<b>Amélioration des connaissances des menaces portant sur les tortues marines</b>
ACTION(S)	<b>D.4.</b>	<b>Identification des menaces constituant un facteur limitant important (en général localement)</b>
<i>Sous-action(s)</i>	<i>D.4.1.</i>	<i>Déterminer l’origine des blessures et décès des tortues retrouvées échouées</i>

Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>11 000€</b>	Bénévolat valorisé	
---------------------	-----------	-----------------------------	----------	-------------	----------------	--------------------	--

**Enjeux :**

La détermination des blessures et décès des tortues marines retrouvées échouées est fondamentale afin de pouvoir identifier les origines et causes de ces blessures, et donc les menaces à prendre en compte dans le plan de restauration. C’est en identifiant ces menaces qu’une solution pourra être proposée pour les réduire ou les éliminer.

**Intérêt et contexte :**

Tout au long de l’année, des tortues mortes ou blessées s’échouent sur les côtes de Guadeloupe. Ces tortues peuvent être victimes de menaces naturelles telles que la prédation ou les maladies mais également de menaces induites directement ou indirectement par les activités anthropiques (pêche, collision avec un bateau, pollution, braconnage...). Par exemple, en Guadeloupe, il est estimé que plusieurs centaines de tortues marines sont capturées de façon accidentelle dans les engins de pêche. Il est donc fondamental, lorsqu’une tortue s’échoue ou est dérivante en mer, blessée ou morte, de pouvoir identifier les causes des blessures ou du décès. En Guadeloupe, un « réseau échouage » a été mis en place par un numéro de téléphone que les témoins d’un échouage peuvent contacter pour rapporter leur observation. Par ailleurs, un modèle de fiche « rencontre d’une tortue morte ou blessée » a été mis au point et distribuée aux acteurs du réseau, afin que ceux-ci puissent collecter un minimum de données concernant l’animal blessé ou mort. Par ailleurs, un diagnostic des animaux échoués est indispensable et l’ensemble des données collectées est répertorié, analysé et est diffusé dans le cadre d’une synthèse pluri annuelle par l’animateur du réseau. Développer ce réseau fait partie des priorités en matière d’identification des menaces afin de pouvoir pallier aux problèmes le plus rapidement.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réseau Echouage opérationnel et chaque rapport de tortue échouée est traité par un membre du réseau selon la zone géographique de l'échouage</li> <li>- membres du réseau formés à la collecte des données de base sur les animaux et à prévenir les autorités chargées de ramasser les cadavres</li> <li>- autopsie réalisée à chaque fois que l'état de conservation de l'animal le permet et si les causes du décès ne sont pas évidentes</li> <li>- prélèvements et analyse par une structure adaptée agréée (laboratoire, vétérinaire...)</li> <li>- résultats synthétisés de façon pluri annuelles et diffusés avec les proportions d'échouages dues aux pêches, aux pathologies, au braconnage...</li> </ul>
<b>LOCALISATION</b>	partout sur les côtes de Guadeloupe, membres du réseau échouage qui se déplacent selon la situation géographique
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion du numéro de téléphone du Réseau Echouage au niveau des autorités locales et aux exécutants tels que gendarmerie ou pompiers</li> <li>- fiches « rencontre d'une tortue morte ou blessée » diffusées à tous les membres du réseau</li> <li>- réunion de travail est mise en place pour former les membres du réseau à l'utilisation des fiches et au prélèvement des échantillons à destination du laboratoire</li> <li>- Synthèse pluri annuelle rédigée par l'animateur et est diffusée au sein du réseau et aux vétérinaires</li> </ul>
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d'étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	laboratoire ou vétérinaire
<b>PARTENAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes</li> <li>- Pompiers, Gendarmerie, Police</li> <li>- Public, clubs de plongées, pêcheurs</li> </ul>
<b>MISE EN OEUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diffuser le numéro de téléphone du Réseau Echouage auprès des autorités locales, des pêcheurs, des centres de plongée, sur le site internet et dans l'annuaire</li> <li>- former les membres du réseau à identifier les blessures et à effectuer des prélèvements</li> <li>- Contacter un laboratoire ou un vétérinaire pour analyser les prélèvements</li> <li>- Collecter les fiches échouages de façon pluriannuelles, rédiger une synthèse des données, les analyser et diffuser les résultats au sein du réseau et auprès des collectivités locales</li> </ul>
<b>DUREE</b>	Un mois par an de 2007 à 2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Action entamée depuis 2004
<b>BUDGET</b>	11 000€, frais de déplacement, petit matériel, synthèse annuelle

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Réseau « Echouage » opérationnel et actif depuis au moins un an	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nombre d'autopsies réalisées sur nombre de tortues échouées	.....%
Nombre de causes de mort identifiées <i>sur</i> nombre de signalements	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Les menaces portant sur les tortues marines sont identifiées	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>ETUDE ET SUIVI DES POPULATIONS</b>		
--------------	---------------------------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>F.</b>	<b>Détermination de l’aire de répartition des tortues marines de Guadeloupe</b>
ACTION(S)	F.2.	Détermination de la zone de ponte d’origine des tortues marines s’alimentant en Guadeloupe
Sous-action(s)	F.2.2.	<i>Réaliser des études génétiques sur les individus s’alimentant en Guadeloupe</i>
Sous-action(s)	F.2.3.	<i>Réaliser une étude sur la fidélité aux sites d’alimentation par identification individuelle</i>

Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	-----------	-----------------------------	--	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Selon de nombreuses études réalisées dans la Caraïbe sur les tortues en alimentation, il a été prouvé qu’il est très rare qu’une tortue soit née à un endroit et reste s’alimenter à cet endroit. C’est pourquoi il est fondamental de connaître la provenance des tortues s’alimentant en Guadeloupe qui constituent un ensemble de sous populations provenant d’origines variées au sein de la Caraïbe.

**Intérêt et contexte :**

Il est important de préserver toutes les catégories de sous-populations de tortues marines s’alimentant en Guadeloupe dans un intérêt conservation à l’échelle internationale au sein de la Caraïbe. Les tortues s’alimentant en Guadeloupe constituent probablement un ensemble d’haplotypes provenant de sous-population de ponte de diverses îles de la Caraïbe.

Afin d’identifier la provenance des tortues marines, il est nécessaire de réaliser une étude génétique sur ces tortues. Les actions d’identification individuelle et de collecte d’échantillons génétiques seront associées au sein d’un même travail afin d’optimiser la quantité d’échantillons ADN prélevés.

De premiers travaux expérimentaux par capture-recapture de jour en 2004 (3) et de nuit en 2003 et 2005 (10) ont été mis en place par l’association Evasion Tropicale qui a pu ainsi récupérer 13 prélèvements de peau dans le but de réaliser une étude génétique. Il est important de développer cet aspect de recherche cependant il est à noter que le protocole doit être réétudié au regard des expérimentations menées notamment afin d’être plus régulier, moins traumatisant pour les tortues (captures de jour préférables aux captures de nuit), et plus efficace.

Cette action permettra à la fois d’identifier les zones d’alimentation des tortues marines, de vérifier ou non la fidélité des animaux à ces zones et d’identifier les aires de provenance des tortues en alimentation en Guadeloupe.

Ce travail autant fastidieux que coûteux pourrait être mis en œuvre dans le cadre d’une thèse sur l’étude des tortues en alimentation.

**Autre(s) action(s) directement concernée(s) :**

C.2.1. Etudier l’évolution des effectifs des tortues marines en alimentation sur les sites de plongée

G.2. Déterminer une zone où développer un programme régional de restauration en coopération internationale



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un maximum de tortues ont été capturées et baguées</li> <li>- un maximum de prélèvements a été réalisé sur les tortues en alimentation</li> <li>- un maximum de zones d'alimentation a été visité pour récolter des échantillons</li> <li>- les données ont été diffusées aux programmes de protection en collaboration internationale</li> </ul>
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne d'information dans les médias avant la mise en place du protocole pour éviter les méprises (braconnage) par rapport à l'activité des spécialistes</li> <li>- Rassemblement des données dans une base de données internationale</li> <li>- Rédaction d'une synthèse pluriannuelle et diffusion des résultats sous forme de publication scientifique puis vulgarisée à l'intention des partenaires et du grand public</li> </ul>
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d'étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	un expert en tortues marines en alimentation ou un élève de thèse
<b>PARTENAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réseau Tortues Marines</li> <li>- Laboratoire d'analyse génétique</li> <li>- Universités</li> <li>- Experts de programmes similaires (Barbade, Puerto-Rico, Brésil...)</li> <li>- clubs de plongée, pêcheurs, apnéistes, chasseurs sous-marins</li> </ul>
<b>MISE EN OEUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre au point un protocole basé sur les travaux de recherche effectués dans le monde et dans la Caraïbe (Barbade, Puerto Rico, Brésil, Australie, Bermudes...), et adapté à la configuration de la Guadeloupe</li> <li>- Prévoir un système de marquage facilement lisible depuis une certaine distance</li> <li>- Rechercher un expert sur les tortues marines en alimentation pour mener l'étude et monter le protocole</li> <li>- Rechercher les financements de l'étude</li> <li>- Rechercher les partenaires de l'étude : clubs de plongée, pêcheurs... et se coordonner avec eux pour la logistique et le respect du calendrier de plongées</li> <li>- Obtenir un permis de détention pour l'expert et ses assistants</li> <li>- Effectuer le choix des sites d'étude en fonction des paramètres d'habitat, de la configuration géomorphologique des fonds marins, des tendances de population effectuées avec INASCUBA puis avec les protocoles de suivis sur transect</li> <li>- Prévoir tout le matériel nécessaire pour récolter, recueillir et conserver les échantillons prélevés</li> <li>- Envoyer les échantillons à un laboratoire d'analyse génétique</li> <li>- Analyser les résultats, les exposer dans une synthèse et diffuser celle-ci sous forme de publication scientifique puis sous forme vulgarisée</li> <li>- diffuser les données auprès des programmes de protection en collaboration internationale</li> </ul>
<b>DUREE</b>	Non définie
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les zones récifales couvertes par INASCUBA, l'étude des tortues imbriquées pourrait être initiée dès 2008.</li> <li>- Pour les autres sites et pour l'étude des tortues vertes, elle ne pourra être initiée qu'après obtention des résultats relatifs à l'action C.2.3. .</li> </ul>
<b>BUDGET</b>	Non défini

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre de tortues baguées sur nombre de tortues en alimentation capturées	.....%
Nombre d'échantillons ADN collectés sur nombre de tortues baguées	.....%
Nombre de zones d'alimentation visitées sur nombre de zones répertoriées	.....%
Nombre de protocoles d'étude génétique des populations en alimentation en place	.....
Nombre d'haplotypes identifiés sur les zones d'alimentation (en Guadeloupe), retrouvés sur des zones de ponte (dans la Caraïbe)	.....
Données intégrées aux programmes de protection en collaboration internationale	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON A.....%
Nombre de protocoles d'étude de la fidélité des populations en alimentation en place	.....
La lisibilité du marquage employé a été testée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON A.....%
Nombre de tortues sur lesquelles le marquage est lisible sur nombre de tortues marquées	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
La provenance des tortues marines en alimentation en Guadeloupe est déterminée ou en phase de l'être	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON



**ACTIONS NON PRIORITAIRES  
PARALLELES OU OPPORTUNES**

**PECHE**  
**(et communication associée)**



THEME	PECHE		
-------	-------	--	--

SOUS-OBJECTIF	C	<b>Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe</b>
SOUS OBJECTIF	C.2.	<b>Détermination du statut de conservation des populations de tortues marines en alimentation en Guadeloupe</b>
ACTION(S)	C.2.2	Etudier l'évolution des effectifs de tortues marines capturées accidentellement en mer par les pêcheurs
<i>Sous-action(s)</i>	C.2.2.1.	<i>Etudier la faisabilité du suivi des captures de tortues avec les pêcheurs</i>

Action prioritaire:	PP	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	16 000€	Bénévolat valorisé	
---------------------	----	-----------------------------	--	-------------	---------	--------------------	--

### Enjeux :

Les inventaires et les suivis permettent de suivre l'évolution du statut de conservation des différentes espèces de tortues marines. Ils mesurent donc la restauration des populations et des « sous-populations » (dynamique de population) et permettent de contrôler l'efficacité du plan de restauration et de « tirer la sonnette d'alarme » dans le cas où les effectifs suivis cesseraient d'augmenter.

Ils constituent ainsi certaines des actions les plus importantes du plan de restauration.

### Intérêt et contexte :

Depuis l'interdiction de la pêche des tortues marines en 1991, il semblerait que leurs effectifs soient en augmentation. Les pressions de pêche accidentelle sont toutefois non négligeables puisqu'on estime à plusieurs centaines et peut-être un millier de tortues par an le nombre de tortues marines capturées accidentellement en Guadeloupe. En 2003, une étude a été menée afin d'identifier les engins de pêche pouvant poser des problèmes à la restauration des tortues (Delcroix, 2003). Par ailleurs, en Martinique une étude socio-écologique a débuté dans le cadre d'un stage de master et se poursuit désormais dans le cadre d'une thèse : « Impact de la pêche artisanale côtière sur les populations de tortues marines aux Antilles Françaises » sur le même type de problématique (Louis-Jean, 2006). Parallèlement, monter un suivi, par les pêcheurs eux-mêmes, des tortues marines capturées permettrait la récolte d'un panel de données de base comme de données plus détaillées sur les tortues capturées, l'impact des engins, l'importance de la mortalité et l'impact sur la restauration des populations. Certaines techniques de pêche (comme la senne), engendrant la capture accidentelle de tortues marines, sont utilisées d'une manière suffisamment similaire d'une fois sur l'autre pour constituer une sorte de protocole standardisé. Il serait donc intéressant, dans le cadre d'un programme d'étude mené en collaboration avec les pêcheurs, de noter l'évolution du nombre de tortues marines capturées accidentellement par ces techniques sur un même site de pêche (sans modification de l'activité). Ces données nous fourniraient un indice ponctuel d'abondance annuel dont l'évolution pourra être étudiée. Par ailleurs, ce protocole fournirait l'opportunité de collecter des données telles que les mesures des tortues, des échantillons de tissus ou encore de baguer les différents individus capturés avant de les relâcher.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- Un maximum de pêcheurs participe au suivi - La synthèse est rédigée puis diffusée
<b>LOCALISATION</b>	Ces suivis sont localisés de préférence à proximité des sites suivis par INA SCUBA afin de comprendre ou de constater réellement l’impact de la pêche sur un groupe de tortues.
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- Réunions de concertation entre les membres du réseau, les pêcheurs, la DRAM et le Comité Régional des pêches organisées - Protocole vulgarisé et diffusé sous forme simplifiée aux pêcheurs - Fiches de récoltes de données distribuées aux pêcheurs volontaires - Diffusion des résultats de l’étude dans des médias destinés aux pêcheurs
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE(S)</b>	Pêcheurs, CRPMEM, DRAM, Réseau Tortues Marines
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- organiser des réunions de concertation entre les membres du réseau, les pêcheurs, la DRAM et le Comité Régional des pêches - Trouver des pêcheurs volontaires - Trouver des financements - Définir et diffuser un protocole - former les pêcheurs à la récolte de données (mesures, tissus) et au baguage - Récolte et analyse des données - Rédaction et diffusion de la synthèse
<b>DUREE</b>	2007-2011, 1 mois par an
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	16000€, aucun frais de matériel inclus

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Un protocole de suivi des captures en mer est mis au point	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de pêcheurs participant à l’étude	.....
La synthèse est rédigée et diffusée	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
L’évolution des effectifs de tortues capturées accidentellement est connue	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**ACTIONS NON PRIORITAIRES  
PARALLELES OU OPPORTUNES**

**PROTECTION DES  
TORTUES  
MARINES :  
braconnage et soins  
(et communication associée)**





<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>					
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>D</b>	<b>Amélioration des connaissances des menaces portant sur les tortues marines</b>				
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>D.2.</b>	<b>Caractérisation du braconnage des tortues marines</b>				
<b>ACTION(S)</b>	D.2.4.	Réaliser une enquête anonyme auprès de la population pour caractériser le marché et les pressions				
Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:	<b>X</b>	Coût Total:	<b>6 700€</b>	Bénévolat valorisé

**Enjeux :**

Malgré la législation en cours, les tortues marines sont encore menacées par le braconnage aux Antilles françaises. Cette menace doit être caractérisée et précisée (quantité, cibles, objet...) afin de permettre la mise en place de mesures ciblées et efficaces.

**Intérêt et contexte :**

Des affaires sont régulièrement jugées et médiatisées grâce à l’implication des autorités compétentes (DIREN : chargée de mission police, ONCFS, gendarmeries...). Aucune étude concernant le marché n’a été réalisée.

**Autre(s) action(s) directement concernées :**

Toutes les actions du groupe D

Sous objectif E.2. Limitation du braconnage des tortues marines

H1.1. Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale

H.4.1. Réaliser une enquête auprès de la population pour caractériser l’image des tortues dans la culture antillaise

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Etude réalisée Etude diffusée auprès des autorités compétentes Etude valorisée par la mise en place de mesures de limitation spécifiques
<b>LOCALISATION</b>	Martinique ou Guadeloupe (une seule mise en œuvre)
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Les résultats de l’étude pourront être exploités dans les plaquettes et livrets à destination de la population locale et des pêcheurs
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971-972
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	- opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats) pour la Guadeloupe - animateur réseau Tortues Marines Martinique
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- Stagiaire universitaire - Encadrement : animateur réseau - Université
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- fiche de proposition de stage réalisée et diffusée aux universités compétentes - déplacements du stagiaire seront gérés par la structure d’accueil. - étude sera réalisée par un stagiaire universitaire en sociologie, « relation patrimoine naturel et société ». - rédaction sera réalisée au sein de la structure d’accueil : prévoir un poste informatique. - protocole d’enquête réalisé permettant le recensement d’un maximum d’informations sur le marché tortues marines (produit, finalité, offre/demande, prix... - réunir les données existantes sur le sujet (1 mois) - enquêtes de terrain (pêcheurs, particuliers...) réalisées dans l’un des deux DFA - rapport rédigé et diffusé
<b>DUREE</b>	6 mois
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2008
<b>BUDGET</b>	6 700€ pour le fonctionnement (encadrement et défraiement du stagiaire)

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Le devenir des œufs et de la viande et les motivations du braconnage sont connus	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> A .....%
Nombre de prise en compte de ces données sur nombre de mesures de sensibilisation mises en oeuvre	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le braconnage des tortues marines en Guadeloupe est caractérisé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>		
--------------	---	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisées en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.2.</b>	<b>Limitation du braconnage des tortues marines</b>
<b>ACTION(S)</b>	<b>E.2.4.</b>	Mettre en œuvre la lutte anti-braconnage
<i>Sous -Action</i>	<i>E.2.4.2.</i>	<i>Dissuader les braconniers en patrouillant régulièrement sur les plages de pontes</i>

Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:	-	Bénévolat valorisé	
---------------------	-----------	-----------------------------	--	-------------	---	--------------------	--

**Enjeux :**

La protection totale des tortues marines a constitué la dernière solution afin d’éviter une disparition totale des espèces. Les populations se reconstituant progressivement depuis 1991, la réapparition actuelle, régulière et sur de nombreuses plages d’une exploitation traditionnelle ou purement financière des individus et des œufs peuvent remettre en question tous les efforts de conservation si ces types d’exploitation se développent ou se généralisent. Afin d’éviter cette situation, d’appliquer la législation et de respecter les efforts de la plupart des Antillais dans la protection de la nature, des actions de sensibilisation, de dissuasion et de lutte active sont nécessaires. Le braconnage des femelles adultes en ponte de certaines « sous-populations » en faible effectif constitue la menace majeure.

**Intérêt et contexte :**

Les infractions à la législation protégeant les tortues marines (*Cf. annexe 2*) se présente sous plusieurs formes : le braconnage des œufs ou des juvéniles sur les plages, celui des femelles adultes en ponte, celui des individus adultes ou immatures en alimentation ou qui sont capturés accidentellement dans les filets, et d’une manière moins grave, l’exposition de carapaces ou d’individus morts dans les lieux publics ou privés. La restauration des populations et donc l’augmentation des individus en ponte ou en mer risque d’induire une augmentation des actes de braconnage dans les prochaines années. La population est en majeure partie informée de la protection et des peines encourues mais l’intérêt financier et culinaire et la difficulté d’assurer la police de la nature à ce niveau, font que la prise de risque est minime voire rentable si l’on compare le coût de l’infraction avec les gains de vente de certains « braconniers professionnels ». La dernière infraction sanctionnée date de juin 2004 et le contrevenant a été condamné à 150 heures de travaux d’intérêt général et à une amende. Cela semble toutefois bien insuffisant par rapport aux gains engendrés par le braconnage des tortues marines. Il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière d’information du public et des pêcheurs, de multiplier les actions sur les plages de ponte et de suivre les jugements.

Cette action visera donc à augmenter le nombre de missions de lutte contre le braconnage de tortues marines ainsi qu’à améliorer l’efficacité de ces missions en réunissant et en mobilisant régulièrement les différents acteurs pouvant sanctionner le braconnage de tortues marines. Ne sont considérés dans cette action que les aspects concernant la coordination des services de police

**Autre(s) action(s) directement concernées :**

H1.1 Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle locale, nationale ou internationale, H1.3 Réaliser et diffuser différents outils de communication à l’attention du public (plaquette, posters, tee-shirts...), H.1.12 « mise en place de panneaux d’information aux entrées des plages ou des ports », H5.2 sensibiliser les pêcheurs utilisant des techniques connues pour capturer des tortues, D.2.4 réaliser une enquête anonyme auprès de la population pour caractériser le marché et la pression, H.2.1.3 Récolter et valoriser les informations du Réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de ponte), H.2.5. Formation des membres du réseau, E.2.4.1. Gérer et coordonner le réseau anti-braconnage, E.2.4.3. Lutter activement contre le braconnage sur les sites de pontes et E.2.4.4. Lutter activement contre le braconnage en mer.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	Par rapport aux équipes de bénévoles : on ne peut pas attendre de résultats précis sur cette action qui dépend de leur disponibilité chaque année. Seules les plages index seront « surveillées » chaque année pendant la réalisation des suivis sur 15 nuits ou la journée. Par rapport aux services de police de la nature : - les principaux sites sensibles font l’objet d’une augmentation des patrouilles nocturnes et des patrouilles diurnes durant la saison de ponte et des émergences.
<b>LOCALISATION</b>	La Guadeloupe et en priorité La Désirade et Marie-Galante et notamment les plages de ponte de tortues vertes
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Gendarmerie, Douanes, Affaires maritimes, parquets, membres du réseau, ONCFS
<b>MISE EN OEUVRE</b>	La mise en œuvre se fait lors de l’établissement des plannings de suivis nocturnes ou diurnes de l’action C1.1 « Etudier l’évolution des effectifs des tortues marines nidifiant sur différentes plages index », - Dresser un planning des patrouilles sur les plages sensibles avec l’ensemble des services de police de la nature lors des réunions « lutte anti-braconnage » et avec les membres du réseau (aspect intégré dans l’action E2.4.1 « Gérer et coordonner le réseau et la lutte anti-braconnage »), - Réaliser les patrouilles.
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Budget intégré à la fiche suivi des plages de ponte par rapport aux équipes de bénévoles Budget lié au service de police de la nature géré par l’ONCFS

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Evolution du volume horaire imparti à la lutte anti-braconnage plage chez les forces de police compétentes (ONCFS : logiciel GECO, autres services de police...)	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le braconnage des tortues marines est limité	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>		
--------------	---	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisées en Guadeloupe</b>
<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E.2.</b>	<b>Limitation du braconnage des tortues marines</b>
<b>ACTION(S)</b>	E.2.4.	Mettre en œuvre la lutte anti-braconnage
Sous-Action	E.2.4.4.	Lutter activement contre le braconnage en mer

Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	-----------	-----------------------------	--	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

La protection totale des tortues marines a constitué la dernière solution afin d’éviter une disparition totale des espèces. Les populations se reconstituant progressivement depuis 1991, la réapparition actuelle, régulière et sur de nombreuses plages d’une exploitation traditionnelle ou purement financière des individus et des œufs peuvent remettre en question tous les efforts de conservation si ces types d’exploitation se développent ou se généralisent. Afin d’éviter cette situation, d’appliquer la législation et de respecter les efforts de la plupart des Antillais dans la protection de la nature, des actions de sensibilisation, de dissuasion et de lutte active sont nécessaires. Le braconnage des femelles adultes en ponte de certaines « sous-populations » en faible effectif constitue la menace majeure.

**Intérêt et contexte :**

Les infractions à la législation protégeant les tortues marines (*Cf. annexe 2*) se présente sous plusieurs formes : le braconnage des œufs ou des juvéniles sur les plages, celui des femelles adultes en ponte, celui des individus adultes ou immatures en alimentation ou qui sont capturés accidentellement dans les filets, et d’une manière moins grave, l’exposition de carapaces ou d’individus morts dans les lieux publics ou privés. La restauration des populations et donc l’augmentation des individus en ponte ou en mer risque d’induire une augmentation des actes de braconnage dans les prochaines années. La population est en majeure partie informée de la protection et des peines encourues mais l’intérêt financier et culinaire et la difficulté d’assurer la police de la nature à ce niveau, font que la prise de risque est minime voire rentable si l’on compare le coût de l’infraction avec les gains de vente de certains « braconniers professionnels ». La dernière infraction sanctionnée date de juin 2004 et le contrevenant a été condamné à 150 heures de travaux d’intérêt général et à une amende. Cela semble toutefois bien insuffisant par rapport aux gains engendrés par le braconnage des tortues marines. Il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière d’information du public et des pêcheurs, de multiplier les actions sur les plages de ponte et de suivre les jugements.

Cette action visera donc à augmenter le nombre de missions de lutte contre le braconnage de tortues marines ainsi qu’à améliorer l’efficacité de ces missions en réunissant et en mobilisant régulièrement les différents acteurs pouvant sanctionner le braconnage de tortues marines. Ne sont considérés dans cette action que les aspects concernant la coordination des services de police.

**Autre(s) action(s) directement concernées :**

H1.1 Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle locale, nationale ou internationale, H1.3 Réaliser et diffuser différents outils de communication à l’attention du public (plaquette, posters, tee-shirts...), H.1.12 « mise en place de panneaux d’information aux entrées des plages ou des ports », H5.2 sensibiliser les pêcheurs utilisant des techniques connues pour capturer des tortues, D.2.4 réaliser une enquête anonyme auprès de la population pour caractériser le marché et la pression, H.2.1.3 Récolter et valoriser les informations du Réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de ponte), H.2.5. Formation des membres du réseau, E.2.4.1. Gérer et coordonner le réseau anti-braconnage, E2.4.2. Dissuader les braconniers en patrouillant régulièrement sur les sites sensibles, E.2.4.3. Lutter activement contre le braconnage sur les sites de pontes.

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- par rapport aux services de police : les principaux sites sensibles font l’objet d’une augmentation des patrouilles - Les condamnations ont été médiatisées (résultats de l’action H1.1 « Diffuser les informations et les résultat dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale »)
<b>LOCALISATION</b>	Les principaux ports de pêche et l’ensemble des zones maritimes côtières
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	Diffusion des condamnations dans la presse (action H.1.1.)
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats) Le pilote n’est pas nécessairement le responsable réglementaire
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Direction Régionale des Affaires Maritimes, ONCFS, Douanes, Gendarmerie, Parquets
<b>MISE EN OEUVRE</b>	Cette action nécessite obligatoirement un accord préalable avec les pêcheurs sur le statut des tortues capturées dans les filets et présentes à bord des saintoises lors de la remontée des filets. - A partir des informations recueillies, organiser des actions de lutte anti-braconnage en mer et sur les ports, - Suivre les procédures de condamnation, - Médiatiser les condamnations et les amendes
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Le budget est inclus dans la mise en œuvre de la fiche action E.2.4.1. le salaire et les déplacements du chef et des agents de l’ONCFS ainsi que ceux des agents des différents services de police étant pris en charge par les structures concernées.

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Evolution du volume horaire (ou nombre d’opérations « coup de poing ») imparti à la lutte anti-braconnage chez les forces de police compétentes en mer (Brigades nautiques...)	Augmente ou diminue de .....%
Evolution du nombre d’actes de braconnage constatés	Augmente ou diminue de .....%
Nombre d’affaires de braconnage effectivement jugées <i>sur</i> nombre de cas de braconnage constatés	.....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
Le braconnage des tortues marines est limité	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES TORTUES MARINES : Braconnage et soins</b>		
--------------	---	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe</b>
ACTION(S)	E.4.	Limitation de l’impact des menaces secondaires
<i>Sous-action(s)</i>	<i>E.4.4.</i>	<i>Gérer la capture et l’élevage des jeunes tortues</i>

Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	-----------	-----------------------------	--	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

L’élevage des jeunes tortues en captivité est, selon les données scientifiques disponibles à l’heure actuelle, néfaste pour leur cycle de vie et leur croissance. Il convient donc de traiter ce phénomène dans sa dimension législative et sociale.

**Intérêt et contexte :**

Depuis la protection des tortues marines en Guadeloupe en 1991, un certain nombre de particuliers récupèrent des tortues nouveaux nés sur les plages et les placent dans des bassins chez eux pour les faire grandir et ainsi leur donner plus de chance en les relâchant 6 ou 12 mois plus tard. Ce comportement, même s’il est fait avec beaucoup de bonne volonté ne doit en aucun cas être encouragé et être enrayé rapidement. Les données disponibles au niveau scientifique rapporte actuellement que les tortues élevées en captivité ne développerait pas correctement leur sens d’orientation, acquerrait un comportement agressif vis-à-vis de leurs congénères ou encore qu’elles seraient vecteurs de maladies pour les tortues sauvages. Par ailleurs, elles n’apprendraient pas à chercher leur nourriture par elles mêmes ou ne sauraient pas reconnaître leur prédateurs et donc leur échapper. Le phénomène apparemment peu répandu en Guadeloupe à l’exception des Saintes est plus courant en Martinique où une campagne d’information par affiche dans les bureaux de postes vient d’être lancée. Il est important de prendre des mesures pour enrayer ce phénomène afin d’éviter qu’il ne se développe.



<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- aucun cas d'élevage de petites tortues n'est mentionné - les cas avérés sont sanctionnés comme un acte de braconnage
<b>LOCALISATION</b>	L'ensemble de l'archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- faire une campagne d'affichage sur le même modèle que la Martinique, rappeler la législation - faire paraître dans les médias des articles informant sur le problème et rappelant la législation, article dans le bulletin municipal
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D'OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d'étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- ONCFS - Réseau Tortues Marines des Saintes - CEL - Mairie
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- évaluer l'étendue du problème en réunion avec les têtes de réseau - définir une ligne de conduite ferme : capture et élevage des bébés tortues= braconnage - transmettre l'information à l'ONCFS et définir une ligne de conduite avec les agents
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	2007
<b>BUDGET</b>	Non défini

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

<b>Indicateurs de réalisation</b>	
Nombre d'actions de communication annuelles grand public intégrant la problématique élevage et captivité aux Saintes <i>sur 2</i>	...../2
Evolution du nombre de cas d'élevage de petites tortues mentionnés	Augmente ou diminue de .....%

<b>Indicateur de résultats</b>	
L'impact des menaces secondaires est limité	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

**ACTIONS NON PRIORITAIRES  
PARALLELES OU OPPORTUNES**

**PROTECTION DES  
HABITATS**



<b>THEME</b>	<b>PROTECTION DES HABITATS</b>		
--------------	--------------------------------	--	--

<b>SOUS-OBJECTIF</b>	<b>E</b>	<b>Limitation de l’impact des menaces localisée en Guadeloupe</b>
ACTION(S)	<b>E.3.</b>	<b>Limitation de la destruction et de la dégradation des habitats terrestres et marins utilisés par les tortues marines</b>
<i>Sous-action(s)</i>	<i>E.3.1.</i>	<i>Participer aux programmes de préservation du milieu marin en Guadeloupe</i>

Action prioritaire:	<b>PP</b>	Action identique Mart/Guad:		Coût Total:		Bénévolat valorisé	
---------------------	-----------	-----------------------------	--	-------------	--	--------------------	--

**Enjeux :**

Les tortues marines passent la plupart de leur temps en mer sur leur zone d’alimentation. Il est donc fondamental que la préservation des tortues marines intègre la problématique de préservation de leur habitat.

**Intérêt et contexte :**

De nombreuses structures ou projets aboutis ou à venir ont déjà intégré la thématique tortue marine (Réserve Naturelle, Parc, Projet ONF...). Les différents projets à venir sont connus mais l’information parvient parfois difficilement à l’animateur du réseau tortues marines. Il est donc nécessaire de développer ce partenariat.

Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>RESULTAT(S) ATTENDU(S) EN 2011</b>	- l’animateur est mis au courant de façon régulière de tous les projets en rapport avec la problématique de préservation du milieu marin
<b>LOCALISATION</b>	Archipel guadeloupéen
<b>ACTIONS DE COMMUNICATION</b>	- synthétiser les différents projets en cours lors des réunions du réseau - une partie sur la restauration des tortues marines est intégrée à chaque support de communication relatif à la préservation du milieu marin
<b>MAITRE D’OUVRAGE</b>	DIREN 971
<b>MAITRE D’OEUVRE</b>	Opérateur et Structure de mise en œuvre (association, EPA, université, bureau d’étude ou gestionnaire des habitats)
<b>PRESTATAIRE</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	- RN, Parc, comité local de l’IFRECOR, DRAM... - Réseau « tortues marines » - Communes, Communautés de Communes, Conseil Régional, Conseil Général...
<b>MISE EN OEUVRE</b>	- s’informer régulièrement auprès des différents organismes de gestion et de conservation du milieu marin des projets en cours et à venir - discuter de l’intégration de la problématique tortue au sein de ces projets lorsque cela s’avère nécessaire - coordonner les priorités du ministère vis-à-vis du PRTM avec les objectifs qu’il définit pour le PNG, ONF, CEL... - Intégrer la problématique « tortues marines » aux projets de zones marines protégées et aux futurs projets - Participer aux comités de pilotage des différents projets - Communiquer sur l’association de la problématique tortue à ces projets
<b>DUREE</b>	2007-2011
<b>DATE DE DEMARRAGE</b>	Non définie
<b>BUDGET</b>	Non défini

**Indicateurs de réalisation et de résultats :**

Indicateurs de réalisation	
Cf. E.1.1.2.	
Nombre de participation à des programmes de préservation des milieux marins côtiers sur nombre de programmes mis en place en Guadeloupe	.....%

Indicateur de résultats	
L’impact des menaces localisées en Guadeloupe est limité en en voie de l’être	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

## IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION

### *1. Fonctionnement*

Le Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles Françaises a été validé par le Comité National pour la Protection de la Nature en juin 2006. Ce Plan de Restauration se décline en deux Plans d’Action Guadeloupe et Martinique. Ils comportent un ensemble de fiches actions qui correspondent à tous les projets ou études envisagées afin de répondre aux grands objectifs du Plan de Restauration.

Afin que la mise en place du Plan d’Action Guadeloupe soit la plus efficace possible, il est fondamental d’établir un schéma de fonctionnement entre les différents acteurs qui sont :

- le Maître d’Ouvrage ;
- l’Opérateur ;
- les structures de mise en œuvre
- les autres acteurs du réseau.

Pour les actions régionales, une concertation entre Guadeloupe et Martinique sera nécessaire pour établir le mode de fonctionnement pour la mise en œuvre de ces actions. .

### **A. Le Maître d’ouvrage**

Le Maître d’Ouvrage est la **Direction Régionale de l’Environnement de Guadeloupe** (DIREN 971). La DIREN aura un rôle d’arbitre et de décision.

### **B. L’Opérateur**

Depuis 2004, l’association Kap’ Natirel est chargée de l’animation du réseau Tortues Marines de Guadeloupe. Cette association effectue la recherche de financements indispensables à la rémunération de l’animateur du réseau. L’animateur a assuré une grande partie des rôles que l’opérateur devra prendre en charge. Les missions de l’opérateur du Plan d’Action Guadeloupe sont :

Contrat sur 3 ans (potentiellement renouvelable)

- 1) Assurer la mise œuvre du plan de restauration des tortues marines de Guadeloupe
  - Coordonner et piloter les actions et les acteurs
  - Rendre compte à la DIREN de l’avancement des actions
  - Définir les meilleures stratégies de réalisations
- 2) Assurer le bon fonctionnement du « réseau tortues marines »
  - Transmettre et récolter les infos et données
  - Assistance auprès des structures du réseau (dans la limite du temps disponible)
  - Coordonner le réseau via des réunions annuelles (2 mini, 4 maxi)

Détails de la mission

La mission de l’opérateur se décline selon le plan de restauration ; l’opérateur devra prendre en charge certaines des actions de ce plan au titre de pilote ou d’assistance selon les missions décrites ci-dessous :

*Le pilotage signifie que l’opérateur sera responsable des missions définies à ce titre et l’acteur principal mais devra compter sur les membres du réseau pour assurer le relais et le transfert des informations et données*

*L’assistance signifie que l’opérateur interviendra dans les missions définies à ce titre mais n’en sera pas responsable ; un tiers pourra en être porteur*

### Pilotage

#### Objectifs à long terme du plan :

Synthétiser les données existantes sur l’évolution des effectifs des différentes espèces de tortues aux Petites Antilles depuis l’arrivée de l’Homme.

Réaliser une étude bibliographique sur la définition des objectifs de restauration dans les plans de restauration.

Définir les différentes propositions d’objectifs du Plan de Restauration à partir des conclusions d’un groupe de travail.

Valider les objectifs de restauration du PRTM Antilles Françaises.

#### Détermination du statut de conservation des tortues marines

Etudier l’évolution des effectifs des tortues marines nidifiant sur différentes plages index.

Réévaluer les statuts de conservation des tortues marines aux Antilles françaises en fin de plan.

Evaluer le plan de restauration des tortues marines des Antilles Françaises et de Guadeloupe et préparer les grands axes du second plan Guadeloupe (selon la suite du contrat).

#### Identification des facteurs de destructions et de détérioration des habitats utilisés par les tortues marines

Récolter les données diverses via le réseau tortues marines.

Récolter les données diverses sur les menaces secondaires via le réseau tortues marines.

#### Limitation des facteurs de destructions et de détérioration des habitats utilisés par les tortues marines

Participer aux programmes de préservation du milieu marin en Guadeloupe

#### Limitation de l’impact des menaces à l’étranger sur les tortues marines de Guadeloupe

Participer aux programmes internationaux de protection des tortues marines dans l’Atlantique

Recenser les programmes internationaux visant à limiter de façon directe ou indirecte, les menaces

Proposer aux porteurs de projets une implication technique et/ou financière aux projets de limitation des menaces portant sur les tortues marines de l’Atlantique

Participer activement aux colloques régionaux, aux meetings régionaux thématiques, et symposiums internationaux

#### Communication interne au réseau tortues marines de Guadeloupe

Animer, développer et coordonner le réseau Tortues Marines de Guadeloupe et le plan d’action.

Récolter et valoriser les informations du réseau sur les menaces (pêche, braconnage, sites de ponte)

Formation technique des membres du réseau (respect des protocoles-baguage, trace etc).

Proposer un listing des personnes (post formation) du réseau pour obtention de l’autorisation ministérielle de travail sur les tortues marines, à la DIREN Guadeloupe.

Signature d’une convention sur l’utilisation et la propriété des données.

Animer et coordonner le comité de pilotage et le comité scientifique.

Concevoir et gérer les programmes annuels et les recherches de financements.

Définition des moyens humains et financiers du plan de restauration des tortues marines

Elaborer un programme financier global pour la Guadeloupe (liens avec Martinique pour certaines actions).

Créer un poste de technicien "pêche" pour gérer le dossier pêche et le relationnel avec les pêcheurs et les organismes professionnels et institutionnels.

Participation

Créer un /des poste(s) de saisonnier(s) en soutien technique (cf programme financier).

Diffuser et recueillir les informations et les résultats au niveau international.

Organiser un colloque sur la conservation des tortues marines.

Coordonner les actions et les moyens avec le réseau Martinique.

Editer régulièrement un bulletin d’information (3 par an).

Diffuser les informations et les résultats dans la presse écrite et audiovisuelle, locale, nationale ou internationale.

Diffuser les informations et les besoins dans les universités et organismes de recherche.

Mettre à jour le site internet.

Développer les échanges entre les pêcheurs et le réseau tortues marines.

Caractériser le braconnage en mer à partir de discussions au sein du groupe pêche / tortues marines.

**C. Les structures de mise en œuvre**

Il s’agit des associations du réseau, des gestionnaires des espaces naturels, des Etablissements Publics Administratifs et des universités.

Ces structures seront chargées de :

- proposer la réalisation de fiches actions ;
- se coordonner avec d’autres structures pour réaliser les actions ;
- monter les dossiers de demande de subvention adressés aux financeurs en partenariat avec l’opérateur;
- mettre en œuvre les actions après validation de l’Opérateur et de la DIREN ;
- rédiger le bilan de réalisation de l’action (technique et financier)

**D. Les Acteurs du réseau**

Il s’agit de tous les membres du réseau comme les associations, les gestionnaires, les EPA, les universités et les bénévoles. Les maîtres d’œuvre pourront faire appel à l’ensemble de ces acteurs pour la réalisation de l’action attribuée. Le fonctionnement actuel des têtes de réseau (découpage géographique) se poursuivra.

**E. Cas des actions régionales**

Dans le cas des actions régionales dont la mise en œuvre est commune entre la Martinique et la Guadeloupe, il sera nécessaire que les DIREN 971 et 972 établissent un mode de fonctionnement pour la mise en œuvre de ces actions. L’opérateur du plan d’action en Guadeloupe ou celui du plan d’action de Martinique (ONCFS) sera désigné après concertation entre les deux DIREN pour désigner l’opérateur de chacune des actions régionales.

**F. Un exemple de fonctionnement**

Si l’on considère par exemple l’action : *C.2.1. Etudier l’évolution des effectifs des tortues marines en alimentation sur les sites de plongée.*



Cette action est classée comme prioritaire et devra donc être mise en œuvre dans le cadre du Plan de Restauration 2007-2011.

L’Opérateur du Plan de Restauration a été désigné par la DIREN après un appel d’offre auprès des différentes structures du réseau. Il centralisera et sélectionnera les meilleures propositions de mise en œuvre faites par les structures de maîtrise d’œuvre du réseau. Chacune des propositions de mise en œuvre comportera un protocole et un budget prévisionnel détaillés et une liste des acteurs aidant à la mise en œuvre de l’action.

L’opérateur soumettra ces propositions à la DIREN qui choisira le maître d’œuvre de cette action : la structure X. Il est important de noter que X n’est pas la structure gérant le poste d’opérateur du réseau mais sera responsable de la mise en œuvre de l’action C.2.1. sous contrôle de l’opérateur. Une contribution de 40% du budget total de l’action sera attribuée au début de l’action.

Le maître d’œuvre de l’action pourra désigner d’autres structures pour l’assister mais restera responsable de l’action. Celles-ci seront chargées d’effectuer la liaison avec les centres de plongée partenaires du protocole INA SCUBA en leur apportant les nouvelles fiches de collecte des données et en passant plusieurs fois par an pour récupérer ces données. Les têtes de réseau transmettront les données à X qui sera chargée à la fin de l’action de les analyser et de rédiger un rapport complet sur les informations apportées par ces données et l’utilisation détaillée des fonds attribués comportant les justificatifs de paiement. Le rapport sera transmis à l’opérateur qui l’analysera et apportera un avis positif ou négatif sur la qualité du travail effectué et la rigueur de gestion financière. L’opérateur transmettra par la suite le rapport et son appréciation à la DIREN qui à son tour émettra un avis sur le travail réalisé. Si l’avis est positif, la part restante des subventions sera versée à X qui pourra alors à nouveau présenter une proposition de mise en œuvre d’une autre action.

Si l’avis est négatif, c’est-à-dire si les engagements pris par la structure lors de la proposition de mise en œuvre n’ont pas été honorés, la part restante de subvention ne sera pas versée

### **G. Schéma de fonctionnement du réseau**

Un schéma du fonctionnement du réseau pour la mise en œuvre des fiches actions est présenté ci-après.

**Réseau Tortues Marines Guadeloupe**

**MAITRE D’OUVRAGE**

**MAITRE D’ŒUVRE du Plan**

**STRUCTURES DE MAITRISE D’ŒUVRE des actions**

**ACTEURS DU RESEAU Collaboration actions**

Autres financeurs

**DIREN**

**OPERATEUR**

CP

CS

Associatifs

Gestionnaires d’espaces naturels

Etablissements Publics et Administrations

Universités

X

Z

Y

CP : Comité de Pilotage  
CS : Comité scientifique  
.....> Recherche de financements pour la réalisation des actions du Plan

## **H. Définition des moyens humains et financiers du Plan de Restauration des Tortues Marines de Guadeloupe**

*La mise en œuvre de ce Plan de Restauration National est de la responsabilité de l’administration qui assurera le financement pour la coordination des suivis de la mise en œuvre du Plan d’Action Guadeloupe. Les financements nécessaires à la réalisation des actions devront être partagés entre partenaires publics (Services de l’Etat, ONCFS, ONF, Collectivités territoriales et autres) et privés (fondations...)*

Dans le Plan de restauration un objectif « I. » vise à définir les moyens humains et financiers du fonctionnement du Plan d’Action.

Cet objectif se décline en 5 actions qui sont indispensables à la pérennisation du Plan de Restauration des Tortues Marines de Guadeloupe. Bien que ces 5 actions revêtent un caractère **prioritaire**, elles n’ont pas encore été mises en place et ne sont pas détaillées en fiche action.

### ***I.1. Elaborer un programme financier global pour la Guadeloupe et la Martinique.***

Cette action n’a pas encore été mise en œuvre, elle sera essentielle à la mise en place d’un plan d’action de coopération régionale notamment au niveau de la Guadeloupe et de la Martinique. Un responsable devra être défini en concertation par la Martinique et la Guadeloupe. Aucune planification de budget ou de calendrier n’a encore été définie pour le moment. Il sera par ailleurs possible d’établir des programmes financiers indépendants pour chacun des départements.

### ***I.2. Pérenniser sur plusieurs années le poste d’animateur du réseau et de suivi du Plan de Restauration. (Plan d’Action Guadeloupe)***

Depuis 2004, un animateur du réseau a été recruté par le biais de l’association Kap’Natirel. Il est fondamental d’assurer la stabilité d’un tel poste pour une mise en œuvre pérenne du Plan d’Action. Un poste de VCAT ne saurait remplir cette fonction ne serait-ce que par la nature même de ce type de contrat d’un an reconductible une fois. Afin d’assurer un suivi sur long terme du travail effectué, d’établir des contacts relationnels durables avec les acteurs du réseau, les structures publiques et les partenaires financiers il est fondamental que le poste d’animateur ne soit pas un poste à durée déterminée. Le coût s’élèverait à environ 40 000€ par an.

### ***I.3. Créer un poste pour gérer et coordonner les deux Plans de Restauration de Guadeloupe et de Martinique.***

Cette action n’a pas encore été mise en œuvre, elle sera essentielle à la mise en place d’un plan d’action de coopération régionale notamment au niveau de la Guadeloupe et de la Martinique. Un responsable devra être défini en concertation par la Martinique et la Guadeloupe. Aucune planification de budget ou de calendrier n’a encore été définie pour le moment.

### ***I.4. Créer un/des poste(s) de saisonnier(s) en soutien technique.***

L’intérêt de cette action se situe surtout dans le cas des actions de suivis des plages de ponte pour lesquels un nombre relativement important de bénévoles est requis. Afin d’améliorer la qualité des données récoltées et d’optimiser le travail réalisé à cette occasion, il serait judicieux d’employer des saisonniers pour remplir ces rôles.

Cette action n’a pas encore été mise en œuvre ni en terme de budget ni en terme de planification.

***1.5. Créer un poste de technicien « pêche » pour gérer le dossier pêche et le relationnel avec les pêcheurs et les organismes professionnels et institutionnels.***

Cette fonction n’a pas encore été mise en place. Cependant l’ensemble des coûts de fonctionnement liés aux actions relatives à la pêche sera intégré dans le budget de fonctionnement de ce poste. Le poste interviendra sur les actions suivantes :

- D.1.4. Développer les échanges avec les pêcheurs
- E.1.1.2. Promouvoir les engins alternatifs
- E.1.1.3. Gérer les modifications de la législation « pêche »
- E.1.3.1. Synthétiser l’information
- E.1.3.2. Impliquer les pêcheurs
- E.1.3.3. Gérer le groupe de travail pêche
- E.1.3.5. Sensibiliser les pêcheurs

***2. Evaluation du Plan d’Action***

L’évaluation de l’avancement du plan d’action sera réalisée de façon annuelle afin de dresser un bilan des actions qui ont été entreprises et des résultats obtenus.

Le plan d’action est prévu pour une durée de 5 ans s’échelonnant entre 2007 et 2011. En 2011, une évaluation complète du plan d’action Guadeloupe 2007-2011 sera réalisée.

Les indicateurs de réalisation permettront d’établir si l’action a été menée partiellement ou totalement à son terme ou non.

Les indicateurs de résultats seront utilisés pour évaluer chacun des sous-objectifs du plan d’action. C’est à partir de cette évaluation que la rédaction d’un deuxième plan d’action 2012-2017 sera entamée. Ce deuxième plan reprendra les actions inachevées et celles qui n’ont pas été réalisées (actions non prioritaires).

L’évaluation sera effectuée selon les critères établis dans le Plan de Restauration des Tortues Marines aux Antilles Françaises. Ceux-ci sont présentés dans la partie suivante :

**Critères d’évaluation relatifs aux sous-objectifs du plan de restauration**

<i>Sous-objectifs</i>	<i>Critères d’évaluation</i>
<b>A - Détermination des critères de restauration des tortues marines</b>	→ Critères de restauration définis (Actions A.1, A.2 et A.3 terminées)
<b>B - Identification des "sous-populations" de tortues marines nidifiant aux Antilles</b>	→ Action B.1 terminée → Etudes génétiques terminées sur les principaux sites de ponte (Action B.2) → Action B.3 incluse aux actions de suivi sur les sites de ponte
<b>C - Détermination du statut de conservation des tortues marines des Antilles françaises</b>	La validation de cet objectif sera réalisée à partir des 6 critères présentés ci-dessous
C.1 - Détermination du statut de conservation des tortues marines (incluant chaque "sous-population") nidifiant aux Antilles françaises	→ Plages index principales et secondaires identifiées, protocoles de suivis déterminés et suivi de l'ensemble des sites réalisé au moins lors de la dernière saison de ponte (Action C.1.1) → Programme de récolte de données diverses opérationnel et retour régulier de données sur la ponte de tortues marines (Action C.1.2)
C.2 - Détermination du statut de conservation des tortues marines en alimentation aux Antilles françaises	→ Action C.2.1 opérationnelle (outils de suivis développés, protocole testé...), mise en œuvre au moins lors des 3 dernières années et premiers résultats sur la tendance disponibles → Action C.2.2 testée avec des volontaires et si le test est positif poursuivie au moins de manière expérimentale avec quelques pêcheurs → Action C.2.3 opérationnelle, protocole de suivi validé et mis en œuvre au moins de manière expérimentale sur certains transects → Programme de récolte de données diverses opérationnel et retour régulier de données sur les tortues marines en alimentation (Action C.2.4)
<b>D - Identification des menaces portant sur les tortues marines aux Antilles françaises</b>	La validation de cet objectif sera réalisée à partir des 13 critères présentés ci-dessous
D.1 - Identification et caractérisation des techniques de pêche constituant une menace pour les tortues marines aux Antilles françaises	→ Action D.1.1 terminée → Action D.1.2 terminée → Action D.1.3 terminée pour certaines techniques (notamment les 2 définies comme étant les plus dangereuses pour les tortues marines) → Groupe pêche / tortues marines formalisé et échanges entre ses membres réguliers (Action D.1.4) → Programme de récolte de données diverses opérationnel et retour régulier de données sur les captures accidentelles de tortues marines en mer avant la mise en œuvre d'actions visant à limiter cette menace (Action D.1.5)

<i>Sous-objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
D.2 - Caractérisation du braconnage des tortues marines aux Antilles françaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Programme de récolte de données diverses opérationnel et retour régulier de données sur le braconnage des tortues marines avant la mise en œuvre d'actions visant à limiter cette menace (Action D.2.1)</li> <li>➔ Action D.2.2 incluse aux actions de suivi sur les sites de ponte</li> </ul>
D.3 - Identification des causes de destruction et de dégradation des habitats des tortues marines aux Antilles françaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Action D.3.1 terminée</li> <li>➔ Première partie de l'Action D.3.2 terminée et suivi régulier des évolutions mis en place</li> <li>➔ Action D.3.3 commencée</li> <li>➔ Programme de récolte de données diverses opérationnel et retour régulier de données sur les facteurs menaçant les tortues marines sur les sites de ponte avant la mise en œuvre d'actions visant à limiter cette menace (Action D.3.5)</li> </ul>
D.4 - Identification des menaces secondaires constituant un facteur limitant important (en général ou localement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Action D.4.1 opérationnelle et mise en œuvre de manière satisfaisante depuis au moins un an</li> <li>➔ Programme de récolte de données diverses opérationnel (Action D.4.2)</li> </ul>
<b>E - Limitation de l'impact des menaces localisées aux Antilles françaises (hors communication et sensibilisation)</b>	La validation de cet objectif sera réalisée à partir des 11 critères présentés ci-dessous
E.1 - Limitation des mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Certaines évolutions testées et mises en œuvre au moins de manière expérimentale (Action E.1.1)</li> <li>➔ Réalisation de certaines actions de promotion (Action E.1.2)</li> <li>➔ Participation aux réunions visant à déterminer l'effort de pêche aux Antilles françaises (Action E.1.3)</li> </ul>
E.2 - Limitation du braconnage des tortues marines aux Antilles françaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Action E.2.1 terminée</li> <li>➔ Action E.2.2 terminée</li> <li>➔ Premières actions de sensibilisation réalisées (Action E.2.3)</li> <li>➔ Réalisation d'au moins une réunion annuelle dans chaque département avec l'ensemble des acteurs concernés (Action E.2.4)</li> </ul>
E.3 - Limitation de la destruction et de la dégradation des habitats terrestres et marins utilisés par les tortues marines aux Antilles françaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Implication de la structure responsable de la mise en œuvre du plan de restauration dans chaque département dans la définition des objectifs de gestion des principaux sites de ponte de tortues marines (Action E.3.2)</li> <li>➔ Première formation de l'action E.3.3 réalisée et formation annuelle opérationnelle</li> </ul>
<i>E.4 - Limitation de l'impact des menaces secondaires</i>	➔ Action E.4.1 terminée
E.5 - Réhabilitation des tortues trouvées blessées ou malades	➔ Action E.5.1 opérationnelle

<i>Sous-objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
<b>F – Détermination de l’aire de répartition des tortues marines des Antilles françaises</b>	La validation de cet objectif sera réalisée à partir des 6 critères présentés ci-dessous
F.1 – Détermination de l’aire de répartition des tortues marines nidifiant aux Antilles françaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Synthèse des données réalisée (Action F.1.1)</li> <li>➔ Programme de baguage et d'enregistrement des données (mise en place d'une base de données) opérationnel (Action F.1.2)</li> <li>➔ Rédaction d'un document de présentation de l'Action F.1.3 finalisée et présentée à différents partenaires (laboratoires de recherches, financeurs...)</li> </ul>
F.2 – Détermination de la zone de ponte d’origine des tortues marines s’alimentant aux Antilles françaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Synthèse des données réalisée (Action F.2.1)</li> <li>➔ Etudes génétiques opérationnelle et bien avancée (plus de 30 prélèvements) sur les sites d'alimentation (Action F.2.2)</li> <li>➔ Programme de baguage et d'enregistrement des données (mise en place d'une base de données) opérationnel (Action F.2.3)</li> </ul>
<b>G - Limitation de l’impact des menaces portant sur les tortues marines des Antilles françaises hors du territoire français (programme de coopération régionale)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Participation aux programmes internationaux (Action G.1)</li> <li>➔ Zone du programme régional déterminée (Action G.2)</li> <li>➔ Elaboration du programme régional en cours (plan d'action en cours de rédaction) et quelques actions ponctuelles déjà réalisées (Action G.3)</li> </ul>
<b>H – Développement d'actions de sensibilisation et de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Plus de 5 communications annuelles dans les médias grands publics dans chaque département (au moins deux à la télévision) (Action H.1)</li> <li>➔ Communication interne au réseau opérationnelle et mise en œuvre depuis au moins 2 ans (Action H.2)</li> <li>➔ Présence d'au moins un représentant du plan de restauration à chaque réunion du WIDECAS et à chaque Annual International Symposium on Biology and Conservation of Sea Turtles et réalisation d'au moins une communication internationale (orale ou écrite) par an pour le plan de restauration (Action H.3)</li> <li>➔ Actions à mettre en œuvre définies avec les partenaires et au moins 2 de réalisées (Action H.4)</li> </ul>

## CONCLUSION

Trois espèces principales de tortues marines vivent et se reproduisent aux Antilles Françaises. Il s’agit de la tortue verte (*Chelonia mydas*), de la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*). Deux autres espèces, la tortue caouanne (*Caretta caretta*) et la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) sont présentes en alimentation dans les eaux des Antilles françaises mais ne se reproduisent pas dans cette zone. Ce plan d’action concerne de façon prioritaire la restauration des trois espèces principales.

Les tortues marines protégées, en Guadeloupe depuis 1991 et en Martinique depuis 1993, sont sujette par ce présent plan d’action à un certain nombre d’études, d’inventaires et d’estimation afin de comprendre dans quel état se situent les populations, mais aussi quelles sont les menaces qui touchent ces animaux. Une fois ces inventaires réalisés il conviendra en mettant en place les actions prévues par ce plan de réduire voire d’enrayer les menaces touchant : aux tortues marines, comme la pêche ou le braconnage et aux habitats des tortues marines que ce soit les plages de ponte ou les zones d’alimentation.

Par ailleurs au sein de ce plan, un certain nombre d’actes de communication et de coopération ; qu’elle soit au sein des Antilles Françaises ou au niveau de la Caraïbe en général, viseront à informer au maximum le grand public et travailler de concert avec les autres pays des Antilles. Les tortues marines étant des animaux migrateurs, il est ainsi fondamental que leur conservation et la restauration de leurs populations se fasse de façon régionale au niveau de la Caraïbe afin d’optimiser le succès de cette démarche.

En 2011, une évaluation des travaux réalisés dans le cadre de ce plan d’action 2007-2011 sera réalisée et les nouveaux objectifs de restauration pour le plan d’action 2012-2017 seront définis. Il est probable que les efforts de conservation s’étendent sur plusieurs décennies avant d’atteindre un objectif de restauration convenable bien qu’il soit difficilement envisageable que la restauration atteigne des niveaux en matière d’estimation des populations de tortues marines d’il y a plusieurs siècles.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ◆ **AEVA** • 2000 • Stratégie de conservation des tortues marines de l’Archipel guadeloupéen : rapport d’activités pour l’année 2000 • *Rapport AEVA n°25*, 18p.
- ◆ **Auvergne D’, C. & Eckert, K. L.** • 1993 • WIDECASST Sea Turtle Recovery Action Plan for St Lucia • (Karen L. Eckert, Editor) CEP Technical Report n°26 UNEP Carribean Environnement Programme, Kingston, Jamaica, 70p.
- ◆ **Avens, L., Braun – Mc Neill, J., Epperly, S. & Lohmann, K. J.** • 2003 • Site fidelity and homing behavior in juvenile loggerhead sea turtles (*Caretta caretta*) • *Marine Biology*, 143 : 211-220.
- ◆ **Bjorndal, K.A., Bolten, A.B. and Chaloupka, M.Y.** • 2000 • Green turtles somatic growth model : evidence for density dependence. *Ecological Applications* 10, 269-282.
- ◆ **Boulenger, G. A.** • 1889 • Catalogue of the chelonians, rhynchodephalians, and crocodiles in the British Musuem (Natural History) • *Taylor & Francis, London, i-xiii + 1-286*.
- ◆ **Bowen, B. W., Nelson, W. S., & Avise, J. C.** • 1993 • A molecular phylogeny for marine turtles : trait mapping, rate assessment, and conservation relevance • *Proc. Natl. Acad. Sci. U. S. A.*, 90, 5574.
- ◆ **Bowen, B. W., Bass, A. L., Garcia-Rodriguez, A., Diez; C. E., Van Dam, R., Bolten, A., Bjorndal, K. A., Miyamoto, M. M. & Ferl, R. J.** • 1996 • Origin of hawksbill turtles in a Caribbean feeding area as indicated by genetic markers • *Ecol. Applic.*, 6 : 566-572.
- ◆ **Bowen, B. W. & Karl, S. A.** • 1996 • Population genetics, phylogeography and molecular evolution • *In* : The Biology of Sea Turtles, pp. 29-50. Ed : Lutz, P. L. & Musick, J. A.. CRC Press. 432p.
- ◆ **Breton, R** • 1665-1666-1667 • Dictionnaire caraïbe françois – Dictionnaire françois caraïbe meslé de quantité de remarques historiques pour l’éclaircissement de la langue. Grammaire caraïbe • *Gilles Bouquet, Auxerre, 1-480 + 1-415 + 1-136*.
- ◆ **Carr, A., Meylan, A., Mortimer, J., Bjorndal, K & Carr, T.** • 1982 • Surveys of sea turtle populations and habitats in tne Western Atlantic • *NOAA Technical Memorandum NMFS-SEFC – 91*.
- ◆ **Chavez, H. & Kaufmann, R.** • 1974 • informacion sobre la tortuga marina *Lepidochelys kempii* (Garman) con referencia un ejemplar marcado en Mexico y observado en Colombia • *Bull. Mar. Sci. Gulf & Carib.*, 24 : 372-7.
- ◆ **Chevalier, J. & Lartiges, A.** • 2001 • Les tortues marines des Antilles • Commande d’étude du Ministère de l’Aménagement du Territoire et de l’Environnement réalisée et publiée par l’ONCFS, 59p..
- ◆ **Chevalier, J., Boitard, E., Bonbon, S., Boyer, J., Cuvillier, J. M., Deproft, P., Dulorme, M., Giougou, F., Guyader, D., Lartiges, A, Leblond, G., Levesque, A., Lorvelec, O., Pavis-Buissière, C., Rinaldi, C., Rinaldi, R., Roulet, M. & Thuaire, B.** • Sous presse 1 • Update on the status of marine turtles in the Guadeloupean Archipelago • *In* : *Proceedings of the 21st Annual Symposium on Sea Turtle Biology an Conservation*. U.S. Dept. Commerce. NOAA Tech. Memo. NMFS-SEFSC.
- ◆ **Chevalier, J., Guyader, D., Boitard, E., Créantor, F., Delcroix, E., Deries, M., Deville, T., Deville, X., Guilloux, S., Nelson, L., Pavis, C., Roulet, M., Seman, J., & Thuaire, B.** • Sous presse 2 • Discovery of an important hawksbill turtle (*Eretmochelys imbricata*) nesting site in the Lesser Antilles : Trois îlets beach in Marie-Galante (Guadeloupe archipelago / French West Indies) • *In* : *Proceedings of the 22nd Annual Symposium on Sea Turtle Biology an Conservation*. U.S. Dept. Commerce. NOAA Tech. Memo. NMFS-SEFSC.
- ◆ **Claro, F. & Lazier, C.** • 1983 • Les tortues marines aux Antilles françaises • *Rapport Guilde Europ. Du Raid.*, 38p.
- ◆ **Claro, F. & Lazier, C.** • 1986 • Les tortues marines aux Antilles françaises : I. Répartition géographique • *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 38 : 13-19.
- ◆ **Congdon, J. D., Dunham, A. E. & Van Loben Sels, R. C.** • 1993 • Delayed sexual maturity and demographics of Blanding's turtles (*Emydoidea blandingii*) : implications for conservation and management of long-lived organisms • *Conservation Biology*, 7(4): 826-833.
- ◆ **Crouse, D. T., Crowder, L. B. & Caswell H.** • 1987 • A stage-based population model for loggerhead sea turtles and implications for conservation • *Ecology*, 68: 1412-1413.
- ◆ **Delcroix, E.** • 2002 • Identification des menaces sur les sites de ponte des tortues marines aux Antilles françaises et mise en place d’une stratégie pour la protection de ces habitats ; Exemple sur l’île de Marie

Galante • *Rapport AEVA du stage de Maîtrise des Sciences et Techniques Aménagement – Environnement, Metz*, 47p + Annexes.

- ◆ **Delcroix, E.** • 2003 • Etudes des captures accidentelles de tortues marines par la pêche maritime dans les eaux de l'archipel guadeloupéen • *Rapport AEVA du stage de Maîtrise des Sciences et Techniques Aménagement – Environnement, Metz*, 66p + Annexes.
- ◆ **Diaz-Fernandez, R., Okayama, T., Uchiyama, T., Carrillo, E., Espinosa, G., Marquez, R., Diez, C. & Koike, H.** • 1999 • Genetic sourcing for the hawksbill turtle, *Eretmochelys imbricata*, in the Northern Caribbean region • *Chelonian Conservation and Biology*, 3 (2) : 296-300.
- ◆ **Diez, C. E. & Van Dam, R. P.** • 2002 • Hawksbill turtle reproduction at Mona island, Puerto Rico : 1989-1999 • Proceedings of the 20th annual symposium on sea turtle biology and conservation. NOAA Technical Memorandum NMFS-SEFSC-477, p 136-138.
- ◆ **Dropsy, B.** • 1986 • Tortues marines : étude préliminaire à la Martinique • *ADAM, Fort de France*, 18p.
- ◆ **Frazier, J.G.** • 1985 • Misidentifications of sea turtles in the east pacific : *Caretta caretta* and *Lepidochelys olivacea*. *Journal of herpetology* 19,1-11.
- ◆ **Fretey, J.** • 1980 • La protection des tortues marines dans les DOM TOM • *Bulletin de liaison des clubs du district 63 / Antilles et Guyane française (publication du Lions international-Info 63)*, 6-17.
- ◆ **Fretey, J. & Lescure, J.** • 1981 • Présence et protection des tortues marines en France métropolitaine et d'autre mer • *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 19 : 7-14.
- ◆ **Fretey, J.** • 1984 • The national report for the country of Martinique • *Proceedings du WATS I, San José, Costa Rica*, 3(7) : 296-310.
- ◆ **Fretey, J.** • 1988 • Protection des tortues marines de Guadeloupe. Constat de la situation des espèces dans cette région et propositions faites • *Rapport Commiss. Comm. Europ.*, 36pp.
- ◆ **Fretey, J.** • 1989 • Tortues marines en Martinique • *WIDECAST, second draft*, 23p.
- ◆ **Fretey, J.** • 1990 • Les tortues marines • *In : La Grande Encyclopédie de la Caraïbe, Le Monde Marin, Eds de la Caraïbe, Pointe-à-Pitre*, 182-187.
- ◆ **Fretey, J.** • 1997 • Proposition de sites de nidification des tortues marines prioritaires dans les départements français d'Amérique. Rapport préliminaire • *Contrat 95/108 Ministère Env. WWF France*, 23p.
- ◆ **Fretey, J. & Lescure, J.** • 1999 • Présence de *Lepidochelys olivacea* (Eschscholtz, 1829) (Chelonii, Cheloniidae) dans les Antilles françaises • *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 90 : 41-49.
- ◆ **Fretey, J.** • 1999 • Répartition des tortues du genre *Lepidochelys* Fitzinger 1843. I. L'Atlantique ouest • *Biogeographica*, 75 (3), 97-117.
- ◆ **Godfrey, M. H., & Chevalier, J.** • 2003 • The status of olive ridley sea turtles in the West Atlantic • *Report commanded by the UICN Marine Turtle Specialist Group for the re-assessment of the UICN Red List Status of the Olive Ridley sea turtle*.
- ◆ **Goodman, D.** • 1981 • Life history analysis of large mammals • Pages 415-436 in C.W. Fowler and T.D. Smith, editors. *Dynamics of large mammal populations*. John Wiley and Sons, New-York, USA.
- ◆ **Horrocks, J. A.** • 1992 • WIDECAST Sea Turtle Recovery Action Plan for Barbados • (Karen L. Eckert, Editor) CEP Technical Report n°12 UNEP Caribbean Environment Programme, Kingston, Jamaica, 61p.
- ◆ **Humbert, G.** • 1995 • Principaux textes internationaux relatifs à la protection de la nature • *Rapport Ministère de l'Environnement / DNP & Muséum National d'Histoire Naturelle*, 84p.
- ◆ **Jackson, J.B.C., et al.** • 2001 • Historical overfishing and the recent collapse of coastal ecosystems. *Science* 293, 629-638.
- ◆ **Jackson, J.B.C.** • 1997 • Reefs since Columbus. *Coral Reefs* 16, S23-S32.
- ◆ **Kermarrec, J.** • 1976 • Le statut des tortues dans les Antilles françaises, une révision urgente • *Nouv. Agr. Ant. Guy.*, 2 (2), 99-108.
- ◆ **Krueger, B., Horrocks, J. & Beggs J.** • 2003 • Increase in nesting activity by hawksbill turtles (*Eretmochelys imbricata*) in Barbados • Proceedings of the 22nd annual symposium on sea turtle biology and conservation. NOAA Technical Memorandum NMFS-SEFSC-503, p 149.
- ◆ **Labat, Rév. Père J. B.** • 1722 • Nouveau voyage aux Isles d'Amérique • *Delespine, Paris*, 6 vol..
- ◆ **Lahanas, P. N., Bjorndal, K. A., Bolten, A. B., Encalada, S. E., Miyamoto, M. M., Valverde, R. A. & Bowen, B. W.** • 1998 • Genetic composition of a green turtle (*Chelonia mydas*) feeding ground population : evidence for multiple origins • *Marine Biology*, 130 : 345-352.
- ◆ **Lande, R.** • 1988 • Demographic models of the northern spotted owl (*Strix occidentalis caurina*) •

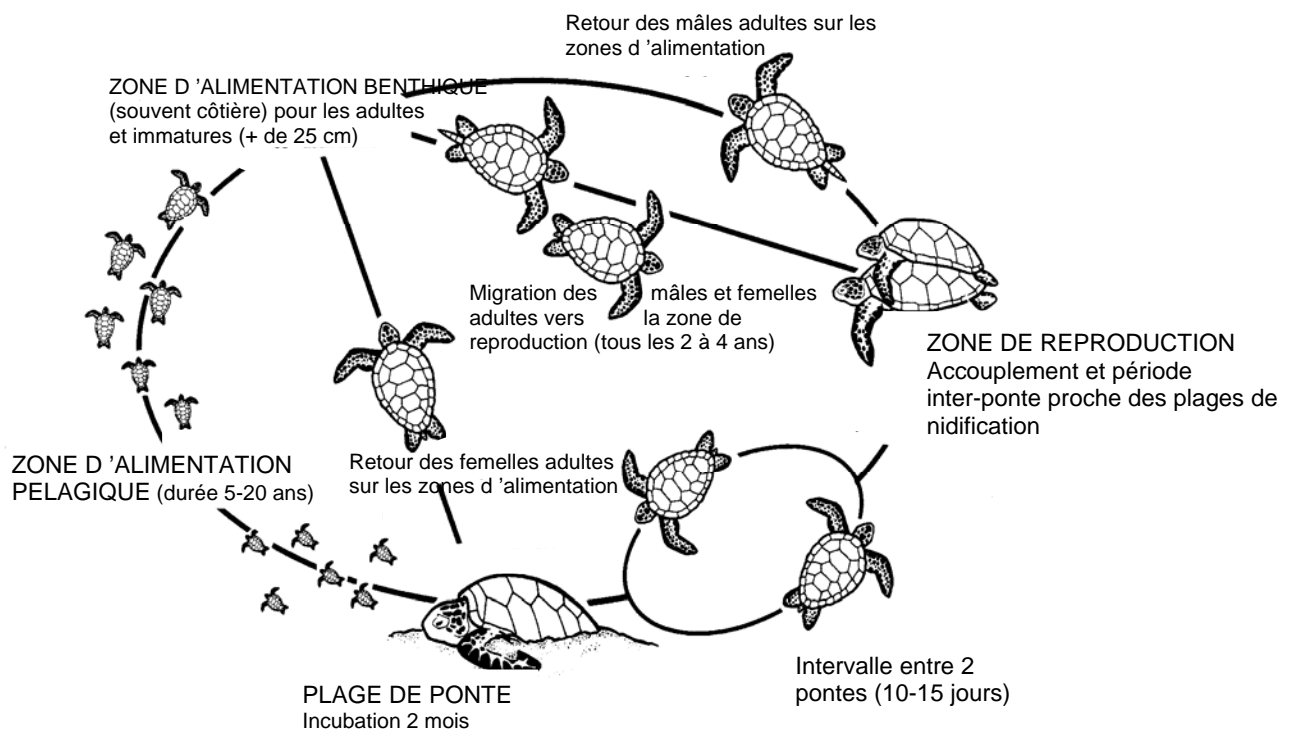
*Oecologia*, 75: 601-607.

- ◆ **Lanyon, J., Limpus, C. J. & Marsh, H.** • 1989 • *In* : Biology of Seagrasses, Larkum, A. W. D., Mc Comb, A. J. & Sheperd, S. A., Eds Elsevier, New York, 610.
- ◆ **Laurent, L., Clobert, J. & Lescure, J.** • 1992 • The demographic modelling of the Mediterranean loggerhead sea turtle population: first results • 33: 300.
- ◆ **Laurent, L.** • 1998 • Conservation management of Mediterranean loggerhead sea turtle *Caretta caretta* populations. Scientific basis for establishing a marine turtle conservation strategy for the Mediterranean • *WWF International Project 9E0103*. WWF International Mediterranean Programme, Rome, Italy, 144 p.
- ◆ **Laurent, L.** • 1999 • Etude préliminaire sur les interactions entre les populations reproductrices de tortues marines du plateau des Guyanes et les pêcheries atlantiques • *Rapport d'étude commandé par le WWF France et réalisé par BioInsight*, 27 p.
- ◆ **Lebreton, J. D. & Isenmann, P.** • 1976 • Dynamique de la population camarguaise de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* L. : un modèle mathématique • *Terre et Vie*, 30(4): 529-549.
- ◆ **Lebreton, J. D.** • 1981 • Contribution à la dynamique des populations d'oiseaux. modèles démographiques en temps discret • *Thèse d'état*. Université de Lyon.
- ◆ **Lebreton, J. D. & Clobert, J.** • 1990 • Bird populations dynamics, management and conservation: the role of mathematical modelling • Pages 105-125 in C.M. Perrins, J.D. Lebreton and J.P. Hiron, editors. *Bird population studies: their relevance to conservation and management*. Oxford university Press, Oxford, United-Kingdom.
- ◆ **Lescure, J.** • 1987 • Statut des tortues marines • *WATS II, Mayaguez, Porto Rico*, 11-16, 27p.
- ◆ **Lescure, J.** • 1992 • Conservation des tortues marines dans les départements français d'Outre-mer et en Méditerranée. Rapport final • *AGEOTMG/DC XI CE.*, 84p.
- ◆ **Lorvelec O., Delloue X., Pascal M. & Mège S.** • 2004 • Impacts des mammifères allochtones sur quelques espèces autochtones de l'îlet Fajou (Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin, Guadeloupe), établis à l'issue d'une tentative d'éradication. *Revue d'Ecologie (La terre et la Vie)*, 59(1/2) : 293-307.
- ◆ **Mack, D., Duplaix, N. & Wells, S.** • 1979 • The sea turtle :an animal of divisible parts. International trade in sea turtle • *Washington, DC : Traffic (USA) World Wildlife Report 1* : 1, 86.
- ◆ **Meylan, A.** • 1983 • Marine turtles of the Leeward Islands, Lesser Antilles • *AtollResearch Bulletin*, 278, 1-43.
- ◆ **Mrosovsky, N.** • 1997 a • Movement of hawksbill turtles – a different perspective on the DNA data • *Chelonian Conservation and Biology*, 2 (3) : 438-439.
- ◆ **Mrosovsky, N.** • 1997 b • UICN's credibility critically endangered • *Nature*, 389 : 436.
- ◆ **Mrosovsky, N.** • 2000 • Sustainable use of hawksbill turtles : contemporary issues in conservation • Key Centre for Tropical Wildlife Management – Issues in Wildlife Management n°1, Darwin, NT, Australia, 107p.
- ◆ **Pandolfi, J.M., et al.** • 2003 • Global trajectories of the long-term decline of coral reef ecosystems. *Science* 301, 955-958.
- ◆ **Paris C., Lorvelec O., Dulormne M., Chevalier J., Levesques A. & Legendre L.** • 2004 • Stratégie de conservation des tortues marines dans l'Archipel guadeloupéen. *Revue d'Ecologie (La Terre et la Vie)*, 59 (1/2) : 381 (résumé).
- ◆ **Pavis, C., Lorvelec, O., Dulormne, M., Chevalier, J. & Lartiges, A.** • 2001 • Stratégie de conservation des tortues marines de l'Archipel guadeloupéen - Rapport préliminaire 1998-2001 • *Rapport AEVA n°26*, 26p.
- ◆ **Pinchon, R. P.** • 1954 • Tortues antillaises • *Naturalia* : 32-36.
- ◆ **Pinchon, R. P.** • 1967 • Quelques aspects de la nature aux Antilles • *Ed* : Ozanes., Fort de France, Caen, 254p.
- ◆ **Pregill, G. K., Steadman, D. W. & Watters, D. R.** • 1994 • Late quaternary vertebrate Faunas of the Lesser Antilles : Historical Components of Caribbean Biogeography • *Bulletin of Carnegie Museum of Natural History*, Pittsburgh, 30 : 1-51.
- ◆ **Tertre, R. P.** • 1667-1671 • Histoire générale des Antilles habitées par les français • *Paris, Eds. Horizons*, 2 vols.

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### *Cycle de vie général des tortues marines (d'après Lanyon et al., 1989)*



## ANNEXE 2

6 décembre 2005 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 36 sur 118

..  
..

Décrets, arrêtés, circulaires  
TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté du 14 octobre 2005 fixant la liste des tortues marines protégées  
sur le territoire national et les modalités de leur protection

NOR : DEVN0540395A

Le ministre de l’agriculture et de la pêche, le ministre de la culture et de la communication, la ministre de l’écologie et du développement durable et le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l’artisanat et des professions libérales,

Vu la directive du Conseil 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

Vu le règlement (CE) no 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce ;

Vu le code de l’environnement, notamment ses articles L. 411-1 à L. 412-1 et R. 411-1 à R. 412-7 ;

Vu le décret no 78-959 du 30 août 1978 modifié portant publication de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction ;

Vu l’arrêté du 30 juin 1998 fixant les modalités d’application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction et des règlements (CE) no 338/97 du Conseil européen et (CE) no 939/97 de la Commission européenne ;

Vu l’avis du Conseil national de la protection de la nature en date du 27 octobre 2004,

Arrêtent :

**Art. 1er.** – Le présent arrêté s’applique aux espèces de tortues marines suivantes :

Tortue luth (*Dermochelys coriacea*) ;

Tortue caouanne (*Caretta caretta*) ;

Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) ;

Tortue de Kemp (*Lepidochelys kempii*) ;

Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) ;

Tortue verte (*Chelonia mydas*).

**Art. 2.** – On entend par spécimen tout oeuf de tortue et toute tortue, vivants ou morts, ainsi que toute partie ou tout produit obtenu à partir de l’oeuf ou de la tortue. Est réputé prélevé dans le milieu naturel tout spécimen dont le détenteur ne peut justifier qu’il est issu d’un élevage dont le cheptel a été constitué conformément à la réglementation en vigueur au moment de l’acquisition des animaux.

**Art. 3.** – I. – Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps :

– la destruction, l’altération ou la dégradation du milieu particulier des tortues marines ;

– la destruction ou l’enlèvement des oeufs et des nids ;

– la destruction, la mutilation, la capture ou l’enlèvement, la perturbation intentionnelle des tortues marines.

II. – Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps, la détention, le transport, la naturalisation,

le colportage, la mise en vente, la vente ou l’achat, l’utilisation, commerciale ou non, des spécimens de tortues marines prélevés :

– dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ou du département de la Guyane, après le 17 août 1991 ;

– dans le milieu naturel du département de la Guadeloupe, après le 19 novembre 1991 ;

– dans le milieu naturel du département de la Martinique, après le 26 mars 1993 ;

– dans le milieu naturel du reste du territoire national, après le 7 décembre 2000 ; – dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l’Union européenne, après la date d’entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée.

**Art. 4.** – A condition qu’il n’existe pas une autre solution satisfaisante et que la mesure ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle, l’autorité administrative compétente peut délivrer, en application des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l’environnement et selon la procédure définie par arrêté du

ministre chargé de la protection de la nature, des autorisations exceptionnelles par dérogation aux interdictions fixées à l’article 3 pour les motifs ci-après :

a) Dans l’intérêt de la protection de la faune et de la flore sauvages et de la conservation des habitats naturels ;

b) Dans l’intérêt de la santé et de la sécurité publiques ;

c) A des fins de recherche et d’éducation, de repeuplement et de réintroduction de ces espèces et pour des opérations de reproduction nécessaires à ces fins ainsi que pour l’élevage se rapportant à ces actions.

Ces autorisations ne dispensent pas de la délivrance des documents prévus par le règlement (CE) no 338/97 susvisé pour le transport et l’utilisation de certains spécimens de tortues marines.

**Art. 5.** – Sont soumis à autorisation préalable en application de l’article L. 412-1 du code de l’environnement, sur tout le territoire national et en tout temps, la vente, l’achat, le prêt avec contrepartie, l’échange ou l’utilisation à des fins commerciales des spécimens de tortues marines relevant de l’annexe A du règlement (CE) no 338/97 susvisé, autres que ceux prélevés :

– dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ou du département de la Guyane, après le 17 août 1991 ;

– dans le milieu naturel du département de la Guadeloupe, après le 19 novembre 1991 ;

– dans le milieu naturel du département de la Martinique, après le 26 mars 1993 ;

– dans le milieu naturel du reste du territoire national, après le 7 décembre 2000 ;

– dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l’Union européenne, après la date d’entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée.

L’autorisation prend la forme des documents délivrés pour l’application du règlement (CE) no 338/97 susvisé. Elle est délivrée par le préfet du département du domicile de la personne physique ou morale demanderesse. Pour les spécimens provenant d’un autre Etat membre de l’Union européenne, l’autorisation délivrée par l’autorité compétente de cet Etat membre vaut autorisation pour l’application du présent article.

**Art. 6.** – Par dérogation aux dispositions de l’article 5, ne sont pas soumis à autorisation, sur tout le territoire national, la vente, l’achat, le prêt avec contrepartie, l’échange ou l’utilisation à des fins commerciales des spécimens datant d’avant le 1er juin 1947, dès lors que leur état brut naturel a été largement modifié pour en faire des bijoux, objets décoratifs, artistiques ou utilitaires, ou des instruments de musique, qu’ils peuvent être utilisés sans être sculptés, ouvragés ou transformés davantage et que la facture ou l’attestation de cession mentionne leur ancienneté.

**Art. 7.** – Est soumis à autorisation préalable en application de l’article L. 412-1 du code de l’environnement, en tout temps et sur tout le territoire national, le transport des spécimens vivants de tortues marines autres que ceux prélevés :

– dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France ou du département de la Guyane, après le 17 août 1991 ;

– dans le milieu naturel du département de la Guadeloupe, après le 19 novembre 1991 ;

– dans le milieu naturel du département de la Martinique, après le 26 mars 1993 ;

– dans le milieu naturel du reste du territoire national, après le 7 décembre 2000 ;

– dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l’Union européenne, après la date d’entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée. L’autorisation prend la forme des documents délivrés pour l’application du règlement (CE) no 338/97 susvisé.

Elle est délivrée par le préfet du département de provenance du spécimen.

Pour les spécimens provenant d’un autre Etat membre de l’Union européenne, l’autorisation délivrée par l’autorité compétente de cet Etat membre vaut autorisation pour l’application du présent article.

**Art. 8.** – Sont soumises à autorisation du préfet du département du siège social de l’entreprise, en France métropolitaine et dans le département de la Réunion, la détention et l’utilisation, par les fabricants ou les restaurateurs d’objets qui en sont composés, des spécimens :

– de l’espèce *Eretmochelys imbricata* issus des stocks d’écaille déclarés au ministère de l’environnement avant le 1er octobre 1993 ;

– de l’espèce *Chelonia mydas* issus des stocks d’écaille déclarés au préfet du département du lieu de détention avant le 31 décembre 2001 ;

..

– des espèces *Eretmochelys imbricata* et *Chelonia mydas* acquis conformément aux dispositions du règlement (CE) no 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 susvisé.

**Art. 9.** – L’autorisation prévue à l’article 8 est individuelle et incessible. Elle est valable cinq ans et peut être renouvelée à la demande du bénéficiaire. Elle est subordonnée à la tenue à jour par le titulaire d’un registre d’entrées et sorties des spécimens. Elle peut être retirée à tout moment conformément aux dispositions de l’article R. 412-3 du code de l’environnement.

## Plan de Restauration des tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

L'autorisation prévue à l'article 8 permet :

- la cession et l'acquisition de stocks d'écaille ou de produits semi-finis entre professionnels titulaires d'une autorisation, sous couvert d'une facture comportant les références de l'autorisation du cédant ;
- la vente sur le territoire national d'objets finis fabriqués en France à l'aide des stocks d'écaille mentionnés à l'article 8, dès lors que ces objets sont estampillés du poinçon ou de la marque propre au bénéficiaire de l'autorisation, sous couvert d'une facture comportant les références de l'autorisation du cédant ;
- le commerce de prestations de restauration d'objets à l'aide des stocks d'écaille mentionnés à l'article 8, sous couvert d'une facture comportant les références de l'autorisation du restaurateur.

Le dossier de demande de l'autorisation prévue à l'article 8 comporte :

- le nom du demandeur et son adresse ;
- ses références professionnelles ;
- le nom et les coordonnées de son entreprise ;
- une description de la nature de ses activités ;
- un engagement écrit de se soumettre au contrôle des agents de l'administration désignés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement ;
- une description précise de la marque ou du poinçon spécifique apposé sur les objets fabriqués.

**Art. 10.** – Les dispositions du présent arrêté ne dispensent pas des autorisations requises pour le franchissement des frontières à destination ou en provenance d'un Etat ou d'un territoire non membre de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne l'article 7.

**Art. 11.** – Les arrêtés du 17 juillet 1991 fixant la liste des tortues marines protégées dans le département de la Guyane, du 2 octobre 1991 fixant la liste des tortues marines protégées dans le département de la Guadeloupe, du 16 mars 1993 fixant la liste des tortues marines protégées dans le département de la Martinique et du 9 novembre 2000 fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national sont abrogés.

**Art. 12.** – Le directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture, la directrice des musées de France, le directeur de la nature et des paysages et le directeur du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 octobre 2005.

*La ministre de l'écologie  
et du développement durable,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur de la nature  
et des paysages,*

J.-M. MICHEL

*Le ministre de l'agriculture et de la pêche,  
Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur des pêches maritimes  
et de l'aquaculture,*

D. CAZÉ

*Le ministre de la culture  
et de la communication,  
Pour le ministre et par délégation :  
La directrice des musées de France,*

F. MARIANI-DUCRAY

*Le ministre des petites et moyennes entreprises,  
du commerce, de l'artisanat  
et des professions libérales,  
Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur du commerce, de l'artisanat,  
des services et des professions libérales,*

J.-C. MARTIN



**ANNEXE 3**

**PLAN D'ACTION TORTUES MARINES DE GUADELOUPE  
LISTE DES ACTIONS REGIONALES PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE EN GUADELOUPE**

**Sous-objectif A. Définition des objectifs à long terme du plan de restauration aux Antilles Françaises**

Actions	Sous-Actions	Priorite	Commune Mart/Guad
A.1 Synthétiser les données existantes sur l'évolution des effectifs des différentes espèces de tortues aux PA depuis l'arrivée de l'Homme		P	X

**Sous-objectif B. Identification des "sous-populations" de tortues marines nidifiant en Guadeloupe**

Actions	Sous-Actions	Priorite	Commune Mart/Guad
B.1. Synthèse des données sur la structure des sous-populations au sein des populations nidifiant aux Antilles	B.1. 1. Réaliser une synthèse des données existantes sur la structure des sous-populations au sein des populations de tortues marines nidifiant dans les Antilles	P	X

**Sous-Objectif D. Amélioration des connaissances des menaces portant sur les tortues marines**

**Sous-Objectif D.1. Identification et caractérisation des techniques de pêche constituant une menace pour les tortues marines**

Actions	Sous-Actions	Priorite	Commune Mart/Guad
D.1.1. Réaliser une synthèse des données existantes sur les captures accidentelles de tortues marines aux Antilles		P	X

**Sous-Objectif F. Détermination de l'aire de répartition des tortues marines de Guadeloupe**

**Sous-Objectif F.1. Détermination de l'aire de répartition des tortues marines nidifiant en Guadeloupe**

Plan de Restauration des tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

Actions	Sous-Actions	Priorite	Commune Mart/Guad
F.1.1. Réaliser une synthèse des données sur l’aire de répartition des TM nidifiant aux Antilles françaises		P	X
<b>Sous-Objectif F.2. Détermination de la zone de ponte d’origine des tortues marines s’alimentant en Guadeloupe</b>			
Actions	Sous-Actions	Priorite	Commune Mart/Guad
F.2.1. Réaliser une synthèse des données sur la zone de ponte d’origine des Tortues s’alimentant aux Antilles Françaises		P	X
F.2.2. Réaliser des études génétiques sur les individus s’alimentant en Guadeloupe		PP	
<b>Sous-Objectif G. Limitation de l’impact des menaces à l’étranger sur les tortues marines de Guadeloupe</b>			
Actions	Sous-Actions	Priorite	Commune Mart/Guad
G.1. Participer aux programmes internationaux de protection des tortues marines dans l’Atlantique	G.1.1. Recenser les programmes internationaux visant à limiter de façon directe ou indirecte, les menaces portant sur les tortues marines de l’atlantique	P	X
	G.1.2. Proposer aux porteurs de projets une implication technique et/ou financière aux projets de limitation des menaces portant sur les tortues marines de l’Atlantique	P	X
	G.1.3. Participer activement aux colloques régionaux, aux meetings régionaux thématiques, et symposiums internationaux	P	X
G.2. Déterminer une zone où développer un programme régional de restauration en coopération internationale		PP	X
<b>Sous-Objectif H. Développement d’actions de sensibilisation et de communication</b>			
<b>Sous-Objectif H.3. Communication des résultats obtenus par ce plan de restauration au niveau international</b>			
Actions	Sous-Actions	Priorite	Commune Mart/Guad
H.3.1. Diffuser et recueillir les informations et les résultats au niveau international		P	X
H.3.2. Organiser un colloque sur la conservation des tortues marines		P	X

**ANNEXE 4**

**PLAN D'ACTION TORTUES MARINES DE GUADELOUPE  
LISTE DES ACTIONS COMMUNES ENTRE LA GUADELOUPE ET LA MARTINIQUE**

**Sous-objectif A. Définition des objectifs à long terme du plan de restauration aux Antilles Françaises**

Actions	Sous-Actions	Priorite
A.1 Synthétiser les données existantes sur l'évolution des effectifs des différentes espèces de tortues aux PA depuis l'arrivée de l'Homme		P

**Sous-objectif B. Identification des "sous-populations" de tortues marines nidifiant en Guadeloupe**

Actions	Sous-Actions	Priorite
B.1. Synthèse des données sur la structure des sous-populations au sein des populations nidifiant aux Antilles	B.1. 1. Réaliser une synthèse des données existantes sur la structure des sous-populations au sein des populations de tortues marines nidifiant dans les Antilles	P
	B.1.2. Analyser les résultats des études d'identification des sous-populations réalisées en Martinique et en Guadeloupe	P

**Sous-Objectif C (1ère partie). Détermination du statut de conservation des tortues marines en Guadeloupe**

<b>Sous-Objectif C1. Détermination du statut de conservation des tortues marines (incluant chaque sous-population) nidifiant</b>		
Actions	Sous-Actions	Priorite
C.1.1. Etudier l'évolution des effectifs des tortues marines nidifiant sur différentes plages index	C.1.1.1. Test et validation des protocoles sur les plages index	P
<b>Sous-Objectif C.2. Détermination du statut de conservation des tortues marines en alimentation en Guadeloupe</b>		
Actions	Sous-Actions	Priorite
C.2.1. Etudier l'évolution des effectifs des tortues marines en alimentation sur les sites de plongée	C.2.1.1. Tester le protocole INA-SCUBA	P

<b>Sous-Objectif C (2ème partie) Evaluation du Plan de restauration Guadeloupe et révision du statut de conservation des tortues marines</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
C.I. Réévaluer les statuts de conservation des tortues marines aux Antilles françaises en 2011		P
C.II. Evaluer le plan de restauration des tortues marines des Antilles Françaises et de Guadeloupe et rédiger le second plan Guadeloupe		P

### **Sous-Objectif D. Amélioration des connaissances des menaces portant sur les tortues marines**

<b>Sous-Objectif D.1. Identification et caractérisation des techniques de pêche constituant une menace pour les tortues marines</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
D.1.1. Réaliser une synthèse des données existantes sur les captures accidentelles de tortues marines aux Antilles		P
D.1.3. Réaliser des études poussées sur les différentes techniques de pêche identifiées comme engendrant une forte mortalité de tortues		P
<b>Sous-Objectif D.2. Caractérisation du braconnage des tortues marines en Guadeloupe</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
D.2.4. Réaliser une enquête anonyme auprès de la population pour caractériser le marché et la pression		PP

### **Sous-Objectif E. Limitation de l'impact des menaces localisées en Guadeloupe**

<b>Sous-Objectif E.1. Limitation des mortalités de tortues marines engendrées par les captures accidentelles liées à la pêche</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
E.1.1. Faire évoluer certains engins et techniques de pêche afin de réduire les mortalités des tortues marines	E.1.1.1. Promouvoir des engins et techniques peu dangereux pour les tortues marines	P

<b>Sous-Objectif E.3. Limitation de la destruction et de la dégradation des habitats terrestres et marins utilisés par les tortues marines</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
E.3.4. Gérer, le cas échéant, les procédures juridiques		P
<b>Sous-Objectif F. Détermination de l'aire de répartition des tortues marines de Guadeloupe</b>		
<b>Sous-Objectif F.1. Détermination de l'aire de répartition des tortues marines nidifiant en Guadeloupe</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
F.1.1. Réaliser une synthèse des données sur l'aire de répartition des TM nidifiant aux Antilles françaises		P
<b>Sous-Objectif F.2. Détermination de la zone de ponte d'origine des tortues marines s'alimentant en Guadeloupe</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
F.2.1. Réaliser une synthèse des données sur la zone de ponte d'origine des Tortues s'alimentant aux Antilles Françaises		P
<b>Sous-Objectif G. Limitation de l'impact des menaces à l'étranger sur les tortues marines de Guadeloupe</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
G.1. Participer aux programmes internationaux de protection des tortues marines dans l'Atlantique	G.1.1. Recenser les programmes internationaux visant à limiter de façon directe ou indirecte, les menaces portant sur les tortues marines de l'atlantique	P
	G.1.2. Proposer aux porteurs de projets une implication technique et/ou financière aux projets de limitation des menaces portant sur les tortues marines de l'Atlantique	P
	G.1.3. Participer activement aux colloques régionaux, aux meetings régionaux thématiques, et symposiums internationaux	P
G.2. Déterminer une zone où développer un programme régional de restauration en coopération internationale		PP
G.3. Elaboration et mise en œuvre du programme de restauration en coopération internationale		NP

<b>Sous-Objectif H. Développement d'actions de sensibilisation et de communication</b>		
<b>Sous-Objectif H.1. Information du grand public sur la présence et la restauration des tortues marines de Guadeloupe et des Antilles</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
H.1.3. Réaliser et diffuser différents outils de communication à l'attention du public (plaquette, posters, teeshirt,...)		P
H.1.4. Réaliser une exposition itinérante en plusieurs exemplaires		P
H.1.7. Concevoir et diffuser des outils pédagogiques (mallette et fiches pédagogiques, ...)		P
H.1.8. Réaliser une exposition itinérante à destination des scolaires		P
H.1.9. Diffuser les informations et les besoins dans les universités et organismes de recherche		P
<b>Sous-Objectif H.2. Communication interne au "réseau tortues marines" de Guadeloupe</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
H.2.2. Réaliser et publier un guide technique pour les membres du réseau		P
H.2.8. Compléter et valoriser la base de données Réseaux/ONCFS		P
H.2.10. Coordonner les actions et les moyens avec le réseau Martinique		P
<b>Sous-Objectif H.3. Communication des résultats obtenus par ce plan de restauration au niveau international</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions Priorite</b>	
H.3.1. Diffuser et recueillir les informations et les résultats au niveau international		P
H.3.2. Organiser un colloque sur la conservation des tortues marines		P

Plan de Restauration des tortues Marines des Antilles Françaises – Plan d’Action Guadeloupe

<b>Sous-Objectif H.4. Valorisation du patrimoine naturel que constituent les tortues marines en Guadeloupe et aux Antilles françaises</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
H.4.1. Réaliser et valoriser une enquête auprès de la population pour caractériser l’image des tortues dans la culture antillaise		P
H. 4.2. Réaliser et valoriser une enquête auprès des professionnels du tourisme pour caractériser l’exploitation commerciale des tortues et son importance		P
H. 4.3. Labelliser et valoriser les pratiques respectueuses des tortues marines et de la mer		NP
<b>Sous-Objectif H.5. Développement de programmes de sensibilisation spécifiques à certaines menaces</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
H.5.1. Réalisation et diffusion du guide de restauration des plages		P
H.5.3. Réaliser une plaquette « pêche et tortues marines », à destination des pêcheurs		P
H.5.4. Réaliser un livret technique « pêche et tortues marines », à destination des pêcheurs		P
<b>I. Définition des moyens humains et financiers du Plan de Restauration des Tortues Marines de Guadeloupe</b>		
<b>Actions</b>	<b>Sous-Actions</b>	<b>Priorite</b>
I.1. Elaborer un programme financier global pour la Guadeloupe et la Martinique		P
I.3. Créer un poste pour gérer et coordonner les deux Plan de Restauration de Guadeloupe et de Martinique		P

## ANNEXE 5

Tableau des plages index « tortue imbriquée »

Secteur (et commune)	Plages	Type de protocole	Durée	Horaires	Mois	Résultats	Structure responsable	Moyens humains
Guadeloupe Côte sous le vent (Bouillante)	Anse à Sable Gallets Rouge	Comptage des femelles pondeuses la nuit	Toutes les nuits sur 15 nuits	20h à 5h	autour du pic de ponte (juillet à août)	Estimation annuelle du nombre de pontes	Evasion tropicale	Bénévoles
	Machette Malendure	Comptage des traces (le lendemain des suivis nocturnes)	Tous les matins sur 15 matins	Le matin	juillet	Estimation annuelle du nombre de pontes	Evasion tropicale	Bénévoles
Guadeloupe Sud Basse-Terre (Trois-Rivières)	Grande Anse	Comptage des femelles pondeuses la nuit	Toutes les nuits sur 15 nuits	20h à 5h	3 au 17 juillet	Estimation annuelle du nombre de femelles pondeuses	ONCFS et Kap’Nat.	1 agent de l’ONCFS et 2 stagiaires Kap’Nat.
Guadeloupe Est Grande-Terre (Saint-François)	Anse des rouleaux	Comptage des femelles pondeuses la nuit	Toutes les nuits sur 15 nuits	20h à 5h	19 juillet au 2 août	Estimation annuelle du nombre de femelles pondeuses	AEVA et Kap’Nat.	Bénévoles de l’AEVA, l’animateur et un stagiaires de Kap’Nat.
	Anse des Salines Anse des Châteaux Anse la Gourde Baie Olive	Comptage des traces (le lendemain des suivis nocturnes)	Tous les matins sur 15 matins	Le matin		Estimation annuelle du nombre de pontes		
Guadeloupe Grand Cul de Sac Marin (Morne à l’eau)	Ilet Fajou	Comptage des femelles pondeuses la nuit	Toutes les nuits sur 15 nuits	20h à 5h	3 au 17 juillet	Estimation annuelle du nombre de femelles pondeuses	RN, Kap’Nat.	Agents de la RN, l’animateur et un stagiaires de Kap’Nat.
Marie Galante, (Grand-Bourg)	Trois-Ilets	Comptage des femelles pondeuses la nuit	Toutes les nuits sur 2 périodes de 21 et 15 nuits	20h à 5h	Du 10 au 30 juin et du 8 au 23 août	Estimation annuelle du nombre de femelles pondeuses	Kap’Nat. avec EcoLambda	Animateur, 6 stagiaires Kap’Nat. et bénévoles d’Ecolambda
	Folle Anse	Comptage des traces (le lendemain des suivis nocturnes)	Tous les matins sur 2 périodes de 21 et 15 matins	Le matin		Estimation annuelle du nombre de pontes		
Les Saintes (Terre de Haut)	Plage du Figuier Grande Anse Plage de Pompière	Comptage des traces	2 fois par semaine sur 15 semaines	Le matin	10 juin au 19 septembre	Estimation annuelle du nombre de pontes	Terre de haut/CELRL	Garde du Littoral de la commune et du CELRL
Petite-Terre (La Désirade)	Petite-Terre	Comptage des traces	2 fois par semaine sur 15 semaines	Le matin de préférence	10 juin au 19 septembre	Estimation annuelle du nombre de pontes	Réserve naturelle	Un agent de la RN



Tableau des plages index « tortue verte »

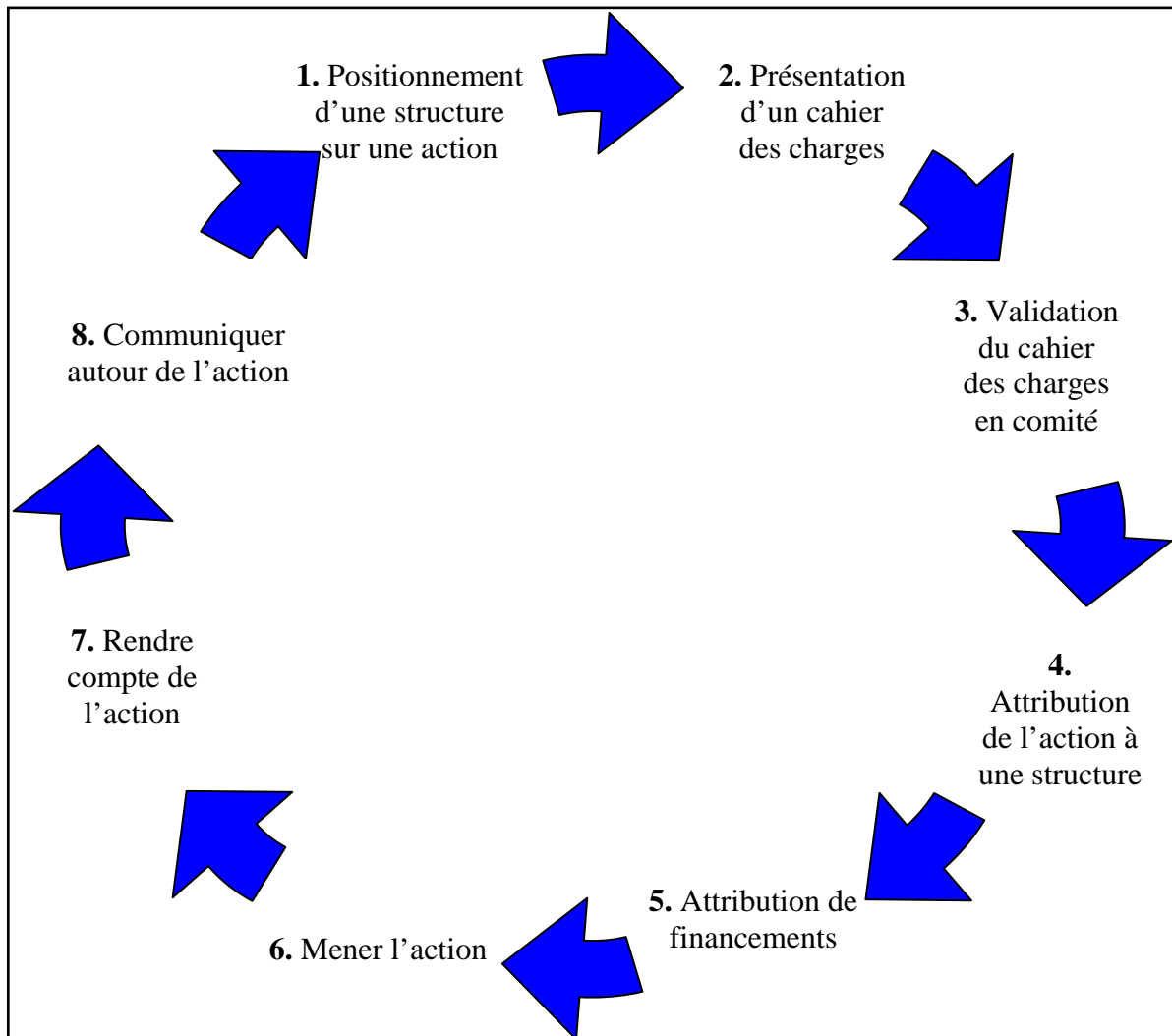
Commune	Plage	Type de protocole	Durée	Horaires	Mois	Résultats	Structure responsable	Moyens humains
Sud Basse-Terre (Trois-Rivières)	Grande Anse	Comptage des traces	1 matins sur 2 sur 30 jours	Le matin	15 août au 15 septembre	Estimation annuelle du nombre de pontes	ONCFS et réseau	Un agent de l’ONCFS et bénévoles du réseau
Est Grande-Terre (Saint-François)	Plage des rouleaux Anse des Salines Anse des Château	Comptage des traces	1 matins sur 2 sur 30 jours	Le matin	15 août au 15 septembre	Estimation annuelle du nombre de pontes	AEVA et réseau	Bénévoles de l’AEVA et membres du réseau
Marie Galante, (Capesterre)	Anse des galets	Comptage des femelles pondeuses la nuit	Toutes les nuits sur 30 nuits	20h à 5h	15 août au 15 septembre	Estimation annuelle du nombre de femelles pondeuses	Kap’Nat. avec EcoLambda	Bénévoles Ecolambda, l’animateur, 2 stagiaires Kap’Nat.
Les Saintes (Terre de Haut)	Plage du Figuier Grande Anse	Comptage des traces	2 fois par semaine sur 15 semaines	Le matin	18 juillet au 31 octobre	Estimation annuelle du nombre de pontes	Terre de haut/CELRL	Garde du Littoral de la commune et du CELRL
Petite-Terre (La Désirade)	Petite-Terre	Comptage des traces	2 fois par semaine sur 15 semaines	Le matin de préférence	18 juillet au 31 octobre	Estimation annuelle du nombre de pontes	Réserve naturelle	Un agent de la RN

Tableau des plages index « tortue Luth »

Commune	Plage	Type de protocole	Durée	Horaires	Mois	Résultats	Structure responsable	Moyens humains
Les Saintes (Terre de Haut)	Grande Anse	Comptage des traces	2 matins par semaine sur 15 semaines	Le matin	Entre avril et juillet De la semaine n°14 à 28	Estimation annuelle du nombre de pontes	Terre de haut	Garde du Littoral de la commune
Est Grande-Terre (Saint-François)	Plage des rouleaux Anse des Château	Comptage des traces	2 matins par semaine sur 15 semaines	Le matin	Entre avril et juillet De la semaine n°14 à 28	Estimation annuelle du nombre de pontes	AEVA	Bénévoles de l’AEVA
Sud Basse-Terre (Trois-Rivières)	Plage de Grande Anse	Comptage des traces	2 matins par sem. sur 15 sem.	Le matin	Entre avril et juillet De la semaine n°14 à 28	Estimation annuelle du nombre de pontes	ONCFS et réseau	Un agent de l’ONCFS et bénévoles
Nord Basse-Terre (Deshaies)	Plage de Clugny	Comptage des traces	2 matins par semaine sur 15 semaines	Le matin	Entre avril et juillet De la semaine n°14 à 28	Estimation annuelle du nombre de pontes	Parc National ou Le Gaïac	Agents du Parc ou/et bénévoles du Gaïac
Nord Basse-Terre (Sainte-Rose)	Grande Anse	Comptage des traces	2 matins par semaine sur 15 semaines	Le matin	Entre avril et juillet De la semaine n°14 à 28	Estimation annuelle du nombre de pontes	Parc National	Agents du Parc National

**ANNEXE 6**

Schéma de mise en œuvre d’une fiche action



## **ANNEXE 7**

### **LISTE DES ACRONYMES**

**ADNmt** : Acide désoxyribonucléique mitochondrial  
**AEVA** : Association pour l’Étude et la protection des Vertébrés et Végétaux des Petites Antilles  
**CAR** : Centre d’activité régional  
**CBD** : Convention on biological diversity  
**CELRL** : Conservatoire de l’Espace Littoral et des Rivages Lacustres  
**CEP** : Caribbean environment program  
**CITES** : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction  
**CNERA** : centre national d’étude et de recherche appliquée  
**CRPMEM** : Centre Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins  
**DIREN** : Direction Régionale de l’Environnement  
**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
**DRAM** : Direction Régionale des Affaires Maritimes  
**DSV** : Direction des Services Vétérinaires  
**FDL** : Forêt Domaniale du Littoral  
**MEDAD** : Ministère de l’écologie, de l’aménagement et du développement durables  
**MNHN** : Muséum National d’Histoire Naturelle  
**MTSG**: Marine Turtle Specialist Group  
**OMMM** : Observatoire du Milieu Marin Martiniquais  
**ONCFS** : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
**ONF** : Office national des Forêts  
**PNG** : Parc National de la Guadeloupe  
**PRTMAF** : Plan de restauration des tortues marines des Antilles françaises  
**RTMG** : Réseau Tortues Marines Guadeloupe  
**SPAW** : Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées à la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des caraïbes.  
**UAG** : Université des Antilles Guyane  
**UICN** : Union Internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources  
**WIDECAST**: Wider Caribbean Sea turtle conservation network  
**WWF**: World Wild Fundation